



RAPPORT ANNUEL 2013
Groupe Ethias

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	5
Chiffres clés	6
<i>Principales données du compte de résultats consolidé</i>	6
<i>Principales données de l'état de la situation financière consolidé.....</i>	6
<i>Coefficients réglementaires.....</i>	6
<i>Autres données clés.....</i>	6
Rapport sur la gouvernance.....	8
1. <i>Le Comité de direction.....</i>	8
2. <i>Le Conseil d'administration</i>	8
3. <i>Le Comité d'audit et de risques</i>	8
4. <i>Le Comité de nomination et rémunération.....</i>	9
5. <i>Le Commissaire.....</i>	9
6. <i>Fonctions externes exercées par les dirigeants du Groupe.....</i>	9
7. <i>Justification de l'indépendance et de la compétence des membres du comité d'audit et de risques d'Ethias SA.....</i>	11
Rapport de gestion.....	12
1. <i>L'année 2013 en quelques dates et faits marquants.....</i>	12
2. <i>Résultat de l'exercice.....</i>	15
3. <i>Participations bénéficiaires et ristournes</i>	18
4. <i>Appréciation en matière de contrôle interne</i>	19
5. <i>Gestion du risque.....</i>	20
6. <i>Réassurance.....</i>	20
7. <i>Informations relatives aux questions d'environnement et de personnel.....</i>	20
8. <i>Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société</i>	21
9. <i>Autres activités du Groupe</i>	21
10. <i>Evénements survenus après la clôture de l'exercice.....</i>	22
Etats financiers consolidés.....	23
1. <i>Etat de la situation financière consolidé.....</i>	24
2. <i>Compte de résultats consolidé.....</i>	25
3. <i>Etat du résultat global consolidé</i>	26
4. <i>Etat des flux de trésorerie consolidé.....</i>	27
5. <i>Etat des variations des capitaux propres consolidé.....</i>	28
6. <i>Information générale.....</i>	29

7. <i>Résumé des principes comptables significatifs</i>	33
8. <i>Estimations comptables et jugements significatifs</i>	45
9. <i>Gestion des risques financiers et d'assurance</i>	47
10. <i>Gestion du capital</i>	65
11. <i>Annexes à l'état de la situation financière consolidé</i>	66
12. <i>Annexes au compte de résultats consolidé</i>	94
13. <i>Autres annexes aux états financiers consolidés</i>	100
14. <i>Rapport du Commissaire sur les comptes consolidés</i>	104
Comptes annuels d'Ethias SA.....	106
1. <i>Bilan</i>	106
2. <i>Compte de résultats</i>	108
3. <i>Annexes</i>	111
4. <i>Bilan social</i>	127
5. <i>Rapport du Commissaire sur les comptes statutaires</i>	129

INTRODUCTION

Le Rapport annuel du Groupe Ethias, ci-après « le Groupe », comprend le rapport de gestion, les états financiers consolidés établis conformément au référentiel des Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) tel qu'adopté par l'Union européenne ainsi que les comptes annuels d'Ethias SA, établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Les présents états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration d'Ethias SA en date du 25 avril 2014.

Sauf mention contraire, les montants repris dans ce rapport sont exprimés en milliers d'euros.

Le siège social de la société Ethias SA est établi en Belgique à l'adresse suivante : rue des Croisiers 24 à 4000 Liège.

CHIFFRES CLÉS

Principales données du compte de résultats consolidé

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012 retraité	Variation de l'année
Non-vie			
Collectivités et Entreprises	722.924	705.257	2,51%
Particuliers	543.085	532.850	1,92%
Encaissement non-vie	1.266.008	1.238.107	2,25%
Vie			
Collectivités et Entreprises	1.357.889	1.122.272	20,99%
Particuliers	67.862	94.443	-28,14%
Encaissement vie	1.425.751	1.216.715	17,18%
Encaissement total vie et non-vie	2.691.760	2.454.822	9,65%
Chiffre d'affaires consolidé	2.774.657	2.477.318	12,00%
Résultat net des opérations courantes après impôts	330.171	146.578	
Résultat net sur abandons d'activités après impôts	-	596	
Résultat net consolidé	330.171	147.174	
Part du groupe	325.151	140.535	
Participations ne donnant pas le contrôle	5.020	6.639	

Principales données de l'état de la situation financière consolidé

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012 retraité	Variation de l'année
Total de l'actif	21.379.572	23.077.644	-7,36%
Capitaux propres du Groupe	1.744.154	1.334.286	30,72%
Participations ne donnant pas le contrôle	42.150	46.446	-9,25%

Coefficients réglementaires

	31 décembre 2013	31 décembre 2012 retraité	Variation de l'année
Ratio de solvabilité du Groupe	184,99%	182,45%	1,39%
Ratio de solvabilité de la société Ethias SA	190,26%	184,37%	3,19%
Couverture du passif technique pour la société Ethias SA	108,88%	107,57%	1,22%

Autres données clés

	31 décembre 2013	31 décembre 2012	Variation de l'année
Nombre de collaborateurs	2.776	2.745	1,13%

RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE

1. Le Comité de direction

Nom	Fonction
Bernard Thiry	Président du Comité de direction (CEO)
Benoît Verwilghen	Vice-président du Comité de direction (Vice-CEO) - Chief financial officer (CFO)
Frank Jeusette	Chief risk officer (CRO)
Luc Kranzen	Directions particuliers
Philippe Lallemand	Directions collectivités
Renaud Rosseel	Direction commerciale collectivités et entreprises nord

2. Le Conseil d'administration

Nom	Fonction
Erik De Lembre	Président, représentant la SPRL BELCOM
Daniel Bacquelaine	Administrateur
Jacques Braghaar	Administrateur
Claude Desseille	Administrateur, représentant la SCA C. Desseille
Jean-Pierre Grafé	Administrateur
Philip Neyt	Administrateur
Steve Stevaert	Administrateur
Chris Verhaegen	Administrateur, représentant la SPRL RELPROM
Bernard Thiry	Administrateur
Benoît Verwilghen	Administrateur
Frank Jeusette	Administrateur
Luc Kranzen	Administrateur
Philippe Lallemand	Administrateur
Renaud Rosseel	Administrateur

3. Le Comité d'audit et de risques

Nom	Fonction
Claude Desseille	Président, représentant la SCA C. Desseille
Erik De Lembre	Membre, représentant la SPRL BELCOM
Jean-Pierre Grafé	Membre
Chris Verhaegen	Membre, représentant la SPRL RELPROM

4. Le Comité de nomination et rémunération

Nom	Fonction
Erik De Lembre	Président, représentant la SPRL BELCOM
Daniel Bacquelaine	Membre
Jacques Braghaar	Membre
Steve Stevaert	Membre

5. Le Commissaire

PwC Réviseurs d'Entreprises SCCRL dont le siège social est établi à Woluwe Garden, Woluwedal 18, à 1932 Sint-Stevens-Woluwe, est représentée par Jacques Tison, réviseur agréé.

6. Fonctions externes exercées par les dirigeants du Groupe

Conformément à la circulaire PPB-2006-13-CPB-CPA de la Banque Nationale de Belgique concernant l'exercice de fonctions extérieures par les dirigeants d'entreprises d'assurances notamment, nous publions la liste des fonctions extérieures exercées par les administrateurs et les dirigeants effectifs du Groupe dans des sociétés autres que celles avec lesquelles le Groupe entretient des liens étroits.

Ne sont pas reprises dans cette liste les fonctions extérieures exercées dans des organismes de placement collectif, des sociétés patrimoniales et des sociétés dites de « management ».

6.1. Administrateurs d'Ethias SA

Nom	Société	Siège social	Fonction exercée
Daniel Bacquelaine	Chaudfontaine Promotion	avenue du Centenaire 14 4053 Embourg	Président du Conseil d'administration
	Régie communale autonome	avenue du Centenaire 14 4053 Embourg	Président du Conseil d'administration
Jacques Braghaar	Société wallonne des aéroports	avenue des Dessus-de-Lives 8 5101 Namur	Administrateur
	Union nationale des mutualités socialistes	rue Saint-Jean 32-38 1000 Bruxelles	Administrateur - Secrétaire général adjoint
Erik De Lembre	C.L.U. Invest	rue des Chartreux 45 1000 Bruxelles	Président du Conseil d'administration
	Partena Business Services	rue des Chartreux 45 1000 Bruxelles	Président du Conseil d'administration
Claude Desseille	2 I Immo Invest	Bois Héros 15 1380 Lasne	Président du Conseil d'administration
	Actualic	Avenue des Myrtilles 56 1180 Uccle	Gérant
	Allfin	rue des Colonies 56 1000 Bruxelles	Administrateur
	Moury Management	rue Sainte-Marie 24 4000 Liège	Administrateur indépendant
	Warehouses Estates Belgium	avenue Jean Mermoz 29 6041 Gosselies	Administrateur indépendant
Jean-Pierre Grafé	Liège-Airport	Aéroport de Bierset, Bâtiment 44 4460 Grâce-Hollogne	1 ^{er} Vice-Président du Conseil d'administration et du Comité de direction
	Liège-Airport Business Park	Aéroport de Bierset, Bâtiment 44 4460 Grâce-Hollogne	Administrateur
	Liège-Airport Security	Aéroport de Bierset, Bâtiment 44 4460 Grâce-Hollogne	Président du Conseil d'administration
	Société de développement de Liège-Guillemins	rue Lambert Lombard 3 4000 Liège	Administrateur
Philip Neyt	Curalia (Entreprise d'assurances)	rue Archimède 61 1000 Bruxelles	Administrateur
	Eurco Ltd	George's Dock 6 Ifsc Dublin (Ireland)	Administrateur
	Leo Stevens en Cie (Entreprise d'investissement)	Schildersstraat 33 2000 Antwerpen	Gérant
	Vladubel	avenue du Port 2 1080 Bruxelles	Administrateur
Stevaert Steve	Dela Investment Belgium (Entreprise d'assurances)	De Keyserlei 5/14 2018 Antwerpen	Administrateur
	Elia Asset	boulevard de l'Empereur 20 1000 Bruxelles	Administrateur
	Elia System Operator	boulevard de l'Empereur 20 1000 Bruxelles	Administrateur
	Gault Millau Benelux	rue Royale 100 1000 Bruxelles	Président du Conseil d'administration
Chris Verhaegen	Coopération technique belge	rue Haute 147 1000 Bruxelles	Administratrice

6.2. Dirigeants effectifs d'Ethias SA

Nom	Société	Siège social	Fonction exercée
Vincent Closon	Fonds commun de Garantie Automobile	rue de la Charité 33 1210 Saint-Josse-ten-Noode	Administrateur
Philippe Lallemand	Meusinvest (Holding financier)	rue Lambert Lombard 3 4000 Liège	Administrateur
	Société fédérale de participations et d'investissement (Holding financier)	avenue Louise 54/1 1050 Bruxelles	Administrateur
	Socofe (Holding financier)	avenue Maurice Destenay 13 4000 Liège	Administrateur
	Sowafin (Holding financier)	avenue Maurice Destenay 13 4000 Liège	Administrateur
	Techspace Aero	route de Liers 121 4041 Herstal	Administrateur
	Wespavia (Holding financier)	avenue Maurice Destenay 13 4000 Liège	Administrateur

7. Justification de l'indépendance et de la compétence des membres du comité d'audit et de risques d'Ethias SA

Le comité d'audit et de risques est composé de quatre administrateurs non exécutifs, dont un administrateur indépendant. Afin de renforcer l'efficacité de ce comité, participent également aux réunions, sans en être membres, le président et le vice-président du comité de direction, l'auditeur interne, le CRO et le cas échéant le commissaire agréé.

Le comité d'audit et de risques est présidé par Monsieur Claude Desseille, administrateur indépendant et est par ailleurs composé de Madame Chris Verhaegen et Messieurs De Lembre et Grafé.

M. Desseille est licencié en actuariat, en mathématiques et en astrophysique. Il bénéficie d'une solide expérience dans le domaine de l'assurance et de la finance. Il a notamment été président et CEO de Winterthur Europe Assurances et membre du conseil du Crédit Suisse Financial Services, administrateur de la BBL et président d'Assuralia.

Il répond aux critères d'indépendance fixés par l'article 526 ter du code des sociétés.

Mme Verhaegen est licenciée en droit et a été secrétaire générale de PensionsEurope jusqu'au 31 décembre 2011. Au sein de l'EIOPA (European Insurance and Occupational Pensions Authority, Francfort-sur-le-Main), elle a été présidente (jusqu'en octobre 2013) et est actuellement membre du groupe de consultation en matière de retraites complémentaires. Jusqu'en octobre 2013, elle a également été membre du groupe de consultation en matière d'assurance et de réassurance. Par ailleurs, elle a été pendant dix ans directrice de l'Association Belge des Fonds de Pension et membre de la Commission des Assurances.

M. De Lembre est docteur en sciences économiques. Sa carrière professionnelle a été consacrée au révisorat d'entreprises et à l'enseignement universitaire dans les domaines du droit comptable belge, des normes IFRS et de l'audit interne et externe. Comme partenaire d'Ernst & Young, il a été réviseur d'entreprises agréé par la CBFA pour les banques et sociétés cotées en bourse. Il a également été président d'Ernst & Young Belgique ainsi que professeur à l'Université de Gand et à la Vlerick Leuven Gent Management School. M. De Lembre est par ailleurs président du conseil d'administration d'Ethias SA.

M. Grafé est docteur en droit, avocat honoraire spécialisé en matière commerciale et a embrassé une longue carrière politique. Membre du comité de contrôle et ensuite administrateur d'Ethias depuis de nombreuses années, il a présidé le conseil d'administration de 2001 à 2007. M. Grafé a en outre été président du collège des commissaires d'Intermosane et président du conseil d'administration de l'Office Régional de l'Informatique et de la Commission Permanente « Droit commercial et économique » de la Chambre des Représentants.

RAPPORT DE GESTION

1. L'année 2013 en quelques dates et faits marquants

1.1. Désengagement de l'activité Vie pour les clients particuliers

Dans sa décision du 20 mai 2010, la Commission européenne a notamment imposé à Ethias de se désengager de toute l'activité Vie Particuliers d'ici fin décembre 2013. Afin de se conformer à cette décision, Ethias a mis en œuvre de 2010 à 2013 toute une série de mesures afin d'accélérer la sortie des réserves.

Ainsi :

- Aucune participation bénéficiaire n'a été distribuée sur les exercices 2011, 2012 et 2013 ;
- Depuis février 2012, les taux garantis des comptes First et Top First sont à 0 % pour tous les nouveaux versements ainsi que pour le rendement futur des contrats souscrits après septembre 2003, et ce au fur et à mesure que les réserves arrivent à échéance dès 8 ans d'existence¹. Cette mesure se fait dans le respect de toutes les obligations contractuelles d'Ethias envers ses clients. Elle n'a pas d'impact sur les assurances non-vie (proposées aux clients particuliers, aux collectivités et aux entreprises), sur les autres produits d'assurance vie pour les clients particuliers, sur les assurances de groupe ainsi que sur les assurances pension des collectivités et des entreprises ;
- Ethias distribue, en tant qu'agent d'assurance pour compte d'Integrale, le CertiFlex-8 depuis février 2012, ce produit étant une alternative aux comptes First et Top First ;
- Diverses actions commerciales ont été mises en œuvre en 2012 et en 2013 afin d'accélérer la sortie des réserves (bonification d'intérêt, octroi d'un bonus en cas de transfert des réserves vers le produit CertiFlex, gratuité des frais d'entrée sur le CertiFlex-8...) ;
- Un accord de distribution a été conclu en janvier 2013 avec Keytrade pour la commercialisation de ses comptes-épargne, afin de cibler les clients recherchant des solutions de placement relativement liquides compte tenu des incertitudes planant sur le marché et d'offrir une alternative complémentaire aux clients First (voir ci-dessous).

Les actions déployées par Ethias ont permis d'accélérer la sortie des réserves. Des sorties de l'ordre de 1.450 millions d'euros ont ainsi été enregistrées sur 2013 au niveau des produits de la gamme non fiscalisée (à savoir First, Top First, First Invest et First Junior), celles-ci représentant 24% des réserves au 1^{er} janvier 2013. La Commission européenne devrait prochainement prendre une décision sur des engagements modifiés qui devraient être respectés par Ethias au-delà de 2013.

1.2. Crédit d'une nouvelle filiale Ethias Distribution Epargne-Crédit

Suite à la crise financière de 2008, Ethias SA a été contrainte de céder sa filiale Ethias Banque. Néanmoins, afin de pouvoir continuer à offrir à sa clientèle une gamme étoffée de produits et services, Ethias SA s'est lancée fin janvier 2013 dans la commercialisation de produits d'épargne pour le compte de Keytrade Banque. Pour ce faire, Ethias SA a créé fin décembre 2012 une nouvelle filiale, Ethias Distribution Epargne-Crédit, agissant en tant qu'apporteur de clients pour Keytrade Banque. Grâce à ce partenariat, Ethias peut apporter une réponse aux assurés qui demandent des solutions d'épargne à court terme. A fin décembre 2013, environ 1.100 clients ont ouvert un compte Keytrade via le site internet d'Ethias.

1.3. Appréciation par Fitch

Le rating s'est amélioré en 2013, passant de BBB- stable outlook à BBB stable outlook (perspective stable).

Fitch reconnaît ainsi que les efforts réalisés par Ethias SA depuis 2009 pour améliorer son profil de risque, sa rentabilité et sa solvabilité ont permis un renforcement de la solidité financière de l'entreprise.

1.4. Autres faits en quelques dates

- 9 janvier : Le holding Xperhis devient Xperthis Group.
- 22 février : Ethias lance une application iPhone Auto 24/7. Cette application permet de déclarer un sinistre auto en toute simplicité.
- 5 mars : Ethias lance My Ethias 3.0, le portefeuille d'assurance en ligne d'une conception totalement nouvelle, conviviale et intuitive.

¹ Pour ces contrats, le taux est garanti jusqu'au terme de la 8ème année suivant la date du premier versement.

Création de la société AME Conseils, qui a pour objet la prise de participations ainsi que la gestion, l'administration et le développement de celles-ci. Elle est entièrement détenue par AME.

- 14 mars :** L'audit effectué par l'asbl Forum Ethibel sur les années comptables 2011-2012 est conforme aux termes du Code d'Investissement Ethique. Depuis 2013, un contrôle trimestriel est effectué. Ces démarches s'inscrivent dans une dynamique de contrôle de l'adéquation de notre Code d'Investissement Ethique et de nos investissements.
- 28 mars :** Xtenso devient Xperthis et absorbe les sociétés Polymedis et Partezis.
- 17 avril :** Parution du 1^{er} numéro de l'e-Newsletter Info Pensions éditée par le département Solutions Pensions Collectivités d'Ethias, en collaboration avec Kluwer.
- 15 mai :** 2 trophées DECAVI
- Ethias est récompensée pour la troisième année consécutive pour une innovation conforme à son engagement sociétal : l'extension de garantie « Un Cœur pour le Sport » dans le cadre des contrats collectifs « accidents sportifs ». Ethias est le premier assureur belge à couvrir les risques cardio-vasculaires durant la pratique d'un sport au sein d'un club, d'une fédération, d'une école ou d'autres institutions.
- Ethias remporte pour la 5^{ème} fois la palme avec son assurance Familiale.
- 17 mai :** La campagne « Bougez pour votre quartier » d'Ethias remporte 3 awards, devenant ainsi la campagne la plus récompensée par les Best of Activation Awards 2013 décernés par l'Association of Communication Companies (ACC) aux meilleures campagnes commerciales de l'année.
- 31 mai :** L'Ethias Trophy reçoit le prix du « Trophée 2012 Sport et développement durable » du Comité International Olympique. Une très belle récompense pour le programme de développement durable de l'Ethias Trophy et qui s'intègre parfaitement dans notre politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).
- 19 juin :** Acquisition de 100% des parts de la société immobilière Dockx Jan par Ethias SA.
- 25 juin :** Ethias est élue « marque préférée des Belges » pour la deuxième année consécutive dans la catégorie assurance par l'étude « European Trusted Brands » du Reader's Digest.
- 26 juin :** Liquidation de la société Korfina Insurance.
- 10 juillet :** Ethias Droit Commun AAM participe à la constitution d'une société coopérative appelée EthiasCo.
- 18 juillet :** Adinfo acquière la société informatique Stesud.
- 25 juillet :** Constitution de la société informatique Afelio détenue à 75% par NRB.
- 31 juillet :** L'application de déclaration de sinistre on-line pour iPhone est aussi disponible pour Android.
- 14 août :** Bernard Thiry, Président du Comité de Direction d'Ethias, reçoit le titre de Citoyen d'Honneur de la Ville de Liège.
- 23 septembre :** Le nouveau bureau de Bruges ouvre ses portes. Il s'agit du prototype d'un nouveau modèle d'agence conçu pour répondre de manière innovante aux défis de l'avenir et aux besoins de nos clients, besoins en perpétuelle évolution.
- Dans le cadre de la semaine de la Mobilité, Ethias reçoit le label « tous vélo-actifs » de la Région Wallonne avec 3 étoiles. Ethias fait partie du Top 5 des entreprises les plus dynamiques en la matière.
- 30 septembre :** Ethias lance la couverture gratuite des pneus hivers neufs.
- 15 octobre :** La campagne « Ethias - Bougez pour votre quartier » reçoit un prix lors des championnats du monde de la publicité (Echo Awards de Chicago) qui récompensent les meilleures campagnes de marketing direct dans le monde.
- 21 octobre :** Ethias reçoit le titre de « meilleur employeur du Limbourg 2013 » lors du concours organisé par le journal Het Belang van Limburg.
- 23 octobre :** Ethias reçoit un quatrième trophée Decavi de l'Innovation, cette fois-ci en assurances Vie pour Publi-Plan : un outil unique qui permet de réaliser diverses simulations de manière à mieux estimer la charge financière que représentent les coûts salariaux, les traitements et les engagements de pensions du personnel d'une entité publique. C'est le quatrième trophée de l'innovation décroché par Ethias en 3 ans.
- 29 octobre :** Acquisition de 100% des parts de la société immobilière Foncière du Berlaymont par Ethias SA.
- 12 novembre :** Le nouveau Welcome Magazine d'Ethias rafle 5 Pearl Awards à New-York.
- 15 novembre :** Ethias, en collaboration avec P&V et Integrale, organise le premier colloque sur le vieillissement à Bruxelles. Ce 1^{er} colloque a posé un diagnostic objectif en matière de vieillissement avec un aperçu des défis auxquels devront faire face l'ensemble des parties concernées par la problématique. Plusieurs orateurs de renom se sont relayés durant cette matinée devant une audience de près de 300 personnes dont faisaient partie, entre autres, la Ministre de l'Emploi Monica De Coninck et le Ministre des Entreprises publiques, Jean-Pascal Labille.

25 novembre : Ethias reçoit le prix Caïus 2013 décerné par l'asbl Prométhée dans la catégorie « Mécénat sociétal » pour son triple partenariat avec les Journées du Patrimoine en Wallonie, Article 27 et l'Association des Centres culturels de la Communauté française de Belgique.

11 décembre : Ethias organise la première édition des « Ethias Prevention Awards », avec le soutien du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale. Ces prix récompensent les meilleures pratiques du secteur public en matière de prévention.

27 décembre : Acquisition de 100% des parts de la société immobilière Koala par Ethias SA.

2. Résultat de l'exercice

Au cours de l'année 2013, le Groupe a consolidé les efforts consentis depuis 2009 sur la voie de l'efficacité et de la rentabilité, dans le respect des valeurs d'éthique, d'humanisme, d'engagement et de proximité.

En 2013, le Groupe enregistre un résultat de 325 millions d'euros. Ce bon résultat a pu être dégagé principalement grâce à l'amélioration de la fréquence des sinistres et à la mise en œuvre des initiatives du plan Visa pour l'Avenir, visant notamment à améliorer la rentabilité et à renforcer la solidité financière de la société.

Le résultat net des opérations courantes avant impôts de 360 millions d'euros est essentiellement généré par l'activité non-vie. Le Groupe continuera à l'avenir à maintenir une gestion technique rigoureuse afin de générer une rentabilité structurelle.

Il est à noter que le résultat enregistré à fin 2013 contribuera non seulement au renforcement des fonds propres d'Ethias SA en vue des exigences complémentaires liées à Solvabilité II, mais a également permis de distribuer au cours du dernier trimestre de 2013 un acompte sur dividende de 25 millions d'euros à Vitrufin, afin de permettre notamment à cette dernière de disposer des liquidités nécessaires en vue du remboursement des intérêts relatifs à l'emprunt obligataire.

2.1. Analyse des résultats de l'exercice

2.1.1. Particuliers

L'encaissement total de l'activité Particuliers s'élève à environ 611 millions d'euros en 2013.

En activité IARD (non-vie), l'encaissement augmente de 1,9 % par rapport à fin décembre 2012 et atteint 543 millions d'euros.

Cette évolution favorable en IARD, s'explique essentiellement par l'accroissement continu de l'activité commerciale, tous les produits contribuant favorablement à cette croissance.

Ethias veut pleinement jouer la carte de l'innovation, que cela soit au niveau de sa gamme de produits ou au niveau de l'évolution digitale.

C'est ainsi qu'une application mobile « Ethias Auto 24/7 » a été lancée. Avec celle-ci, les assurés pourront non seulement déclarer un sinistre auto via leur smartphone, mais aussi rechercher la localisation exacte de nos bureaux grâce au GPS intégré, consulter la liste de nos réparateurs agréés et bien plus encore. Depuis le lancement de cette application, plus de 12.000 téléchargements ont été enregistrés et plusieurs centaines de déclarations ont été introduites via celle-ci.

Après sa création en 2012, l'assurance Habitation pour Locataires, qui peut être souscrite rapidement, simplement et efficacement via internet, a déjà été enrichie de nouvelles garanties en 2013.

Depuis cet hiver, Ethias a été le premier et le seul à couvrir gratuitement les crevaisons des pneus hiver neufs dans toutes ses formules omnium de l'assurance auto.

Ethias a continué à démontrer son savoir-faire spécifique et son engagement sociétal en matière d'assurances Auto, entre autres, par la publication des résultats de l'enquête à grande échelle relative à la perception et à l'influence de la conduite de véhicules équipés de pneus hiver. Parallèlement, l'amélioration de la sécurité routière reste un point important. En témoignent, notre partenariat avec la Sofico au travers des campagnes média autoroutières, notre participation à l'opération Noctambus des TEC visant à promouvoir l'usage des transports en commun (gratuits) la nuit du Nouvel An ainsi que notre partenariat avec la « Vlaamse Stichting Verkeerskunde ».

En matière de communication externe et de développement commercial, Ethias remporte, pour la 5ème fois, le prix DECAVI de l'assurance Famille. Notre produit affiche des garanties fort étendues par rapport à la concurrence pour un prix toujours aussi compétitif. Ethias a été couronnée, en 2013 pour la 2ème année consécutive, « compagnie d'assurance en laquelle les Belges font le plus confiance », selon l'enquête de grande envergure au sujet des « European Trusted Brands », effectuée par Reader's Digest auprès d'un échantillon représentatif de la population. De l'étude « Brand Image Monitor » (BIM), il ressort une fois de plus, qu'en Belgique, Ethias occupe la première place en matière d'image pour son efficacité en gestion de sinistres, pour son accessibilité et pour ses prix compétitifs.

Au demeurant, Ethias a remporté, en 2013, plusieurs prix prestigieux dont 4 nouvelles distinctions pour sa campagne « Bougez pour votre quartier » (1 « Echo Awards » à Chicago et 3 « IMC European Awards »), ce qui porte à 9 le nombre total de récompenses pour ce concept, si on y ajoute les 5 « Pearl Awards » obtenus à New York pour son magazine de bienvenue personnalisé envoyé à ses nouveaux clients.

Après l'inauguration des bureaux de Turnhout et de Maasmechelen en 2011, et la nouvelle implantation à Uccle, en 2012, Ethias a ouvert, en 2013, son premier « Concept Store » à Bruges, renforçant ainsi le caractère dynamique et proactif de ses bureaux. Dans une atmosphère accueillante, nos visiteurs peuvent y bénéficier de nombreuses innovations technologiques.

L'encaissement de l'activité Vie diminue de 28 % par rapport à fin décembre 2012, pour atteindre 68 millions d'euros. Cette diminution drastique découle de la décision prise le 20 mai 2010 par la Commission européenne d'arrêter l'activité Vie pour le segment des Particuliers.

Ethias, souhaitant néanmoins pouvoir offrir à ses clients une gamme étoffée de produits financiers, a conclu en 2011 et 2012 deux accords de distribution avec « Integrale » en vertu desquels Ethias commercialise pour le compte de cette dernière, les produits « Rent » et « CertiFlex-8 », produits d'assurances de la branche 21. Depuis janvier 2013 et ceci via la nouvelle filiale Ethias

Distribution Epargne-Crédit, un nouveau partenariat a été conclu avec Keytrade Bank, répondant ainsi aux besoins des assurés qui demandent des solutions d'épargne à plus court terme.

En ce qui concerne les résultats techniques, les activités d'assurance individuelles non-vie se sont clôturées avec un solde technico-financier net positif.

Ce résultat s'explique, d'une part, par le fait qu'il s'agit d'une année de sinistralité globalement favorable, malgré différents événements climatiques ayant eu un impact sur la sinistralité des assurances Habitation et Auto. Nous retiendrons les jours venteux du mois d'octobre et la tempête de Noël ainsi que le brouillard qui, le 3 décembre, a été à l'origine, à Zonnebeke, d'une collision en chaîne impliquant, au total, 144 véhicules.

D'autre part, il y a lieu de prendre en compte, l'attention continue portée à l'excellence opérationnelle, au contrôle des frais de gestion de sinistres internes et externes, ainsi qu'au contrôle des dépenses sinistres, notamment grâce à la gestion anti-fraude aiguisee et à l'accroissement de l'attention portée aux dommages corporels.

En ce qui concerne l'activité assurance Vie Individuelle, le résultat technico-financier net négatif a pour conséquence qu'aucune participation bénéficiaire ne peut être attribuée à nos assurés.

2.1.2. Collectivités et Entreprises

Au cours de l'année 2013, les Directions des Collectivités et Entreprises ont poursuivi leurs actions sur la voie d'une efficacité et d'une performance pérennisées, dans le respect des valeurs d'éthique, d'humanisme, d'engagement et de proximité.

Cette approche stratégique vise avant tout à consolider les relations avec les assurés Collectivités et Entreprises, en leur offrant une gamme complète et adaptée de solutions de gestion du risque et d'assurance.

Les Collectivités représentent le cœur réaffirmé des activités d'Ethias. Dans un marché économique en pleine mutation, la notion de partenariat revêt toute son importance, tant en termes de sécurité et de protection, que de prévention et d'accompagnement. Une relation qu'Ethias s'attache à renforcer avec ses assurés historiques :

- L'État fédéral, les régions et les communautés ;
- Les corps constitués (Chambre, Sénat, assemblées régionales et communautaires) ;
- Les 10 Provinces ;
- Plus de 580 Villes et Communes ;
- Des centaines de centres publics d'action sociale et de sociétés de logements sociaux ;
- Des milliers de sociétés intercommunales, parastataux, établissements d'intérêt public, zones de polices et associations diverses.

Pour les risques encourus par les services publics et leur personnel, Ethias propose de longue date des couvertures telles que : responsabilité civile, couverture incendie, soins de santé, accidents du travail, accidents sportifs, assurance de voitures et assurance de flottes de voitures/camions, assistance, etc. Ethias couvre également les dégâts ou la destruction du matériel, des immeubles et des installations.

Dans une optique d'amélioration continue, Ethias a poursuivi en 2013 plusieurs innovations majeures concourant à la qualité et au caractère socialement responsable de ses produits et services. Ainsi, l'extension de garantie aux risques cardio-vasculaires et vasculaires-cérébraux en accidents sportifs (« Un Cœur pour le Sport ») a reçu le trophée Decavi de l'Innovation 2013 en assurance non-vie. En Vie, c'est Publi-Plan – ensemble de solutions en vue de planifier de manière optimale les coûts et engagements salariaux futurs de toute institution publique – qui a été mis à l'honneur par les professionnels du secteur avec un trophée Decavi de l'Innovation 2013 en assurance-vie.

En matière de prévention, capitalisant sur des services innovants tels que le dispositif d'alertes des risques météorologiques développé avec l'Institut Royal de Météorologie, Ethias a poursuivi sa volonté d'entretenir une véritable culture de la prévention parmi ses assurés, en favorisant l'échange et le partage de bonnes pratiques. En vue de récompenser les meilleures pratiques de ses assurés, Ethias a lancé en juin 2013 le concept des « Ethias Prevention Awards », trophées de la prévention destiné, dans leur première édition, aux assurés historiques d'Ethias (Loi de 67). En collaboration avec le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, Ethias a permis à chaque institution publique de se porter candidate dans 4 catégories distinctes : sécurité des personnes, protection des biens, formations et plans pluriannuels intégrés. Le 11 décembre 2013, ce sont près de 300 représentants du secteur public – administrations communales, provinces, CPAS, zones de police, intercommunales, etc. – qui ont assisté à Bruxelles à la remise des prix décernés par un jury d'experts indépendants et présidé par le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale.

En assurances Vie, Ethias offre également des solutions adaptées aux besoins de ses assurés (assurances de pensions et de cotisations, assurances de groupe, engagements individuels de pension, assurances dirigeant d'entreprise, contrats de rente, etc.). Elle participe également activement au développement de solutions pour les nouveaux besoins exprimés par le marché : promotion de la pension complémentaire pour les agents contractuels du secteur public, proposition de services pour les fonds de pension au travers de la nouvelle entité Ethias Services (conseils actuariels, gestion financière et administrative...) ou encore le développement d'un applicatif extranet dédié à la gestion des pensions (Easenet Pensions). Pour renforcer sa position d'acteur incontournable et son expertise unique en matière de pensions, Ethias a poursuivi le développement d'initiatives et projets innovants, à forte plus-value pour ses assurés : mise à disposition d'un bulletin trimestriel en matière de pensions (Info-Pensions) en collaboration avec Kluwer, rédaction et publication d'un ouvrage de référence en matière de pensions légales paru aux éditions Vanden Broele, ou encore participation accrue à des formations et conférences dans ces matières. Consciente des enjeux futurs liés à l'évolution démographique de la population belge, et l'inversement progressif de la pyramide des âges, Ethias a piloté une réflexion liée au vieillissement. Pour ce faire, elle a pris en charge la tenue d'un grand colloque sur le vieillissement, en collaboration avec deux

autres assureurs mutuellistes et coopératifs. Ethias entend ainsi proposer et développer, à terme, des solutions durables dans des thématiques telles que la dépendance, l'aide et les soins aux personnes âgées, sans oublier le financement des retraites.

Au départ de sa grande expérience dans le secteur public, Ethias a mis au point des couvertures performantes au service des Entreprises privées, au travers d'une gamme complète d'assurances pour la protection de leurs collaborateurs, de leur patrimoine et de leurs responsabilités. Dans ce cadre, Ethias collabore avec des courtiers spécialisés en entreprises. En 2013, le produit d'assurance hospitalisation « HospiFlex » a permis aux entreprises à la recherche d'une couverture soins de santé de qualité de bénéficier de nos garanties, et de services uniques tels que « EthiasHospi », déclaration en ligne de toute hospitalisation, avec système de tiers-payant automatique.

A l'issue de cet exercice 2013, les résultats des Directions Collectivités et Entreprises sont positifs.

Sur le plan quantitatif, l'encaissement total pour l'activité d'assurance Collectivités et Entreprises a progressé de 14 % et s'élève à 2,081 milliards d'euros.

En non-vie, les activités affichent un encaissement de 723 millions d'euros, résultat de la confiance réaffirmée de nos assurés, du dynamisme des équipes et de leur engagement à renforcer une relation historique de qualité.

Assureur et partenaire privilégié des Collectivités et Entreprises, Ethias continue de renforcer le développement de nouveaux services efficaces et innovants à l'attention de ses assurés, dans l'ensemble de leurs missions et activités : la prévention, l'analyse de risques, la responsabilité sociale de l'entreprise ou encore la mise à disposition d'outils informatiques performants. Dans tous ces domaines, Ethias entend traduire son souci permanent d'efficacité et d'innovation.

En Vie, les activités progressent de 21 % et s'élèvent à 1,358 milliard d'euros. Le portefeuille Assurances Pensions (1^{er} pilier) progresse de 25,3 % et le portefeuille Assurances Groupe (2^{ème} pilier) progresse de 17,8 %. Ethias se positionne plus que jamais comme partenaire des Collectivités publiques dans le domaine des pensions (assurances de pensions et de cotisations, gestion administrative et paiement des retraites, etc.).

En termes de rentabilité, les activités Vie et Non Vie Collectivités et Entreprises dégagent un résultat net positif, traduisant l'amélioration de nos méthodes de gestion ainsi que le rééquilibrage des relations avec nos assurés.

2.1.3. Finances

Politique d'investissement

Différentes politiques d'investissement couvrent l'ensemble des investissements effectués par Ethias SA et décrivent le cadre général dans lequel les placements doivent s'inscrire ainsi que les rôles et responsabilités de tous les intervenants. La politique d'investissement dite générale couvre la majorité des investissements effectués. A côté de cette politique générale, des politiques dédiées existent pour certaines classes d'actifs spécifiques comme l'immobilier et le private equity. Ces politiques sont mises à jour annuellement et ont été approuvées par le Comité de Direction du 25 novembre 2013 et validées par les Comité d'Audit et risques et Conseil d'Administration du 10 décembre 2013.

Les politiques d'investissement définissent les investissements éligibles, les objectifs en termes de risque et de rendement et ce en concordance avec la politique de gestion actifs-passifs (Assets & Liabilities Management), l'allocation des actifs stratégiques ainsi que les guidelines d'investissement qui sont fonction de l'appétit au risque de la société et de ses objectifs financiers à moyen et long terme. Elles ont, entre autres, pour objectif d'assurer la qualité et la liquidité du portefeuille, de diminuer sa complexité et d'optimiser la diversification et le profil de risque tout en respectant le cadre des limites légales et internes ainsi que les guidelines et contraintes de la Commission Européenne. La diversification du portefeuille est poursuivie par classe d'actifs mais également pour toutes les classes d'actifs confondus et à plusieurs niveaux : type d'actifs, secteur, pays, maturité, émetteur/contrepartie, etc.

Comme les années précédentes, l'exposition aux produits non « vanille » comme les structurés, les titrisations, les dérivés et les produits complexes a continué à être réduite en faveur des actifs financiers traditionnels. Les grandes classes d'instruments plébiscités restent les obligations étatiques hors pays périphériques et les obligations crédit, avec une préférence pour le secteur non-financier, ceci en ligne avec les guidelines reprises dans la décision de la Commission Européenne.

Durant l'année 2013, notre exposition aux actions a légèrement remonté, en ligne avec l'évolution de l'exposition moyenne des assureurs belges comme publiée par Assuralia.

Au niveau des investissements obligataires, la première partie de l'année a été caractérisée par une baisse globale des taux, ainsi que des rendements sur les obligations gouvernementales belges, tandis qu'une relative forte remontée a pu être constatée entre mai et septembre. Nous avons profité de ces périodes de rendement plus important pour augmenter notre exposition au risque souverain belge.

La majorité des investissements obligataires a été faite dans des obligations crédit. Malgré le rétrécissement des spreads de crédit surtout dans le 2^{ème} semestre, la bonne tendance des marchés crédit et le pick-up de rendement par rapport aux titres souverains a offert des opportunités d'investissement tout en respectant nos limites internes et en veillant à un couple rendement/risque satisfaisant. Seules les obligations de notation « investment grade » ont été considérées à l'achat. L'exposition aux dettes financières a encore été réduite vu les défis du secteur financier, son lien étroit avec les souverains et une plus grande exigence de l'Europe en termes de « burden-sharing » du secteur privé en cas d'insuffisance de capital.

Les investissements en immobilier ont également augmenté en ligne avec la volonté d'Ethias d'intensifier les investissements dans cette classe d'actifs au travers d'investissements en maisons de repos et de soins et ainsi qu'en immeubles de bureaux.

Les différentes actions menées pour réduire la taille de la branche vie particuliers d'Ethias ont imposé la conservation d'un important coussin de liquidités pendant toute l'année.

Ethias veille également, en tant que partenaire financier responsable, à promouvoir le respect de ses valeurs fondamentales au travers d'un code d'investissement. Une liste noire d'investissements interdits est mise à jour annuellement. La dernière version de ce code d'investissement a été approuvée par le Comité de Direction du 4 février 2013. Dans ses investissements immobiliers,

Ethias favorise également les investissements qui renforcent son rôle sociétal, comme l'investissement dans des maisons de repos et de soins.

Les conditions de marché en 2013

L'année 2013 a débuté sur de bonnes nouvelles avec notamment l'annonce d'une croissance satisfaisante aux Etats-Unis et un moindre besoin de liquidités des banques européennes. En effet, les banques européennes ont remboursé une partie des sommes qui leur avaient été prêtées auparavant par la Banque centrale européenne (BCE) pour éviter qu'elles ne manquent de liquidités. L'incertitude liée aux élections italiennes et les problèmes de Chypre, où certains dépôts bancaires ont dû contribuer au renflouement des banques, ont ensuite causé une certaine volatilité mais n'ont finalement eu qu'un impact temporaire sur les marchés. La BCE a cependant décidé de baisser ses taux, de 0,75 à 0,50%, afin d'éviter tout blocage des marchés.

Durant le deuxième trimestre, les signes de reprise économique en Europe sont devenus plus concrets tandis que les craintes liées à la crise de la dette se sont petit à petit apaisées. Le climat était donc serein lorsque vers juin, la Réserve fédérale américaine (Fed) a commencé à évoquer une diminution de ses achats obligataires. Ces achats faisaient partie des mesures exceptionnelles prises par l'institution monétaire dans le but de baisser les taux longs et relancer l'économie. A la suite de cette annonce, le taux gouvernemental américain à 10 ans a donc bondi de 1,80% à 3,00% entre mai et septembre. Les taux européens ont aussi été impactés par ce mouvement et sur cette période, le taux belge à 10 ans est passé de 2,00% à 2,80%.

Voyant cet important impact sur les marchés, la Fed a ensuite fait quelque peu marche arrière, faisant baisser les taux de marchés aux USA mais aussi en Europe. Mais la baisse des taux de marchés en Europe fut amplifiée par des facteurs internes. L'Europe a en effet montré un léger tassement de sa croissance durant la seconde partie de l'année tandis que l'inflation, à 0,7% en décembre, n'a clairement plus été une menace. La Banque centrale européenne a d'ailleurs décidé en novembre de baisser pour la deuxième fois de l'année son taux de politique monétaire, le faisant passer de 0,50 à 0,25%.

En ce qui concerne la crise de la dette européenne, la tendance de l'année fut clairement à l'apaisement. D'une part, la volatilité sur les pays périphériques (Espagne, Grèce, Italie, Portugal et Irlande) est restée contenue et d'autre part, les primes de risque se sont globalement réduites. Bien qu'il reste de nombreux défis et difficultés, le marché semble actuellement penser que le pire est derrière nous.

Le taux gouvernemental espagnol à 10 ans, qui a commencé l'année au-delà de 5,00%, a terminé à 4,15%. L'Italie a montré une moins bonne performance à cause d'un niveau de départ plus bas (4,30%) et l'agitation liée aux élections en début d'année mais a néanmoins fini 2013 à 4,12%. Le Portugal a vu son taux passer de plus de 6,50% à environ 6,00% malgré quelques remous sociaux liés aux coupes budgétaires. Enfin, l'Irlande a elle aussi vu son taux de financement diminuer grâce à une série de bonnes nouvelles : retour sur les marchés obligataires, sortie prévue du programme d'aide européen et importante réserve de liquidités à disposition en cas de problème.

Sur les marchés d'obligations d'entreprises, l'indice iTraxx à 5 ans, qui représente la prime de risque liée au financement des entreprises tous secteurs confondus, a débuté l'année à 107 bp. Le premier trimestre fut marqué par un écartement important de l'indice causé par les difficultés rencontrées à Chypre et en Italie. L'indice a clôturé le premier trimestre 2013 proche des 130bp. Par la suite, la recherche de rendement et les tensions sur les marchés diminuant, l'orientation des primes de crédit est fortement repartie à la baisse, réduisant de la même façon le taux de financement des émetteurs et le rendement obtenu par les investisseurs. Le marché a été acheteur et poussé l'indice sous le seuil des 100 bps à partir du mois de mai. Cette orientation positive pour les émetteurs d'obligations ne fut cependant que passagère. L'aversion au risque est revenue sur le devant de la scène à partir du mois de juin, lorsque la Fed a évoqué l'arrêt de ses achats obligataires. Les primes de risque sont alors reparties fortement à la hausse pour atteindre environ 130bp en fin de semestre.

La deuxième partie de l'année 2013, les primes de risque se sont réduites de manière quasi continue. L'indice iTraxx est repassé nettement sous le seuil des 100bp à partir d'octobre pour clôturer l'année à 70bp.

Sur les marchés d'actions, la tendance générale fut haussière, marquée par de petites corrections en février (élections en Italie), avril (renflouement des banques chypriotes) et juin (diminution des achats d'actifs aux USA). Les actions sont montées grâce au maintien des politiques monétaires accommodantes (européenne et américaine) et grâce aux bons chiffres économiques, en nette amélioration aux USA et rassurants en Europe. L'économie européenne reste fragile et ce constat se traduit dans l'écart des performances entre l'Eurostoxx50 (+17,95%) et le S&P (+29,60%). De même en Europe, la surperformance de l'Allemagne (DAX : +25,48%) s'explique par sa meilleure santé économique. L'amélioration conjoncturelle espagnole se traduit aussi dans la hausse de son indice, IBEX (+21,42%).

Parmi les secteurs en forte croissance, nous notons ceux les plus exposés au cycle économique et à la situation européenne : le secteur automobile (+35,97%), l'assurance (+33,18%), les médias (+33,18%), la technologie (+27,41%). Les secteurs 'utilities' (+9,18%), 'Boissons et Alimentation' (+7,04%), pétrolières (+4,28%) et Immobilier (+2,63%) sont parmi les moins performants.

3. Participations bénéficiaires et ristournes

Les participations bénéficiaires et ristournes suivantes sont proposées :

Activités vie

- Assurances de groupe

Augmentation du capital décès de 35 % (ou éventuellement diminution de la prime décès de 35 %). Pour les contrats vie du 1^{er} pilier à l'exception de ceux dont la gestion d'actifs se fait en fonds cantonné, le rendement net attribué s'élève au taux garanti. Pour les contrats vie du 2^{ème} pilier à l'exception de ceux dont la gestion d'actifs se fait en fonds cantonné, le rendement net attribué s'élève au taux garanti.

Pour les contrats dont la gestion d'actifs se fait en fonds cantonné, la participation bénéficiaire est accordée conformément au règlement de ce fonds.

- **Assurances individuelles**

Pas d'augmentation du capital décès mais éventuellement diminution de 15 % de la prime périodique pour des contrats « soldes restant dus », à l'exception des contrats tarifés sur base d'une table d'expérience pour lesquels aucune participation bénéficiaire n'est proposée.

Pour les contrats FIRST, FIRST Invest, FIRST Junior et Top FIRST le taux net attribué s'élève au taux garanti et aucune participation bénéficiaire n'est proposée.

Pour les contrats vie classiques, le rendement net attribué s'élève au taux garanti.

- **Contrats de rente**

Aucune participation bénéficiaire n'est proposée à l'exception des contrats dont la gestion d'actifs se fait en fonds cantonné, pour lesquels la participation bénéficiaire est accordée conformément au règlement du fonds.

- **Contrats de capitalisation (branche 26)**

Aucune participation bénéficiaire n'est proposée pour ces contrats.

Activités non-vie

Aucune ristourne n'est attribuée.

4. Appréciation en matière de contrôle interne

La rédaction du rapport en matière d'évaluation du système de contrôle interne est conforme à la circulaire CBFA 2009_26 du 24 juin 2009 ainsi qu'aux normes COSO (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission).

En termes d'environnement de contrôle, Ethias :

- se montre attentive au respect de l'intégrité et des valeurs éthiques qui sont les siennes ;
- vise à l'atteinte de ses objectifs par une définition claire de ses structures organiques, des pouvoirs et des responsabilités appropriés ;
- démontre son engagement à attirer, former et fidéliser des collaborateurs compétents conformément aux objectifs de son plan triennal ;
- instaure pour chacun de ses collaborateurs un devoir de rendre compte de ses responsabilités en matière de contrôle interne.

En termes d'évaluation des risques, Ethias :

- veille à définir des objectifs clairs qui assurent une identification et une évaluation des risques associés à ses objectifs ;
- identifie les risques associés à la réalisation de ses objectifs dans l'ensemble de son périmètre de responsabilité et procède à leur analyse régulière de manière à déterminer les modalités appropriées de gestion de ses risques ;
- intègre le risque de fraude interne et externe dans son évaluation des risques susceptibles de compromettre la réalisation de ses objectifs ;
- identifie et évalue régulièrement les changements qui pourraient avoir un impact significatif sur son système de contrôle interne.

En termes d'activité de contrôle, Ethias :

- met en place et/ou revoit ses activités de contrôle par le biais de directives qui précisent les objectifs poursuivis, et de procédures qui mettent en œuvre ces directives ;
- sélectionne et développe les activités de contrôle qui contribuent à maintenir ou à ramener les risques associés à la réalisation de ses objectifs à des niveaux acceptables.

En termes d'information et de communication, Ethias :

- communique en interne les informations nécessaires au bon fonctionnement des autres composantes du contrôle interne, plus particulièrement par l'obtention d'informations pertinentes et de qualités.

En termes de pilotage, Ethias :

- réalise des évaluations continues et/ou ponctuelles afin de vérifier si les composantes du contrôle interne sont bien mises en place et fonctionnent ;
- communique une évaluation des faiblesses de contrôle interne, en temps voulu, aux responsables des mesures correctrices, notamment au Comité de Direction et au Comité d'audit et de risques.

Comme tout dispositif de contrôle interne, celui mis en place par Ethias ne peut cependant fournir une garantie absolue que les risques soient totalement éliminés et ne procure dès lors qu'une assurance raisonnable quant à la réalisation de ses objectifs. Il est en évolution continue et s'est renforcé en 2013 au travers de :

- la révision régulière de la politique d'investissement adaptée à l'appétit au risque ;
- la poursuite du projet Solvency II ;
- l'amélioration permanente des pratiques visant à l'excellence opérationnelle ;
- la mise en œuvre des politiques de continuité et de sécurité.

Néanmoins, le système de contrôle interne d'Ethias reste perfectible sur certains points puisque :

- la mise en conformité à Solvency II doit être finalisée ;
- le déploiement des politiques de continuité et de sécurité doit être accéléré ;
- les procédures doivent être davantage formalisées et les contrôles mis en œuvre mieux documentés ;
- les préoccupations en matière de lutte contre la fraude interne doivent être davantage intégrées dans les processus opérationnels.

Les conclusions de notre évaluation du système de contrôle interne nous ont amenés à poursuivre nos efforts d'amélioration dans ce domaine via la mise en œuvre de divers plans complémentaires au plan « Visa pour l'avenir ».

5. Gestion du risque

Nous faisons référence à la note 9 des états financiers.

6. Réassurance

La réassurance s'inscrit dans le processus de maîtrise des risques d'assurance.

Elle contribue également à l'amélioration du ratio de solvabilité.

Les programmes de réassurance sont répartis en 4 grands blocs : les assurances de choses, les assurances de responsabilité, les assurances de véhicules à moteur, les assurances de personnes (accidents du travail et assurances décès-invalidité).

Les programmes sont réévalués chaque année pour répondre aux besoins de la production en tenant compte du marché de la réassurance et de l'évolution des fonds propres.

Les principaux risques d'assurance d'Ethias SA concernent les assurances dommages et responsabilités du secteur public, la responsabilité des véhicules à moteurs et les risques catastrophiques en découlant : catastrophe naturelle ou humaine, cumul en accidents du travail et en assurances de groupe ...

Ces risques sont couverts au travers de traités de réassurance et de conventions de réassurance facultative pour les risques sortant du cadre des traités. La majorité de ces contrats sont conclus sur une base non proportionnelle.

Les évolutions de la réassurance entre 2012 et 2013 concernent essentiellement :

- la mise en place d'un traité « Catastrophe de personnes », couvrant les accidents du travail, les accidents Droit commun et les assurances de groupe ;
- l'achat de capacités supplémentaires en Catastrophe Incendie.

Le coût de la réassurance est stable : les augmentations de primes résultant d'un nouveau tableau indicatif (applicable essentiellement aux sinistres avec lésions corporelles) sont compensées par un marché de la réassurance assez soft.

Ethias SA réassure 95 % des activités d'Ethias Droit Commun AAM.

7. Informations relatives aux questions d'environnement et de personnel

Les aspects liés au personnel sont traités dans les rapports de gestion d'Ethias SA et de ses diverses filiales.

8. Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

8.1 Commission européenne

En mai 2010, la Commission européenne a considéré que la recapitalisation d'Ethias par les pouvoirs publics était conforme à la réglementation européenne sur les aides d'état, sous réserve de la réalisation de divers engagements avant fin 2013, dont l'objectif était le redressement de la situation financière de la société.

Hormis le désengagement de la Vie Particuliers et la distribution d'un dividende aux actionnaires publics, réalisés partiellement compte tenu de l'évolution défavorable des conditions de marché pour l'un et la nécessité de donner priorité au renforcement des fonds propres en vue de la prochaine entrée en vigueur de la réglementation Solvency II pour l'autre, l'ensemble des engagements pris vis-à-vis de la Commission européenne, tant ceux relatifs à la gouvernance et à la diminution des risques sur investissements que ceux portant sur des cessions d'activités ou sur la rentabilité technique, ont été respectés jusqu'à fin décembre 2013.

Les deux engagements précités n'ayant pas été satisfaites selon l'échéance fixée, la Commission européenne devrait prochainement prendre une décision sur des engagements modifiés qui devraient être respectés par Ethias au-delà de 2013.

Les négociations qui ont récemment été menées avec les représentants de la Commission conduiront plus que probablement à des engagements modifiés qui n'affecteront en rien les comptes annuels au 31 décembre 2013. Les règles d'évaluation appliquées à cette dernière date restent dès lors adéquates.

8.2 Litige fiscal

Un important litige oppose Ethias SA à l'administration fiscale à propos des « assurances pensions » souscrites par diverses entités publiques (provinces, communes, intercommunales et autres organismes publics) afin d'assurer les pensions légales dues à leurs agents statutaires nommés à titre définitif et à leurs ayant droits.

Ethias SA conteste totalement la position de l'administration fiscale et a porté le dossier en justice.

Par ailleurs, entre-temps, une loi interprétative de l'article 97 de la loi sur le contrat d'assurance terrestre promulguée le 19 juillet 2013 est venue mettre fin à une controverse vieille de plus de vingt ans quant à la notion d'assurance vie, en confirmant que la présence d'un aléa au sens du code civil (chance de gain ou de perte) n'est pas nécessaire pour qu'on puisse qualifier un contrat d'assurance vie, ce qui ne peut que renforcer la thèse d'Ethias.

Ethias reste confiante dans l'issue favorable du litige devant la juridiction supérieure.

9. Autres activités du Groupe

Le résultat net des autres activités du Groupe est principalement généré par la société NRB et ses filiales.

En 2012, une nouvelle vision et une stratégie ont été définies :

« Nous sommes un modèle pour l'économie belge, reconnu comme n° 1 en termes de qualité et d'innovation dans notre métier : les technologies informatiques.

Nos clients sont implantés sur tout le territoire belge, en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre, ainsi qu'en Europe pour certains secteurs d'activité spécifiques.

Grâce à notre savoir-faire technologique et fonctionnel reconnu, à notre modèle de Delivery efficace et à nos collaborateurs motivés, nous sommes une société très performante à tous niveaux.

Nos collaborateurs sont fiers et reconnus pour leurs succès. »

Durant l'année 2013, NRB a poursuivi la mise en oeuvre de cette stratégie, à savoir :

- Le renforcement de l'outsourcing non mainframe, par le biais d'une offre en matière de cloud computing ;
- Le développement de solutions web et mobile au travers entre autres de la création d'une entité spécialisée sous le nom d'Afelio ;
- Le développement des activités dans le secteur public local ;

Parallèlement, des profils clés ont été recrutés pour renforcer les compétences des équipes.

Les bases pour la croissance à court, moyen et long termes ont été établies :

- La première phase de développement, démarrée en 2012 et qui se poursuit, consiste à renforcer les activités traditionnelles de l'entreprise en Wallonie et dans le secteur public.

- La deuxième phase, dont les premières étapes se sont concrétisées dès 2013, concerne le développement de nos activités dans le secteur industriel.
- La troisième phase, principalement en 2014, porte sur le développement de nos activités en Flandre.

En date du 28 mars 2013, les trois entités opérationnelles de Xperthis (Partezis, Polymedis et Xtenso) ont fusionné pour ne former qu'une seule entité appelée Xperthis. La société holding Xperthis a été renommée Xperthis Group.

Le 18 juillet 2013, la société Adinfo a acquis 100% des parts de la S.A Stesud. Seuls les 6 derniers mois 2013 du compte de résultats de Stesud sont intégrés dans la consolidation du groupe au 31 décembre 2013.

En date du 25 juillet 2013, NRB a participé à la création d'Afelio, une start-up en constitution, à concurrence de 75%.

Le sous-groupe NRB présente des états financiers consolidés en normes belges. Les données ci-dessous reprennent les principaux chiffres issus de cette sous-consolidation.

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 208 millions d'euros et le résultat d'exploitation consolidé représente 7,75% de celui-ci.

Le résultat financier s'établit à -2 millions d'euros suite à l'enregistrement des écarts de consolidation positifs en charges financières en 2013.

Au bilan, nous remarquerons les rubriques suivantes :

- Les actifs immobilisés atteignent un montant de 91,6 millions d'euros dont des immobilisations corporelles pour 40,5 millions d'euros et des écarts de consolidation positifs pour 36,3 millions d'euros.
- Les créances à un an au plus à hauteur de 60,4 millions d'euros.
- Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles s'élèvent à 58,8 millions d'euros.
- Après affectation du résultat de NRB, les fonds propres consolidés atteignent 97,6 millions d'euros.
- Les intérêts de tiers s'élèvent à 26,3 millions d'euros.
- Les dettes à un an au plus atteignent 86,2 millions d'euros.

Les activités de l'exercice 2013 ont permis de dégager un bénéfice consolidé de 7,4 millions d'euros dont 6,2 millions en part du groupe et 1,1 millions d'euros en part de tiers.

10. Evènements survenus après la clôture de l'exercice

Aucun évènement susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes n'est survenu après la clôture de l'exercice.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. Etat de la situation financière consolidé

En milliers d'euros	Annexes	31 décembre 2013	31 décembre 2012 retraité	31 décembre 2011 retraité
Actif				
Écarts d'acquisition	11.1	28.969	27.208	25.310
Autres actifs incorporels	11.2	13.212	12.832	9.164
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	11.6	133.390	141.385	145.982
Participations dans des entreprises associées	11.3	24.794	24.716	39.270
Immeubles de placement	11.6	357.431	295.916	167.431
Actifs financiers disponibles à la vente	11.4	13.489.786	13.882.092	13.386.998
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	11.4	1.698.333	1.514.710	1.861.028
Prêts, dépôts et autres placements financiers comptabilisés au coût amorti	11.4	1.103.481	1.165.672	1.565.404
Instruments financiers dérivés	11.5	4.754	3.787	5.234
Placements afférents aux contrats en unités de compte	11.4	476.546	515.004	497.813
Placements financiers		16.772.899	17.081.264	17.316.477
Part des réassureurs dans les provisions techniques	11.13	141.191	1.425.014	1.352.229
Impôts différés actifs	11.10	126.017	172.844	356.313
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	11.7	176.269	190.480	272.144
Créances nées des opérations de réassurance cédée	11.7	1.114.453	929.806	936.130
Autres créances	11.7	634.357	473.358	442.928
Autres actifs	11.8	285.931	303.884	322.203
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11.9	1.567.064	1.998.937	1.666.097
Actifs destinés à la vente dont actifs relatifs à des abandons d'activités	11.11	3.597	-	11.407
Total de l'actif		21.379.572	23.077.644	23.063.084
Passif				
Capital social		1.000.000	1.000.000	2.000.000
Réserves et report à nouveau		248.561	133.026	(644.140)
Résultat net de la période		325.151	140.535	(186.174)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		170.443	60.725	(284.881)
Capitaux propres du groupe		1.744.154	1.334.286	884.806
Participations ne donnant pas le contrôle		42.150	46.446	43.293
Total des capitaux propres	11.12	1.786.304	1.380.732	928.099
Passifs liés à des contrats d'assurance		8.135.735	7.922.407	7.342.489
Passifs liés à des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire		9.469.739	10.594.681	11.752.468
Passifs liés à des contrats d'investissement sans participation discrétionnaire		46	680	1.231
Passifs relatifs aux contrats en unités de compte		476.547	515.005	497.813
Passifs relatifs à la participation aux bénéfices		13.400	11.257	9.831
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	11.13	18.095.467	19.044.030	19.603.832
Dettes subordonnées	11.14	321.500	321.500	320.000
Autres dettes de financement	11.14	41.929	51.033	74.188
Avantages au personnel	11.16	537.258	550.046	465.584
Provisions	11.15	148.922	65.565	80.936
Instruments financiers dérivés	11.5	-	-	7.324
Dettes d'impôt exigible	11.17	35.385	37.281	29.327
Impôts différés passifs	11.10	4.206	2.503	2.529
Dettes liées aux activités opérationnelles	11.17	185.758	1.438.443	1.376.298
Autres dettes	11.17	218.093	186.511	174.968
Dettes liées aux actifs destinés à la vente et aux activités abandonnées	11.11	4.749	-	-
Total des autres passifs		19.593.268	21.696.912	22.134.985
Total du passif		21.379.572	23.077.644	23.063.084

Les états et annexes numérotés de 1 à 14 font partie intégrante des états financiers consolidés IFRS établis au 31 décembre 2013.

2. Compte de résultats consolidé

En milliers d'euros	Annexes	31 décembre 2013	31 décembre 2012 retraité
Primes brutes	12.1	2.691.760	2.454.822
Primes cédées aux réassureurs	12.3	(71.881)	(117.665)
Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours ^(a)		(11.782)	(8.487)
Autres produits des activités d'assurance		3.252	3.894
Chiffre d'affaires des activités d'assurance ^(a)	12.1	2.611.348	2.332.564
Produits des autres activités	12.4	163.309	144.754
Chiffre d'affaires		2.774.657	2.477.318
Produits nets des placements		658.328	708.046
Plus ou moins-values nettes réalisées sur placements		33.368	10.565
Variation de la juste valeur des placements par le résultat ^(b)		81.604	132.166
Produits financiers nets	12.5	773.300	850.776
PRODUITS NETS DES OPERATIONS COURANTES		3.547.957	3.328.094
Charges des prestations d'assurance		2.632.888	2.772.581
Charges ou produits nets des cessions aux réassureurs	12.3	(26.431)	(92.793)
Charges de gestion ^(c)		280.856	264.554
Charges techniques des activités d'assurance	12.2	2.887.313	2.944.342
Charges des autres activités	12.4	174.691	145.398
Charges d'exploitation		3.062.004	3.089.739
Variation des dépréciations et amortissements sur placements (nette)	12.5	24.791	(7.620)
Autres charges financières liées aux placements	12.5	83.389	21.021
Charges liées aux dettes de financement	12.6	18.146	19.257
Charges financières et de financement		126.326	32.658
CHARGES NETTES DES OPERATIONS COURANTES		3.188.331	3.122.397
RESULTAT NET DES OPERATIONS COURANTES AVANT IMPOTS		359.627	205.696
Dépréciation des écarts d'acquisition		-	-
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		222	354
Impôts sur le résultat	12.9	(29.678)	(59.473)
RESULTAT NET DES OPERATIONS APRES IMPOTS		330.171	146.578
Résultat net sur abandons d'activités avant impôts	12.10	-	596
Impôts sur abandons d'activités	12.10	-	-
Résultat net consolidé		330.171	147.174
Part du Groupe		325.151	140.535
Participations ne donnant pas le contrôle		5.020	6.639

a) Net de réassurance

b) Inclut la variation de juste valeur des placements dont le risque financier est supporté par l'assuré

c) Inclut les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration, les frais internes de gestion des sinistres et autres charges techniques

3. Etat du résultat global consolidé

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012 retraité
RESULTAT NET CONSOLIDE	330.171	147.174
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite à prestations définies	20.749	(67.771)
Impôt relatif aux éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	(7.053)	23.035
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	13.696	(44.735)
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	99.161	545.017
Impôt relatif aux gains et pertes reconnus dans les autres éléments du résultat global	(3.140)	(154.676)
Eléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net	96.021	390.341
PRODUITS ET CHARGES RECONNUS DANS LES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	109.717	345.606
RESULTAT NET GLOBAL CONSOLIDE	439.888	492.780
Part du Groupe	434.868	486.140
Participations ne donnant pas le contrôle	5.020	6.639

4. Etat des flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	Annexe	31 décembre 2013	31 décembre 2012 retraité
Résultat courant et des abandons d'activités avant impôts (Total 1)		359.627	205.696
Amortissements et dépréciations sur actifs corporels et incorporels	11.2, 11.6	19.279	19.756
Variation des dépréciations sur instruments financiers et immeubles de placement	11.4, 12.5	24.791	(7.620)
Variation de la juste valeur des placements comptabilisés par le biais du compte de résultats	11.4	(81.604)	(132.166)
Provisions pour risques et charges, et autres passifs	11.15	81.981	54.412
Variation des provisions liées aux contrats d'assurance et d'investissement	11.13	519.303	(1.486.427)
Déduction des montants inclus dans le résultat courant avant impôts pour prise en compte au sein des flux de trésorerie réels		(604.324)	(704.564)
Corrections des montants sans impact sur les flux de trésorerie (Total 2)		(40.574)	(2.256.609)
Dividendes et acomptes sur dividendes encaissés		29.347	48.065
Revenus financiers encaissés	12.5	596.094	644.675
Variation des créances et dettes courantes	11.7, 11.17	(1.651.484)	179.954
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement		108.731	(64.256)
Impôts décaissés		(92.906)	(23.434)
Autres variations (Total 3)		(1.010.217)	785.004
Flux de trésorerie nets générés (absorbés) par les activités opérationnelles (Total 1+2+3)		(691.165)	(1.265.908)
Prises de participation dans des filiales, nettes de la trésorerie acquise	6.3.1	(12.153)	(22.754)
Acquisition d'actifs financiers et des immeubles de placement	11.4, 11.6	(2.865.659)	(2.994.425)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	11.6, 11.2	(14.836)	(13.897)
Cessions de participation dans des filiales, nettes de la trésorerie cédée	6.3.2	(1.969)	25.310
Cession d'actifs financiers et des immeubles de placement	11.4, 11.6	3.255.196	4.727.250
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	11.2, 11.6	5.212	182
Flux de trésorerie nets générés (absorbés) par les activités d'investissement		365.790	1.721.666
Dividendes payés par la maison mère		(25.000)	(40.000)
Dividendes versés aux tiers		(6.127)	(6.332)
Emissions de dettes financières	11.14	-	-
Remboursements de dettes financières	11.14	(31.317)	(72.327)
Intérêts payés sur dettes financières	12.6	(18.179)	(19.434)
Flux de trésorerie générés (absorbés) par les activités de financement		(80.622)	(138.094)
Total des flux de trésorerie		(405.997)	317.663
Trésorerie ou équivalent début de période	11.9	1.967.876	1.666.082
Trésorerie ou équivalent fin de période	11.9	1.549.449	1.967.876
Variations des comptes de trésorerie		(405.997)	317.663
Effets des écarts de conversion des monnaies étrangères et des autres mouvements		(727)	(112)
Variation de la trésorerie		(418.427)	301.795

Les flux de trésorerie relatifs à la filiale destinée à être cédée n'ont pas été présentés de manière séparée au sein de cet état. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de cette société se montent à 1.776 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

5. Etat des variations des capitaux propres consolidé

En milliers d'euros	2013						
	Capital souscrit	Résultat reporté	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres	Capitaux propres du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 1^{er} janvier	1.000.000	273.561	120.108	(59.383)	1.334.286	46.446	1.380.732
Résultat net consolidé		325.151			325.151	5.020	330.171
Produits et charges reconnus dans les autres éléments du résultat global		96.021	13.696		109.717	-	109.717
Résultat global net consolidé	-	325.151	96.021	13.696	434.868	5.020	439.888
Mouvements de capital	-				-	-	-
Distribution de dividendes		(25.000)			(25.000)	(6.127)	(31.127)
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	(3.189)	(3.189)
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 31 décembre	1.000.000	573.712	216.129	(45.686)	1.744.154	42.150	1.786.304

En milliers d'euros	2012 retraité						
	Capital souscrit	Résultat reporté	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres	Capitaux propres du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 1^{er} janvier	2.000.000	(830.314)	(270.233)	(14.647)	884.806	43.293	928.099
Résultat net consolidé		140.535			140.535	6.639	147.174
Produits et charges reconnus dans les autres éléments du résultat global		389.953	(44.735)		345.218	-	345.218
Résultat global net consolidé	-	140.535	389.953	(44.735)	485.752	6.639	492.392
Mouvements de capital	-				-	-	-
Distribution de dividendes		(40.000)			(40.000)	(6.332)	(46.332)
Variation du périmètre de consolidation	-	3.339	-	-	3.339	2.845	6.184
Autres mouvements	(1.000.000)	1.000.000	388	-	389	-	389
Capitaux propres au 31 décembre	1.000.000	273.561	120.108	(59.383)	1.334.286	46.446	1.380.732

Par rapport à la publication de 2012, les impôts différés ont été reclasés afin de les rattacher à l'actif concerné.

En 2013, la colonne « Actifs financiers disponibles à la vente » présente, après application de la comptabilité reflet, la variation nette des plus ou moins-values latentes comptabilisées sur les actifs concernés ainsi que les impôts différés y afférents.

La colonne « Autres » reprend principalement la réserve pour pertes et gains actuariel sur engagements de retraite, nets d'impôts.

6. Information générale

6.1 Le Groupe

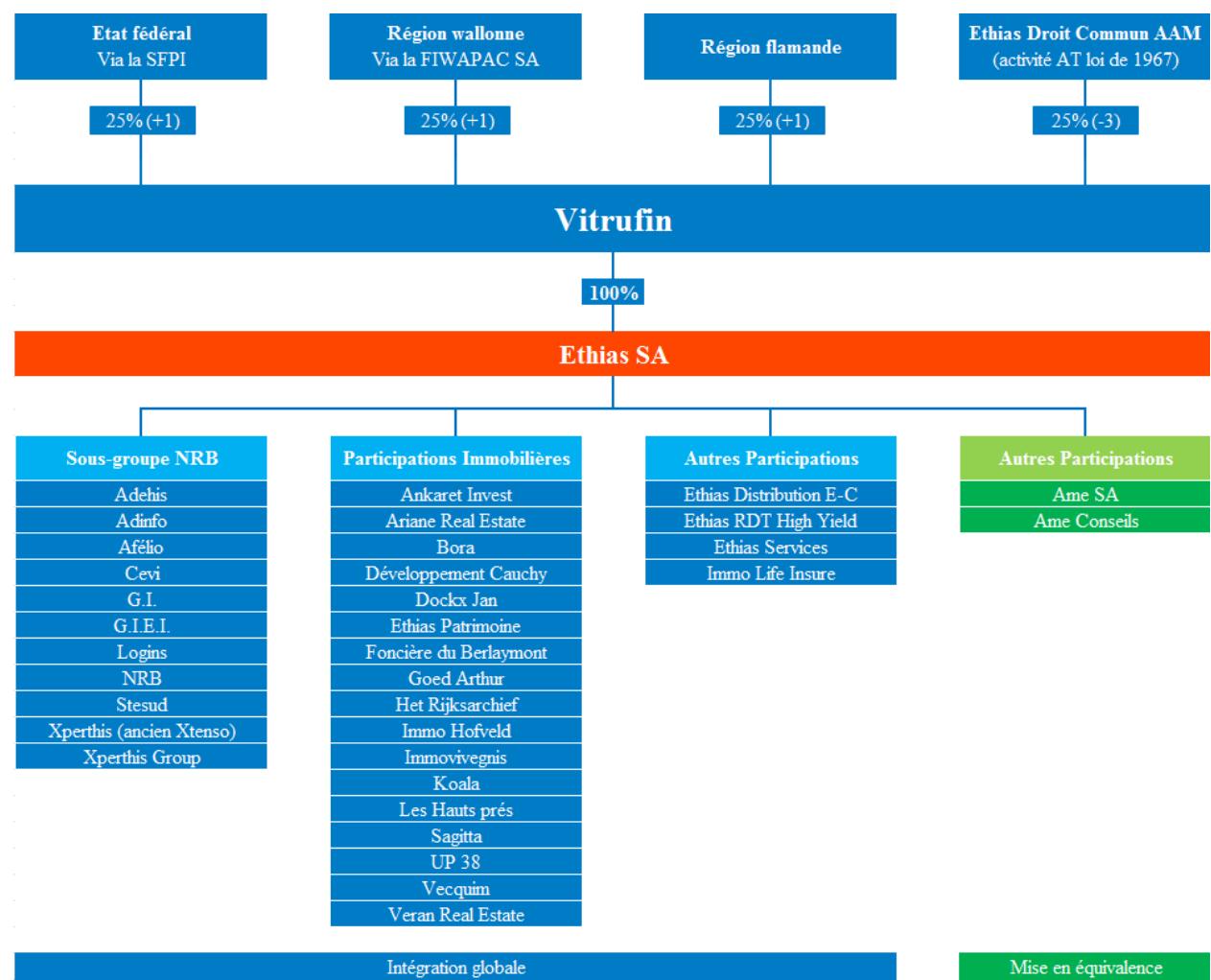
Ethias SA est la société consolidante du Groupe Ethias.

Ethias SA est une entreprise d'assurances agréée sous le n° 0196 pour pratiquer toutes les branches d'assurances non-vie, les assurances sur la vie, les assurances de nuptialité et de natalité (AR des 4 et 13 juillet 1979, MB du 14 juillet 1979) ainsi que les opérations de capitalisation (MB du 16 janvier 2007).

Ethias SA est une société anonyme établie en Belgique avec le numéro d'entreprise 0404.484.654. Son siège social est situé rue des Croisiers, 24 à 4000 Liège.

Le Groupe emploie 2.776 personnes au 31 décembre 2013 par rapport à 2.745 personnes au 31 décembre 2012.

La structure juridique du Groupe se présente comme suit :



6.2 Périmètre de consolidation

6.2.1. Liste des filiales consolidées

	2013				2012	
	Pays	Secteur	Devise	Fraction du capital détenue au 31 décembre	Fraction du capital détenue au 31 décembre	Variation du périmètre
Société consolidante :						
Ethias SA	Belgique	Assurance	EUR	100,00%	100,00%	
Sociétés consolidées par intégration globale :						
Immo Life Insure	Belgique	Assurance	EUR	100,00%	100,00%	En liquidation
Korfina Insurance	Belgique	Assurance	EUR	0%	100,00%	Liquidée en 2013
Ethias Distribution E-C	Belgique	Autre	EUR	100,00%	100,00%	
Ethias RDT High Yield	Belgique	Autre	EUR	100,00%	100,00%	
Ethias Services	Belgique	Autre	EUR	99,90%	99,90%	
Ankaret Invest	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	
Ariane Real Estate	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	
Bora	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	
Développement Cauchy	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	
Dockx Jan	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	0,00%	Acquise en 2013
Ethias Patrimoine	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	
Foncière du Berlaymont	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	0,00%	Acquise en 2013
Goed Arthur	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	
Het Rijksarchief	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	
Immo Hofveld	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	
Immovivegnis	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	
Koala	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	0,00%	Acquise en 2013
Les Hauts prés	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	
Sagitta	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	
UP 38	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	
Vecquim	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	
Veran Real Estate	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	
Adehis	Belgique	Informatique	EUR	34,88%	34,88%	
Adinfo	Belgique	Informatique	EUR	34,88%	34,88%	
Afelio	Belgique	Informatique	EUR	51,36%	0,00%	Constituée en 2013
Cevi	Belgique	Informatique	EUR	34,88%	34,88%	
G.I.(*)	Belgique	Informatique	EUR	100,00%	100,00%	
G.I.E.I.(*)	Belgique	Informatique	EUR	100,00%	100,00%	
Logins	Belgique	Informatique	EUR	34,88%	34,88%	
NRB	Belgique	Informatique	EUR	68,39%	68,39%	
Partezis	Belgique	Informatique	EUR	0%	37,61%	Absorbée par Xperthis en 2013
Polymedis	Belgique	Informatique	EUR	0%	37,61%	Absorbée par Xperthis en 2013
Stesud	Belgique	Informatique	EUR	34,88%	0,00%	Acquise en 2013
Xperthis (ancien Xtenso)	Belgique	Informatique	EUR	37,61%	37,61%	
Xperthis Group	Belgique	Informatique	EUR	37,61%	37,61%	
Sociétés associées et mises en équivalence :						
AME SA	Belgique	Holding	EUR	50,00%	50,00%	
AME Conseils	Luxembourg	Autre	EUR	50,00%	-	Constituée en 2013

(*) Groupements d'intérêt économique sans capital dont le Groupe détient la majorité du pouvoir de contrôle.

6.2.2. Liste des filiales non consolidées

	2013				2012	
	Pays	Secteur	Devise	Fraction du capital détenue au 31 décembre	Fraction du capital détenue au 31 décembre	Variation du périmètre
Assurcard	Belgique	Assurance	EUR	25,00%	25,00%	
Aviabel	Belgique	Assurance	EUR	24,70%	24,70%	
Whestia	Belgique	Assurance	EUR	25,10%	25,10%	
BC Meetjesland-Maldegem	Belgique	Autre	EUR	27,58%	27,58%	
BC Regio Geraardsbergen	Belgique	Autre	EUR	27,12%	27,12%	
Ecetia Finances	Belgique	Autre	EUR	40,00%	39,96%	Rachat d'actions
Ethias Life Fund Management s.a.	Belgique	Autre	EUR	99,92%	99,92%	En liquidation
G.I.E. Legibel	Belgique	Autre	EUR	46,21%	54,42%	En liquidation
Hotel Wellness	Belgique	Autre	EUR	100,00%	0,00%	Acquise en 2013
Lexar Technics	Belgique	Autre	EUR	45,32%	52,87%	Remboursement
L'Ouvrier chez lui	Belgique	Autre	EUR	63,58%	63,58%	
Palais des expositions de Charleroi s.c.	Belgique	Autre	EUR	23,04%	23,04%	
TEB Participations (ancien Ecetia Participations)	Belgique	Autre	EUR	29,43%	29,43%	
Ariane Building	Belgique	Immobilier	EUR	25,00%	25,00%	
Cerek Loi 1	Belgique	Immobilier	EUR	35,00%	0,00%	Acquise en 2013
Société Immobilière de Rénovation	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	0,00%	Acquise en 2013
TEB Foncière (ancien Ecetia Immobilier)	Belgique	Immobilier	EUR	29,41%	29,41%	
Thier sur la fontaine	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	0,00%	Acquise en 2013
Vital Building	Belgique	Immobilier	EUR	50,00%	50,00%	
Skarabee	Belgique	Informatique	EUR	31,25%	31,25%	

Les filiales et entreprises associées d'un intérêt négligeable par rapport aux fonds propres consolidés du Groupe sont exclues du périmètre de consolidation. Ainsi, ces entités ne sont pas consolidées à partir du moment où elles représentent séparément ou conjointement moins d'un pourcent de l'actif net consolidé du Groupe.

6.3 Acquisitions et cessions de filiales

6.3.1. Acquisitions

En milliers d'euros	2013	2012
Immobilisations incorporelles	376	4.798
Immeubles de placements	44.370	82.778
Placements financiers	8	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Autres actifs et immobilisations corporelles	3.471	9.690
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.454	4.260
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	-	-
Dettes de financement	(35.906)	(52.520)
Provisions pour risques et charges	(291)	(110)
Autres passifs	(4.189)	(18.015)
Actifs et passifs nets identifiables acquis	11.294	30.881
Goodwill sur les acquisitions	1.762	1.239
Variation de trésorerie relative à des acquisitions d'exercices précédents	775	(7.162)
Participations ne donnant pas le contrôle	1.777	2.056
Contreparties payées en trésorerie	15.607	27.014
Trésorerie acquise	3.454	4.260
Flux nets de trésorerie	12.153	22.754

Le Groupe, ayant affirmé sa volonté d'investir davantage dans les actifs immobiliers, a procédé à l'acquisition d'une série de filiales immobilières. En 2013, le Groupe a poursuivi sa politique d'investissement immobilier par l'acquisition de nouvelles filiales immobilières : Jan Dockx, Foncière du Berlaymont et Koala.

De son côté, la filiale NRB a participé à la création d'Afélia, une start-up en constitution à concurrence de 75 %.

La société Adinfo a acquis 100% des parts de la société Stesud.

Le goodwill présenté représente la partie résiduelle du prix d'achat qui n'a pas pu être affectée aux actifs acquis.

6.3.2. Cessions

En milliers d'euros	2013	2012
Immobilisations incorporelles	-	-
Placements financiers	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Autres actifs	42	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.661	-
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	(1.851)	-
Dettes de financement	-	-
Provisions pour risques et charges	-	-
Autres passifs	(197)	-
Actifs et passifs nets identifiables	1.655	-
Bénéfice / (perte) sur cessions, net d'impôts	37	-
Trésorerie nette reçue relative à des cessions sans perte de contrôle	-	25.310
Trésorerie cédée	(3.661)	-
Flux nets de trésorerie	(1.969)	25.310

En juin 2013, Ethias SA a procédé à la liquidation de la société Korfina.

7. Résumé des principes comptables significatifs

7.1 Base de préparation des états financiers consolidés

7.1.1 Principes généraux

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis sur la base du référentiel des Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), telles que définitives, en vigueur au 31 décembre 2013 et adoptées par l'Union européenne avec effet à cette date.

Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur une base de continuité d'exploitation. Ils donnent une image fidèle de la situation financière, des performances financières et des flux de trésorerie du Groupe, basée sur une information pertinente, fiable, comparable et compréhensible. Les comptes sont présentés en milliers d'euros et sont arrondis au millier le plus proche.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception notamment des éléments d'actif et de passif relatifs aux contrats d'assurance, qui sont évalués selon les méthodes déjà appliquées par le Groupe en normes belges et pour les instruments financiers évalués à la juste valeur (instruments financiers à la juste valeur par résultat et instruments financiers disponibles à la vente).

7.1.2 Nouvelles normes, amendements et interprétations publiés et adoptés à partir du 1^{er} janvier 2013

La norme révisée IAS 19 « Avantages du personnel » contient un certain nombre de modifications concernant la comptabilisation et l'évaluation des différentes catégories d'avantages au personnel. Depuis l'adoption des IFRS au 1^{er} janvier 2011, le Groupe a choisi de comptabiliser les gains et des pertes actuariels en capitaux propres dans les Autres éléments du résultat global. Le mécanisme du « corridor » n'a jamais été d'application au sein du Groupe. Par ailleurs, le Groupe a incorporé l'effet des taxes et cotisations à payer par le régime au sein du coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Le détail de cet impact est repris au sein des annexes 11.16 et 12.8. Conformément aux améliorations 2011 de l'IASB relatives à l'IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe présente l'impact rétrospectif de ces retraitements aux 31 décembre 2012 et 1 janvier 2012 au sein de ses principaux états financiers.

La norme IFRS 13 « Evaluation à la juste valeur » requiert de justifier la manière dont la juste valeur est déterminée par le Groupe. La prise en compte de cette exigence se reflète dans les annexes 11.4 et 11.6. Le Groupe applique cette norme de manière prospective à compter du 1^{er} janvier 2013.

L'amendement à la norme IFRS 7 « Informations à fournir » traite de la compensation d'actifs et passifs financiers. Comme expliqué au niveau de l'annexe 11.5, cette norme n'a pas d'impact sur le Groupe.

L'amendement à l'IAS 1 sur la présentation des « autres éléments du résultat global » requiert de présenter de manière distincte les éléments qui seront reclasés ultérieurement en résultat net de ceux qui ne peuvent y être reclasés. De plus, les impôts relatifs à ces éléments doivent également être présentés de manière séparée. Ce changement modifie l'état du résultat global consolidé.

7.1.3 Normes et interprétations futures

Le Groupe a choisi de n'appliquer aucune des nouvelles normes, révisées ou amendées pour lesquelles les IFRS donnent le choix d'anticiper ou non leur entrée en vigueur.

Par ailleurs, le Groupe a procédé à une analyse des normes et interprétations qui entreront en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2014. L'évaluation de l'impact potentiel des ces dispositions futures est actuellement en cours.

Enfin, le Groupe suit l'élaboration par l'IASB des principales normes et interprétations pouvant avoir un impact significatif sur les comptes. A ce titre, il suit principalement l'évolution des futures normes IFRS 4 « contrats d'assurance » et IFRS 9 « instruments financiers ».

7.2 Principes et méthodes de consolidation

Le Groupe consolide les entités de son périmètre en utilisant la méthode de consolidation fonction du type de contrôle qu'elle exerce sur l'entité.

Les filiales sont les entités contrôlées par le Groupe. Le contrôle est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier s'il y a ou non contrôle, il est tenu compte des droits de vote potentiels et des options de conversion pouvant être exercés sur la période considérée. Les comptes d'une filiale sont intégrés aux comptes consolidés du Groupe, de la date à laquelle la société mère acquiert le contrôle de la filiale jusqu'à la date à laquelle elle cesse de l'avoir.

Les transactions intra-groupe, les soldes et les gains et pertes sur les opérations entre les sociétés du Groupe sont éliminés. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les actifs nets et les résultats nets des filiales consolidées sont présentées séparément dans l'état de la situation financière et au compte de résultats. Après la date d'acquisition, les participations ne donnant pas le contrôle comprennent le montant évalué à la date d'acquisition et la part des variations des capitaux propres depuis la date d'acquisition attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Une coentreprise résulte d'un accord contractuel par lequel deux parties ou plus entreprennent ensemble une activité économique, soumise à un contrôle conjoint. Les intérêts dans les coentreprises sont comptabilisés au niveau des comptes consolidés par la méthode de mise en équivalence.

Les entreprises associées sont les entités sur les politiques financières et opérationnelles desquelles le Groupe exerce une influence notable sans en avoir le contrôle. Les comptes consolidés intègrent la part du Groupe dans le résultat des entreprises associées selon la méthode de la mise en équivalence, de la date à laquelle la société mère acquiert une influence notable jusqu'à la date à laquelle elle cesse de la détenir. Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est égale ou supérieure à sa participation dans celle-ci, la valeur comptable de la participation est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, sauf si le Groupe est soumis à une obligation légale, ou implicite, ou a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée. Le montant des investissements du Groupe dans les entreprises associées inclut l'écart d'acquisition (net des pertes de valeur cumulées) identifié à l'acquisition.

7.3 Regroupements d'entreprise

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées par l'application de la méthode d'acquisition. Le coût de l'acquisition est évalué comme la juste valeur des actifs donnés, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou engagés (y compris les passifs éventuels) à la date de transaction. La fraction du coût d'acquisition excédant la juste valeur de la part du Groupe dans les actifs nets identifiables acquis est enregistrée comme un écart d'acquisition. Les frais connexes à l'acquisition sont généralement enregistrés en résultat lorsqu'ils sont engagés.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les participations ne donnant pas le contrôle peuvent être évaluées initialement soit à la juste valeur, soit à la part proportionnelle de la participation contrôlante dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. Le choix de la base d'évaluation est déterminé par opération par opération. La part des capitaux propres et du résultat des participations ne donnant pas le contrôle est identifiée sur une ligne distincte respectivement au bilan et au compte de résultats.

Lorsque la contrepartie que le Groupe transfère en échange de l'entreprise acquise comprend une partie variable, cette contrepartie est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition et fait partie intégrante du montant de la contrepartie transférée en échange de l'entreprise acquise dans le cadre du regroupement d'entreprises. Les variations ultérieures de valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

Pour les entreprises associées, cet écart d'acquisition n'est pas comptabilisé distinctement mais intégré dans le montant des investissements dans les entreprises associées. Si le coût d'acquisition est moins important que la juste valeur de la part du Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, la différence est comptabilisée directement en résultat.

Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étape, le Groupe réévalue la participation détenue précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et comptabilise l'éventuel profit ou perte en résultat. Les montants résultant des intérêts dans l'entreprise acquise avant la date d'acquisition qui ont été précédemment comptabilisés en capitaux propres sont reclassés en résultat sur la même base que si cet intérêt était cédé.

Lorsque le Groupe procède à des regroupements d'entreprises impliquant des entités sous contrôle commun, l'évaluation des actifs acquis et des passifs encourus se fait à la valeur comptable telle qu'existante dans les livres de la filiale avant le regroupement.

7.4 Conversion des comptes et transactions en monnaies étrangères

7.4.1 Devise fonctionnelle et de présentation

La devise fonctionnelle de chacune des sociétés consolidées au sein du Groupe est l'euro. Cette dernière est également la devise de présentation du Groupe.

7.4.2 Conversions

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la devise fonctionnelle en utilisant les taux de change prévalant à la date de la transaction. Les profits et pertes de change résultant de telles transactions, ainsi que les profits et pertes résultant de la conversion aux taux de change au terme de l'exercice d'actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères, sont comptabilisés dans le compte de résultats.

Les différences de conversion sur les éléments non monétaires mesurés à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont comptabilisées comme faisant partie du profit ou de la perte à la juste valeur. Les éléments non monétaires sont reconvertis à la date à laquelle leur juste valeur est déterminée. Les différences de conversion sur les éléments non monétaires mesurés à la juste valeur par le biais des réserves de réévaluation sont incluses dans les réserves de réévaluation en capitaux propres.

7.5 Immobilisations incorporelles

7.5.1 Ecarts d'acquisition

7.5.1.1 Evaluation

L'écart d'acquisition estimé initialement à la date d'achat représente la partie excédentaire de la juste valeur de la contrepartie transférée par rapport à :

- la quote-part du Groupe dans les actifs identifiables nets acquis et les passifs repris, et
- la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans l'entreprise acquise.

Une réévaluation négative (negative goodwill) est comptabilisée directement en compte de résultats.

Les variations du pourcentage de détention dans des filiales intégralement consolidées sont considérées comme des opérations entre actionnaires. En conséquence, si le changement de pourcentage en hausse ou en baisse ne conduit pas à un changement de méthode de consolidation, aucun ajustement n'est apporté à la juste valeur ou au montant de l'écart d'acquisition.

7.5.1.2 Dépréciation

Le montant des écarts d'acquisition figurant au bilan est analysé systématiquement chaque année. Dans ce but, le Groupe alloue les écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie ou à des groupes d'unités génératrices de trésorerie.

L'écart d'acquisition est déprécié si la valeur de recouvrement de l'unité génératrice de trésorerie ou du groupe d'unités génératrices de trésorerie auxquelles il a été alloué, est inférieure à la valeur comptable.

La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur moins les coûts de cession et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est la somme des flux de trésorerie futurs attendus de l'unité génératrice de trésorerie. Les flux de trésorerie futurs attendus pris en compte par le Groupe sont issus du plan financier pluriannuel approuvé par la direction.

L'estimation de la valeur d'utilité doit également prendre en compte la valeur temps de l'argent (au taux d'intérêt sans risque), ajusté de la prime de risque liée à l'actif, ce qui reflète le taux d'actualisation. Le taux d'actualisation pris en compte par le Groupe est le coût moyen du capital.

7.5.1.3 Autres actifs incorporels

Les logiciels et licences informatiques qui ont été acquis ou générés en interne pour usage propre sont comptabilisés au coût historique, moins les amortissements et les réductions de valeurs.

Les logiciels et licences informatiques générés en interne ne sont comptabilisés à l'actif que si l'ensemble des exigences suivantes sont remplies : caractère identifiable de l'actif, contrôle sur la ressource, probabilité de bénéfices économiques futurs et capacité à déterminer le coût de manière fiable.

Les autres actifs incorporels à durée de vie définie, y compris les logiciels et licences software, sont amortis sur leur durée de vie économique attendue, soit entre 2 et 5 ans.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties et font l'objet d'un test de dépréciation, au même titre que les écarts d'acquisition.

7.6 Actifs immobiliers

Le Groupe comptabilise les immeubles (de placement et d'exploitation) selon la méthode du coût.

Les terrains et immeubles sont enregistrés à leur valeur d'acquisition y compris les frais d'achat et d'impôts. Cette valeur est augmentée des dépenses ultérieures capitalisables et diminuée des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immeubles ou leurs différents composants sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité attendue. Le montant amortissable est calculé après déduction de leur valeur résiduelle si celle-ci peut être estimée de façon fiable.

Lorsqu'un immeuble est constitué de composants ayant des durées d'usage différentes, chaque composant est déprécié de manière séparée sur sa durée d'utilité estimée. Le Groupe a retenu les composants suivants :

Composants	Durées d'utilité
Terrain	Illimitée
Gros-œuvre	De 80 à 100 ans
Toiture	25 ans
Menuiseries extérieures	De 30 à 40 ans
Techniques spéciales	20 ans
Parachèvements et finitions	De 10 à 15 ans

La durée de vie moyenne par composant peut être différente en fonction du type de bien, du degré de finition ou de l'époque de construction. Le Groupe définit les durées d'utilité qu'il convient généralement d'utiliser en fonction de la catégorie à laquelle l'immeuble appartient.

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou la construction d'un immeuble qualifié au sens d'IAS 23 font partie du coût de cet actif.

7.7 Autres immobilisations corporelles

Les actifs corporels comprennent les installations, machines et équipements, le matériel informatique, le mobilier et le matériel de bureau, ainsi que le matériel roulant. Ils sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de revient, en ce compris les frais accessoires. Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilité attendue, soit entre 2 et 10 ans. Le mobilier et le matériel de bureau dont la valeur d'acquisition est négligeable sont pris en charge.

7.8 Placements financiers

7.8.1 Classification

Les instruments financiers sont classés dans les catégories suivantes :

- Actifs financiers disponibles à la vente comptabilisés à la juste valeur, avec variation de juste valeur inscrite en capitaux propres. Cette catégorie regroupe par défaut, tous les autres placements à échéance fixe, les actions, les prêts et créances, qui ne sont pas inclus dans une autre catégorie ;
- Actifs financiers à la juste valeur, avec variation de juste valeur enregistrée par le biais du compte de résultats. Ces actifs sont de deux types : (i) les placements détenus à des fins de transaction qui sont des placements pour lesquels l'intention de gestion est de dégager des bénéfices à court terme ; et (ii) les actifs financiers désignés de manière optionnelle.
- Prêts, dépôts et créances comptabilisés au coût amorti. Il s'agit d'actifs à paiement déterminé ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif ; et
- Actifs financiers détenus jusqu'à échéance, comptabilisés au coût amorti. Ces actifs comprennent les placements à échéance fixe que l'entreprise a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

L'option de juste valeur qui consiste à désigner, lors de leur entrée, les actifs et passifs financiers à la juste valeur avec variation de juste valeur en compte de résultats, est utilisée par le Groupe principalement dans les cas suivants :

- les actifs financiers pour lesquels le choix de l'option de juste valeur permet de réduire la dissymétrie comptable ;
- les groupes d'actifs financiers gérés dont la performance est évaluée sur la base de juste valeur ; et
- les instruments hybrides, pour lesquels le Groupe a pris l'option de ne pas séparer le dérivé incorporé du contrat hôte.

7.8.2 Reclassements

Seuls les reclassements ci-dessous sont autorisés :

- Un actif financier peut, dans des circonstances exceptionnelles, être reclassé hors de la catégorie des placements détenus à des fins de transaction.
- Un actif financier classé comme disponible à la vente peut être reclassé hors de la catégorie des actifs disponibles à la vente vers : (i) la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance lorsque l'intention ou la capacité de l'entreprise a changé ou lorsque l'entité ne dispose plus d'une évaluation fiable de la juste valeur ; et (ii) la catégorie des prêts et créances lorsque l'actif financier répond à la définition de prêts et créances à la date du reclassement et lorsque l'entité a l'intention et la capacité de détenir l'actif financier dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance.
- Un actif financier classé dans la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance peut être reclassé comme disponible à la vente si l'intention ou la capacité de l'entité a changé. Si, dans les deux ans qui précèdent, le Groupe a reclassé ou vendu une partie importante de son portefeuille d'investissement initialement détenu jusqu'à échéance, le Groupe ne peut plus classer d'investissements en instruments détenus jusqu'à échéance. En outre, dans le cas de vente

ou reclasse d'une partie de ces investissements, l'ensemble de la catégorie d'instruments financiers détenus jusqu'à échéance doit faire l'objet d'une reclasse.

7.8.3 Comptabilisation initiale

Le Groupe comptabilise ses actifs financiers lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de ces actifs. Les achats et les ventes des placements financiers sont enregistrés à la date de transaction.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée, dans le cas d'un actif qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultats, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition. Cependant, les coûts de transaction ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition des actifs financiers dès lors qu'ils ne sont pas significatifs.

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan. Ainsi, le Groupe réalise des opérations de pension et prêts de titre.

Celles-ci correspondent à des cessions d'actifs financiers à une contrepartie, assorties d'un engagement simultané de rachat de ces actifs financiers à une date et à un prix convenus. Dans la mesure où la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs financiers sont conservés par le Groupe sur toute la durée de l'opération, le Groupe ne décomptabilise pas les actifs financiers. La contrepartie de la trésorerie reçue au titre de la cession est enregistrée séparément. La charge d'intérêt sur les opérations de pension et prêts de titres est reconnue sur la durée des contrats.

7.8.4 Evaluation

Les actifs financiers disponibles à la vente, ceux détenus à des fins de transaction, les actifs désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats et tous les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur.

La juste valeur correspond au prix auquel un actif pourrait faire l'objet d'un échange entre des négociateurs informés à des conditions de marché concurrentielles. Le Groupe applique la hiérarchie de détermination de la juste valeur prévue par IAS 39 comme l'explique plus en détail l'annexe relative à la détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Les actifs disponibles à la vente sont valorisés à leur juste valeur et les plus et moins-values latentes sont enregistrées dans une rubrique distincte des capitaux propres (par le biais des autres éléments du résultat global) à l'exception des éléments suivants, qui sont enregistrés directement dans le compte de résultats : intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, différences de change sur les actifs financiers monétaires et pertes de valeur.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les actions non cotées pour lesquelles la juste valeur ne peut pas être mesurée de façon suffisamment fiable et les prêts et créances sont enregistrés au coût amorti ou au coût historique. Le coût amorti est le montant auquel l'actif a été évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, plus ou moins l'amortissement cumulé des différences entre le montant initial et le montant à l'échéance (selon le taux d'intérêt effectif) et corrigé des éventuelles pertes de valeur. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie attendus futurs sur la durée de vie attendue ou, quand cela est plus approprié, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

7.8.5 Dépréciation

A chaque date d'arrêté des comptes, le Groupe recherche l'existence d'indications objectives de perte de valeur de ses placements disponibles à la vente ou évalués au coût amorti. De par leur mode de comptabilisation, les actifs financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultats ne font pas l'objet d'un test de dépréciation.

Un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur durable lorsqu'il y a des preuves objectives de perte de valeur suite à un ou plusieurs événements dont l'incidence sur les flux futurs estimés du (ou des) actif(s) peut être évaluée de manière fiable.

Pour les actifs disponibles à la vente, une baisse significative ou prolongée de la juste valeur du titre en-dessous de sa valeur au bilan est une indication de perte de valeur.

Actifs financiers disponibles à la vente

Actions

Une baisse significative ou prolongée de la juste valeur du titre s'applique pour les actions lorsque :

- le titre avait déjà fait l'objet d'une dépréciation lors d'une clôture précédente ; ou
- une décote de 50 % par rapport à la valeur d'acquisition est observée à la date de clôture des comptes ; ou
- l'action a été constamment en situation de moins-value latente au regard de sa valeur d'acquisition sur les 12 derniers mois précédant la clôture.

Obligations

Les obligations détenues jusqu'à échéance ou disponibles à la vente font l'objet d'une dépréciation en cas de moins-value durable. Une dépréciation, respectivement fondée sur les flux futurs de trésorerie actualisés au taux d'intérêt initial effectif ou sur la juste valeur, est alors enregistrée en compte de résultats s'il est probable que les flux futurs de trésorerie ne seront pas pleinement recouvrés du fait de la survenance d'un incident de crédit chez l'émetteur des titres.

Si le risque de crédit chez l'émetteur des titres, et ainsi la moins-value durable, diminue ou disparaît, la dépréciation peut être reprise. Le montant de cette reprise est également enregistré dans le compte de résultats.

Les coûts directement attribuables à l'émission des titres d'emprunt sont déduits de la valeur nominale de l'emprunt et pris en résultat sur la durée de l'emprunt par la méthode du taux d'intérêt effectif.

Réserve de réévaluation

Si une telle situation existe pour un actif financier disponible à la vente, la perte cumulée mesurée comme la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle est reprise des capitaux propres et fait l'objet d'une dépréciation constatée au compte de résultats. Les pertes de valeur sur actions enregistrées dans le compte de résultats ne sont reprises dans le compte de résultats qu'à partir du moment où l'actif est vendu ou décomptabilisé.

Actifs financiers valorisés au coût amorti

Pour les placements valorisés au coût amorti, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée à partir du taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier et corrigée des éventuelles provisions. Le montant de la dépréciation est inclus dans le résultat net de l'exercice. La dépréciation peut être reprise par résultat.

Pour les actifs comptabilisés au coût amorti, y compris les prêts et les investissements classés en « actifs détenus jusqu'à échéance » ou les actifs figurant dans la catégorie « prêts et créances », le test de dépréciation est d'abord réalisé sur une base unitaire. Un test collectif est ensuite réalisé pour des groupes d'actifs ayant des risques similaires.

Certains actifs peuvent faire l'objet d'une dépréciation compte tenu des circonstances économiques, sans toutefois correspondre à l'une des situations évoquées ci-dessus. Ainsi, si au regard de la politique de gestion de risques, une moins-value durable est identifiée, une dépréciation sera enregistrée selon les modalités ci-dessus.

7.8.6 Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels arrivent à expiration ou lorsque le Groupe transfère l'actif financier. Les plus ou moins-values de cession des placements financiers sont déterminées suivant la méthode coût moyen pondéré.

En cas de cession de titres, la plus ou moins-value réalisée est comptabilisée au compte de résultats à la date de réalisation et représente la différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable de l'actif.

7.9 Instruments financiers dérivés

Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de conclusion du contrat et sont ensuite évalués à leur juste valeur. Tous les produits dérivés sont enregistrés au bilan (en actifs lorsque leur juste valeur est positive et en passifs quand leur juste valeur est négative). Les dérivés détenus par le Groupe ne font pas l'objet d'une qualification en comptabilité de couverture. Les gains et pertes latents sont comptabilisés par le biais du compte de résultats.

Les dérivés incorporés sont des composantes d'instruments composés qui répondent à la définition d'un produit dérivé. En fonction du choix effectué en faveur de l'option de juste valeur, ils ne sont pas séparés du contrat hôte. Ainsi, l'instrument hybride, composé de l'instrument hôte et du dérivé incorporé, est évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de la juste valeur par le biais du compte de résultats.

7.10 Réassurance

Cessions

Les primes, sinistres et provisions sont enregistrés bruts de cession en réassurance. La quote-part cédée est incluse dans le résultat de la réassurance.

La part des cessionnaires dans les provisions techniques fait l'objet d'un test de dépréciation à chaque arrêté. S'il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement survenu après la comptabilisation initiale, que la provision à charge d'un réassureur doit être dépréciée, le Groupe réduit la valeur comptable de cet actif en conséquence et comptabilise la perte qui en résulte dans le compte de résultats. Lorsque l'actif de réassurance est garanti par des titres reçus en nantissement, la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés de l'actif reflète les flux de trésorerie qui pourraient résulter de la réalisation du gage après déduction des coûts liés à la mise en œuvre de cette garantie, que la réalisation soit probable ou non.

Acceptations

Les règles relatives aux contrats d'acceptation en réassurance sont reprises au sein de la section *Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement*.

7.11 Créesances

Les créances à plus et à moins d'un an sont initialement reconnues à leur juste valeur et mesurées par la suite au coût amorti déduction faite de toute dépréciation. Une dépréciation est comptabilisée quand il y a une preuve objective que le Groupe ne pourra pas collecter tous les montants dus conformément aux conditions initiales de la créance. La règle de dépréciation qui s'applique correspond à celle décrite ci-dessus sous la rubrique dépréciation, actifs financiers au coût amorti.

Lorsque le règlement d'une partie de la trésorerie à recevoir est différé, les montants à recevoir dans le futur sont ramenés à leur valeur actuelle.

7.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les espèces en caisse et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Au niveau du tableau des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont diminués des découverts bancaires et des dettes nées d'opérations de mise en pension.

7.13 Capitaux propres

Les capitaux propres comprennent notamment, outre le capital social et les résultats mis en réserve, la quote-part des plus et moins-values latentes de placements, nettes de l'impôt et de l'impact de la comptabilité reflét, dont la variation de juste valeur ne passe pas par le résultat, ainsi que les autres éléments du résultat global.

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres s'il n'existe pas une obligation contractuelle de les remettre à leurs détenteurs de la trésorerie ou d'autres actifs. Les coûts complémentaires, nets de taxes, directement imputables à l'émission d'un instrument de capitaux propres viennent en déduction de la valeur de l'instrument émis.

Les instruments financiers émis par le Groupe sont classifiés en instruments de capitaux propres si leurs clauses de rémunération offrent à l'émetteur la maîtrise de la date de paiement des intérêts et si l'instrument n'inclut aucune obligation contractuelle de remettre à une autre entité de la trésorerie ou un autre actif financier.

Tout instrument financier émis par le Groupe comportant à la fois une composante de capitaux propres et un instrument de dette est classé distinctement au passif de l'état de la situation financière, la composante de capitaux propres étant présentée en capitaux propres du Groupe. Les profits et les pertes associés à des remboursements ou des refinancements de la composante de capitaux propres sont présentés en variation de capitaux propres.

Lorsque le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant versé, y compris tout coût incrémental directement attribuable (net d'impôts) est déduit des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société jusqu'à ce que les actions soient annulées ou « réémises ».

Les dividendes et autres distributions aux actionnaires sont reconnus directement dans les capitaux propres, nets d'impôts. Une dette correspondant au montant non encore versé des dividendes n'est pas comptabilisée tant que le dividende n'a pas été déclaré et approuvé.

7.14 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

7.14.1 Classification

Le Groupe émet des contrats qui transfèrent un risque d'assurance ou un risque financier ou les deux. En fonction d'un examen de chaque contrat, le Groupe classe ses passifs liés aux contrats d'assurance et d'investissement en quatre catégories :

- passifs liés à des contrats d'assurance ;
- passifs liés à des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire ;
- passifs liés à des contrats d'investissement sans participation discrétionnaire ;
- passifs liés à des contrats d'investissement ou d'assurance dont le risque financier est supporté par l'assuré, c'est-à-dire correspondant à des contrats en unités de compte.

Les contrats d'assurance, les contrats d'investissement avec participation discrétionnaire et les traités de réassurance sont couverts par la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance » tandis que les contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire sont couverts par la norme IAS 39 « Instruments financiers ». Les contrats qui ne transfèrent ni un risque d'assurance ni un risque d'investissement significatif sont couverts par la norme IAS 18 « Reconnaissance en revenus ».

Les contrats d'assurance, y compris les acceptations en réassurance, sont des contrats qui comportent un risque d'assurance significatif. Ces contrats peuvent également transférer un risque financier de l'assuré vers l'assureur. Les contrats d'investissement sont des contrats qui comportent un risque financier sans risque d'assurance significatif.

IFRS 4 permet la séparation de la composante dépôt (« épargne ») et de la composante risque (« assurance ») du contrat. Cette séparation, ou « unbundling », est permise si la composante dépôt peut être valorisée indépendamment de la composante risque.

Certains contrats d'assurance et d'investissement comportent une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire. Cet élément donne droit au titulaire du contrat de recevoir en tant que supplément aux prestations garanties, des prestations complémentaires :

- qui représentent normalement une quote-part significative des avantages contractuels ;
- dont le montant et/ou l'échéance est contractuellement à la discrétion du Groupe ;
- qui sont fondées contractuellement sur la performance d'un ensemble de contrats, les rendements de placements d'un portefeuille d'actifs ou le résultat de la Société, d'un fonds ou d'une autre entité qui émet le contrat.

Si un contrat a initialement été reconnu comme contrat d'assurance, il ne peut être reclassé en contrat d'investissement même si le risque y attaché devient insignifiant. A contrario, un contrat d'investissement dont les caractéristiques changent en cours de durée du contrat, pourra, si les changements effectués induisent un risque d'assurance significatif, être reclassé en tant que contrat d'assurance.

7.14.2 Evaluation et comptabilisation

Conformément à IFRS 4, les règles de comptabilisation et décomptabilisation décrites ci-après reposent sur les principes comptables utilisés par le Groupe avant l'adoption des IFRS, à l'exception principalement de l'élimination de la provision pour clignotant et des provisions pour égalisation et catastrophe.

Les principes comptables qui s'appliquaient avant les IFRS et qui sont toujours en vigueur après la conversion ont pour principales caractéristiques les éléments suivants :

- les provisions doivent être suffisantes ;
- les provisions sont calculées avec prudence ;
- les provisions d'assurance vie ne peuvent pas être actualisées en utilisant un taux supérieur au rendement prudemment estimé des actifs ;
- les coûts d'acquisition sont reportés dans la mesure où ils sont recouvrables, et amortis sur la base de l'émergence des profits bruts estimés sur la vie des contrats;
- les provisions de sinistres représentent le coût ultime estimé.

Contrats d'assurance non-vie

L'évaluation des provisions de sinistres est fondée sur la valeur estimée des dépenses prévisibles nettes d'éventuels recours à recevoir. La provision pour sinistres à payer comprend les sinistres et capitaux échus restant à payer à la fin de la période. Les provisions relatives aux sinistres survenus ne sont en général pas actualisées, sauf dans des cas limités.

Les frais de règlement et de réajustement de sinistres sont portés en compte de résultats lorsqu'ils sont encourus. Les sinistres non réglés et les frais de réajustement comprennent des estimations pour sinistres déclarés et des provisions pour sinistres existants mais non déclarés.

Les frais de gestion des dossiers de sinistres sont provisionnés.

Des provisions mathématiques sont également établies afin de couvrir les rentes constituées.

Les provisions de primes sont calculées prorata temporis. Des provisions de prime complémentaires peuvent être constituées si un groupe de produits homogènes s'avère déficitaire.

Contrats d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie comprennent les provisions mathématiques qui représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris par l'assureur et ceux pris par l'assuré. Les provisions sont calculées en fonction des bases techniques en vigueur au moment de la souscription du contrat. Des adaptations peuvent être effectuées ultérieurement suite aux éventuelles modifications apportées aux contrats.

L'actualisation des engagements est effectuée en retenant un taux au plus égal au taux du tarif du contrat concerné et en utilisant les tables de mortalité réglementaires. En ce qui concerne les contrats de rente, il est par ailleurs constitué une provision de longévité pour tenir compte de l'allongement de l'espérance de vie.

Concernant les contrats comportant la couverture du risque décès, la provision constituée contient la quote-part de primes émises et non acquises à la période inventoriée.

Contrats d'investissement avec participation discrétionnaire

Les provisions pour participation aux bénéfices correspondent aux participations des assurés aux bénéfices techniques et financiers réalisés par les compagnies. Elles sont destinées à être versées aux assurés et à accroître leurs garanties après incorporation aux provisions mathématiques.

Les éléments de participation discrétionnaire constituent une promesse conditionnelle liée aux gains et pertes latent(e)s. Elle est dès lors incorporée aux gains et pertes latent(e)s inclus(es) dans les capitaux propres. Lorsque la promesse devient inconditionnelle, le montant y afférent est transféré dans les passifs de contrats d'assurance vie.

La participation aux bénéfices comprend aussi la participation aux bénéfices différée latente résultant de la comptabilité reflet.

Contrats d'investissement sans participation discrétionnaire

Les contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités comme des passifs financiers entrant dans le champ de la norme IAS 39. Ces contrats sont donc comptabilisés :

- soit en juste valeur avec la variation allant au compte de résultats. Il s'agit principalement des contrats libellés en unités de compte ;
- soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La comptabilité de dépôt est appliquée à tous ces contrats. Les primes nettes reçues de ces contrats ne sont pas comptabilisées en chiffre d'affaires ; l'ensemble des chargements associés à ces contrats sont enregistrés au compte de résultats au poste « autres produits d'exploitation ».

Contrats en unités de compte

Les provisions mathématiques des contrats exprimés en unités de compte sont évaluées sur la base des actifs servant de support à ces contrats. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation de ces derniers sont portés au compte de résultats afin de neutraliser l'impact de la variation des provisions techniques.

Comptabilité reflet et provision pour participation aux bénéfices différée

La comptabilité reflet permet de répondre comptablement au risque de déséquilibre actif/passif artificiellement généré par des modes différents de valorisation de l'actif et du passif. Lorsque l'évaluation des passifs est directement affectée par la réalisation des plus ou moins-values des actifs, une provision pour participation aux bénéfices différée est comptabilisée en contrepartie des plus ou moins-values latentes reconnues dans les placements.

La provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée en appliquant aux montants des réévaluations de l'actif les taux de participation estimés sur la base des obligations contractuelles attachées à chaque portefeuille. L'estimation de ces taux prend notamment en compte les éléments suivants : clauses réglementaires et contractuelles de participation aux bénéfices, programme de réalisation des plus ou moins-values et politique de distribution de l'assureur. La détermination de la quote-part de plus ou moins-values revenant aux assurés est déterminée selon les caractéristiques des contrats susceptibles de bénéficier de ces plus ou moins-values.

Enfin, lorsqu'à la suite des tests de suffisance des passifs (voir ci-dessous), l'insuffisance constatée est liée à la faiblesse des taux d'intérêts, la comptabilité reflet permet d'allouer une quote-part complémentaire des plus-values latentes reconnues sur les placements au sein des provisions d'assurance.

La comptabilité reflet s'effectue selon les mêmes modalités que la méthode de comptabilisation appliquée aux placements financiers sous-jacents: en contrepartie du résultat s'il s'agit de placements financiers comptabilisés par le compte de résultats, ou en contrepartie de la réserve de réévaluation dans les autres éléments du résultat global pour les placements disponibles à la vente.

Test de suffisance des passifs

Des tests de suffisance sont réalisés pour s'assurer du caractère suffisant des passifs d'assurance au regard des flux futurs estimés. Les tests sont réalisés sur des groupes de produits homogènes tant en vie qu'en non-vie. En ce qui concerne les contrats vie, ils incluent des risques spécifiques comme les options et garanties ne faisant pas l'objet de règles de provisionnement détaillées en normes belges. Les hypothèses fixées pour la projection des flux futurs sont cohérentes avec celles utilisées en interne pour d'autres modélisations et sont déterminées afin d'être en phase avec la réalité économique, démographique, etc. La valeur actuelle des flux futurs est déterminée à l'aide d'un taux d'actualisation qui reflète les conditions de marché à la date de clôture, la composition spécifique des portefeuilles d'actifs ainsi que les caractéristiques des passifs adossés. Les insuffisances éventuelles sont provisionnées avec pour contrepartie un impact en résultat.

Dérivés implicites

Les dérivés incorporés répondant à la définition de contrats d'assurance ou correspondant à des options de rachat pour un montant défini ne sont pas évalués séparément du contrat hôte. Si d'autres dérivés implicites ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes ou ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance, ils sont évalués séparément à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

Reconnaissance des revenus

Les primes des contrats en vigueur durant l'exercice sont prises en compte dans les produits, en tenant compte des primes à émettre en non-vie qui font l'objet d'une estimation pour la part acquise à l'exercice.

Conformément à la norme IAS 18, les revenus générés dans le cadre des contrats de gestion sont reconnus en ligne avec les prestations de service fournies.

7.15 Passifs subordonnés et dettes de financement

Les dettes de financement, subordonnées ou non, sont initialement comptabilisées à la juste valeur et ensuite mesurées selon la méthode du coût amorti. Les coûts directement attribuables à l'établissement d'un nouvel emprunt sont déduits de la valeur nominale de l'emprunt et pris en résultat sur la durée de l'emprunt par la méthode du taux d'intérêt effectif.

7.16 Provisions

Les provisions regroupent principalement les provisions pour litiges, pour restructuration et pour engagements de crédit hors bilan.

Une provision est évaluée à la valeur actualisée des dépenses attendues pour régler l'obligation. Le taux d'intérêt retenu est le taux avant impôt qui reflète la valeur temps de l'argent telle que définie par le marché.

Les provisions sont comptabilisées quand :

- le Groupe a une obligation légale ou implicite résultant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation ;
- il est possible d'estimer de manière raisonnablement précise le montant de l'obligation.

7.17 Contrats de location

Un contrat de location est qualifié de location-financement si le contrat transfère l'essentiel des risques et des avantages liés à la possession de l'actif. Un contrat qui n'est pas un contrat de location-financement est un contrat de location simple.

Le Groupe en tant que locataire

Le Groupe conclut principalement des contrats de location simple pour la location de ses équipements et du petit matériel, notamment informatique. Les loyers de location sont comptabilisés dans le compte de résultats linéairement sur la période de location.

Quand un contrat de location simple est terminé anticipativement, toutes les pénalités à payer au bailleur sont comptabilisées en charges de la période au cours de laquelle la résiliation est survenue.

Si le contrat transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de la possession de l'actif, la location est qualifiée de location-financement et l'actif est immobilisé. Lors de la mise en place de cette location-financement, l'actif est comptabilisé à sa juste valeur, ou à la valeur actualisée du flux des loyers minimaux contractuels si cette valeur est plus faible. L'actif est amorti sur sa durée d'utilité estimée, sauf si la durée de location est courte et que le transfert de propriété n'est pas prévu. Le passif correspondant aux engagements de loyers à payer est comptabilisé comme emprunt, et les intérêts sont comptabilisés via la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le Groupe en tant que bailleur

Le Groupe conclut des contrats de location simple principalement liés à l'exploitation de ses immeubles de placement.

Lorsqu'un actif est utilisé dans le cadre d'un contrat de location simple, les loyers reçus sont enregistrés en résultat linéairement sur la période du contrat de location. L'actif sous-jacent est comptabilisé selon les règles applicables à ce type d'actif.

Lorsqu'un actif détenu est donné en location dans le cadre d'une location-financement, le Groupe enregistre une créance correspondant à l'investissement net dans le contrat de location, laquelle peut être différente de la valeur actualisée des paiements minimaux dus au titre du contrat. Le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation est le taux implicite du contrat de location. Les revenus sont comptabilisés sur la durée du contrat de location en utilisant le taux d'intérêt implicite.

7.18 Avantages au personnel

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi sont les plans d'assurance pensions, d'assurance décès et d'orphelinage. Le Groupe a mis en place pour son personnel différents régimes à prestations définies ainsi que des régimes de retraite à cotisations définies :

- Pour les régimes de retraite à prestations définies, les charges liées aux régimes sont évaluées séparément pour chaque régime de retraite en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Suivant cette méthode, le coût du régime est comptabilisé en charge par le compte de résultats de façon à répartir ce coût de manière régulière au cours de la carrière des employés participant aux régimes de retraite. Les obligations relatives aux régimes de retraite comptabilisées au bilan sont évaluées sur la base de la valeur actuelle des futurs flux sortants de trésorerie, y compris les taxes et cotisations à payer par le régime, diminués de tous les coûts des services passés non encore comptabilisés.

- Les régimes de retraite à contributions définies sont soumis à la législation belge relative aux pensions complémentaires qui impose un rendement minimum garanti sur les cotisations versés. En conséquence, ces régimes sont considérés en IFRS comme des régimes de retraite à prestations définies.

Ces régimes de retraite sont majoritairement confiés à la société d'assurances Ethias SA. De ce fait, les actifs adossés au régime de retraite ne répondent pas aux conditions pour être considérés comme des actifs de couverture du plan.

La valeur actuelle des flux de trésorerie est calculée en utilisant un taux d'intérêt correspondant à ceux des obligations d'entreprises de première catégorie de maturité similaire à celles des passifs correspondants.

Les coûts des services passés résultent de l'adoption ou du changement apporté à un régime de retraite. Ils sont comptabilisés en charge sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

Les écarts actuariels comprennent, pour les actifs et passifs, les effets des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit, et les effets des changements des hypothèses actuarielles sur les passifs des plans. Les écarts actuariels sont entièrement comptabilisés en autres éléments du résultat global au cours de leur période d'occurrence.

Bénéfices à court terme

Les droits des employés aux vacances annuelles, aux primes de mérite et aux autres primes diverses sont comptabilisées lorsque les montants en question doivent être versés aux employés. Une dette est constituée afin de couvrir la charge estimée en contrepartie des services rendus par les employés jusqu'à la date du bilan.

Autres avantages à long terme

Les coûts attendus de ces avantages sont comptabilisés durant la période d'emploi en utilisant la même méthodologie que celle utilisée pour les plans de pensions à prestations définies. Les gains et pertes actuariels provenant d'ajustements d'expérience et de modifications dans les hypothèses actuarielles sont enregistrés en compte de résultats au cours de laquelle ils surviennent.

Prépensions

Le Groupe a mis en place un programme de prépension pour ses employés. Une dette et une charge sont comptabilisées à partir du moment où il existe un engagement manifeste de la part de l'entité et que cette dernière a formalisé les contours du programme concerné. La dette comptabilisée dans l'état de la situation financière est à la valeur actuelle de l'obligation de prépension à la date de clôture de l'exercice.

Autres indemnités de fin de contrat

Dans le cas d'indemnités de cessation d'emploi payables par suite de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi d'un ou de plusieurs membres du personnel, l'entité doit comptabiliser un passif et une charge au titre d'indemnités de cessation.

7.19 Activités abandonnées et actifs destinés à la vente

Une activité abandonnée est une composante dont l'entité s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente, et (i) qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, (ii) fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte ; ou (iii) est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

La catégorie « Activités abandonnées et actifs destinés à la vente » comprend les actifs, notamment des immeubles ou activités destinés à être cédés ou abandonnés dans les douze mois qui suivent la date de clôture de l'exercice comptable. Les filiales destinées à être cédées demeurent dans le périmètre de consolidation jusqu'au jour où le Groupe en perd le contrôle effectif. Les actifs et activités (actifs et passifs) concernés sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur diminuée des coûts de cession. Ils sont présentés dans des postes d'actifs et de passifs distincts de l'état de la situation financière. La perte éventuellement dégagée est également présentée séparément en compte de résultats.

7.20 Comptabilisation des revenus

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite de ventes ou prestations de services intragroupes. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés comme suit :

Les produits des activités d'assurance

En ce qui concerne la comptabilisation des revenus liés aux activités d'assurance, nous nous référerons aux règles mentionnées au sein de la section *Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement*.

Produits financiers

Les produits d'intérêts sont comptabilisés prorata temporis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsqu'une créance est dépréciée, le Groupe ramène la valeur comptable de celle-ci à sa valeur recouvrable, qui représente les flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument, et continue de comptabiliser l'effet de la désactualisation en produits d'intérêts. Les produits d'intérêt sur les prêts dépréciés sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif initial.

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de recevoir le dividende est établi.

Autres services et biens

Les contrats qui n'exposent pas l'assureur à un risque d'assurance ou l'exposent à un risque d'assurance non significatif et qui ne créent ni actif ou ni passif financier sont classés dans la catégorie des contrats de service. Conformément à la norme IAS 18, le produit lié à une transaction impliquant une prestation de service est comptabilisé par référence au degré d'avancement de la transaction si le résultat de celle-ci peut être estimé de façon fiable.

La filiale du Groupe, NRB, développe et vend des logiciels sur mesure. La reconnaissance des revenus s'effectue en utilisant la méthode du degré d'avancement, méthode selon laquelle le bénéfice est comptabilisé au titre de produit au fur et à mesure de l'état d'avancement des travaux, pour autant que ce bénéfice puisse être considéré comme acquis avec suffisamment de certitude. Des réductions de valeur sont actées pour tenir compte de toute perte connue et causée dans les projets. Lorsque les circonstances conduisent à un changement de l'estimation initiale des produits, des coûts ou du degré d'avancement, l'estimation est révisée. Ces révisions peuvent donner lieu à une augmentation ou une diminution des produits ou des coûts estimés et sont comptabilisées au compte de résultats de la période durant laquelle la direction prend connaissance de ces circonstances.

7.21 Impôts sur le résultat

Les impôts différés actifs et passifs sont générés par des différences temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs et le cas échéant, par des reports en avant de pertes fiscales non utilisées. Les impôts différés actifs sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible. Les impôts différés passifs sont comptabilisés pour toutes différences temporaires imposables.

7.22 Passifs éventuels

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe;
- soit une obligation actuelle résultant d'événements passés, mais qui n'est pas comptabilisée car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ou le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés au bilan. Ils font l'objet d'une information en annexe, à moins que la probabilité d'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit faible. Les passifs éventuels sont évalués de façon continue pour déterminer si une sortie d'avantages économiques est devenue probable ou évaluée avec suffisamment de fiabilité, auquel cas une provision est comptabilisée dans les états financiers de l'exercice au cours duquel le changement de probabilité ou l'évaluation intervient.

7.23 Evénements postérieurs à la clôture

Les événements postérieurs à la période de reporting font référence à des événements qui se produisent entre la date de l'état de la situation financière et la date de l'autorisation de publication des états financiers. On peut distinguer deux types d'événements :

- ceux qui donnent lieu à des ajustements des états financiers consolidés s'ils contribuent à confirmer des situations qui existaient à la date de l'état de la situation financière ;
- ceux qui imposent la fourniture d'informations additionnelles s'ils indiquent des situations apparues postérieurement à la date de l'état de la situation financière, et s'ils sont pertinents et significatifs.

Pour rappel, en ce qui concerne les dividendes, la dette correspondant au montant non encore versé des dividendes n'est pas comptabilisée tant que le dividende n'a pas été déclaré et approuvé.

8. Estimations comptables et jugements significatifs

La préparation des comptes consolidés conformément aux normes IFRS amène le Groupe à effectuer des jugements, des estimations et des hypothèses qui ont un impact sur l'application des règles d'évaluation et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges, et qui contiennent par nature un certain degré d'incertitude. Ces estimations sont basées sur l'expérience et sur des hypothèses que le Groupe estime raisonnables en fonction des circonstances. Par définition, les résultats réels pourraient être et seront souvent différents de ces estimations. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées pendant la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et au cours de toutes les périodes futures concernées. Les jugements et estimations concernent essentiellement les domaines repris ci-dessous.

Pour plus d'informations concernant la mise en œuvre des estimations reprises ci-dessous, veuillez vous référer aux notes correspondantes dans les états financiers consolidés.

8.1 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un certain nombre d'instruments financiers est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. C'est le cas principalement des obligations perpétuelles comptabilisées à la juste valeur par le biais du compte de résultats ou des instruments dérivés. Par ailleurs, le Groupe fait également appel à des techniques de valorisation afin de déterminer la juste valeur de certains instruments qui doit être renseignée dans les annexes. Cela concerne par exemple la détermination de la juste valeur des prêts ou la juste valeur des emprunts obligataires. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existantes à la date de chaque clôture.

8.2 Passifs d'assurance et d'investissement

Les provisions techniques d'assurance vie sont calculées sur la base de plusieurs hypothèses, évaluées de manière judicieuse. Dans ce cadre, diverses sources d'informations internes et externes sont utilisées. En ce qui concerne la comptabilisation des provisions techniques, la norme IFRS 4 se réfère actuellement dans une large mesure aux normes comptables locales. Les provisions techniques sont souvent calculées sur la base des paramètres techniques en vigueur au moment de la conclusion du contrat et sont soumises au test de suffisance du passif. Les principaux paramètres pris en compte sont les suivants :

- le taux d'escompte, qui, en général, est assimilé au taux d'intérêt technique et reste constant pendant la durée du contrat. Il est corrigé dans certains cas sur la base de dispositions légales et de décisions de politique interne ;
- les taux de mortalité et de maladie, qui sont basés sur les tables de mortalité standard et sont éventuellement adaptés en fonction des expériences passées ;
- les hypothèses relatives aux coûts, qui reposent sur les niveaux de coûts actuels et le chargement de gestion.

Les hypothèses relatives aux provisions techniques en assurances non-vie reposent sur les expériences passées (y compris certaines hypothèses relatives au nombre de sinistres, aux indemnisations de sinistres et aux coûts de règlement des sinistres), corrigées de facteurs tels que l'évolution escomptée du marché et la hausse des sinistres et de facteurs externes comme les décisions judiciaires et la législation. Les provisions techniques ne sont pas actualisées, sauf en cas d'obligations à long terme et/ou d'indemnisations de sinistres sous la forme d'un paiement périodique (hospitalisation, accidents du travail, etc.).

8.3 Avantages au personnel

La dette relative aux avantages au personnel est déterminée de façon actuarielle, sur la base d'un certain nombre d'hypothèses financières et démographiques. Toute modification de ces hypothèses impactera le montant de cette dette. Une hypothèse importante et ayant une grande sensibilité sur la dette est le taux d'actualisation. A chaque clôture, le Groupe détermine ce taux par référence au marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements. Les autres hypothèses principales sont basées sur le marché ou reflètent la meilleure estimation du Groupe.

8.4 Actifs immobiliers

La durée d'utilité des immeubles de placement ainsi que des immeubles d'exploitation est estimée par le Groupe et correspond à la période durant laquelle il est prévu que chaque composant soit utilisé. Cette durée d'utilité estimée tient compte également de l'usure physique prévue, du vieillissement technique et économique et des limitations juridiques ou autres. Les durées d'utilité sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées de manière prospective, si nécessaire.

8.5 Impôts différés

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés à des fins de déduction des écarts temporaires et des pertes reportables que s'il est probable que des bénéfices imposables futurs permettront de compenser ces écarts et pertes et que les pertes fiscales resteront disponibles compte tenu de leur origine, de leur période d'occurrence et de leur conformité avec la législation relative à leur recouvrement. La capacité du Groupe à recouvrer les actifs d'impôts différés est appréciée au travers d'une analyse basée notamment sur l'estimation des résultats futurs du Groupe. Au vu des différentes incertitudes liées notamment à l'évolution des

Marchés financiers, le Groupe s'est basé sur un horizon de temps de trois années dans son analyse. Les hypothèses sous-jacentes de cette analyse sont revues annuellement.

9. Gestion des risques financiers et d'assurance

9.1 Introduction

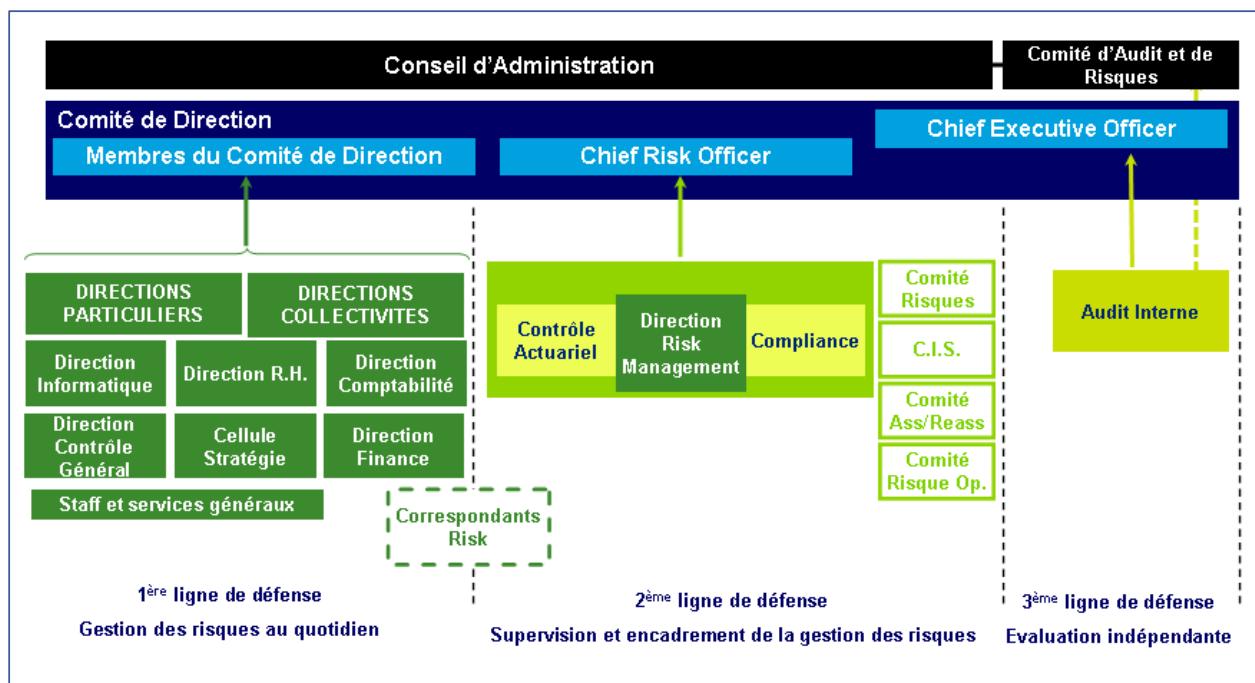
En plus de son activité métier qui consiste à gérer les risques souscrits par ses clients, comme toute entreprise, une compagnie d'assurances est elle-même confrontée à diverses catégories de risques. Dans ces conditions, il s'agit de gérer au mieux l'incertitude en identifiant les risques auxquels l'entreprise est confrontée, en les évaluant et en les traitant par une réponse efficace afin de les contrôler et les maîtriser. Le but est de parvenir au meilleur équilibre qui soit entre les objectifs et les risques associés, une aversion excessive au risque pouvant elle-même constituer un risque, et en gardant à l'esprit que parallèlement à toute menace, il existe des opportunités.

L'objectif assigné au processus de gestion générale des risques est ainsi de « fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs de l'organisation, en maintenant l'exposition au risque dans les limites de l'appétence au risque ».

Ethias a dès lors adopté de manière systématique une approche cohérente de gestion des risques pour chacun des risques matériels auxquels elle fait face et reflétée dans les politiques individuelles des risques.

9.2 Gouvernance en matière de gestion des risques

La bonne gouvernance d'une compagnie d'assurances requiert la mise en place des fonctions d'Audit Interne, de Compliance, de Risk Management et de Contrôle Actuel. Ces fonctions sont non seulement des fonctions de contrôle indépendantes, mais également des fonctions de gouvernance. Leurs conclusions et avis se traduisent dans des mesures visant à renforcer la structure de gestion, l'organisation et le contrôle interne. Ces fonctions sont structurées de manière à mettre en place trois lignes de défense :



Première ligne de défense - Le suivi journalier des risques

La première ligne de défense est assurée par les lignes opérationnelles et les fonctions support (comptabilité, IT, ressources humaines, contrôle de gestion, cellule stratégie...) Cette ligne de défense est constituée des garants du contrôle des risques puisqu'ils intègrent au jour le jour, dans toute tâche à effectuer, les principes d'une gestion des risques efficace (application des contrôles, principe des quatre yeux, etc.).

Les lignes opérationnelles et les fonctions support sont responsables des activités qui leur sont allouées. Elles sont donc, en tant que telles, responsables de la gestion des risques émanant de ces activités : application des traitements à apporter aux risques et implémentation des plans d'action.

Ethias veille à ce que chaque employé ait une compréhension adéquate des risques susceptibles de menacer la bonne réalisation des activités dont il a la charge. Ainsi, chaque employé a la responsabilité d'identifier et d'évaluer les risques encourus de façon continue.

De plus, un réseau de correspondants « risque » dans les lignes opérationnelles et les fonctions support, constitué des correspondants Risk Management et des cellules Legal & Compliance, permet de bénéficier des compétences techniques des experts du terrain. Ces Correspondants sont des points de contacts chargés de remonter vers le CRO les informations nécessaires à la bonne organisation de la gestion des risques. Ils dépendent fonctionnellement du CRO.

Enfin, l'expertise actuarielle est représentée à deux niveaux : au niveau de la première ligne de défense, c'est-à-dire dans les lignes opérationnelles, afin d'effectuer les travaux actuariels servant les opérations et les aspects tarifaires (par exemple le calcul de réserves) ainsi qu'au niveau de la seconde ligne de défense via le département de Contrôle Actuel qui dépend du CRO (voir section suivante).

Deuxième ligne de défense – La supervision des risques

La deuxième ligne de défense est assurée par les entités qui dépendent hiérarchiquement du CRO : Compliance, Risk Management et Contrôle Actuel. Le CRO est membre du Comité de Direction, ce qui permet une communication directe des problèmes liés aux risques vers l'organe de décision majeur de l'entreprise.

Le Chief Risk Officer est chargé de s'assurer que la structure de gestion des risques d'Ethias est opérationnelle et d'en améliorer l'efficacité. Les entités qui dépendent hiérarchiquement du CRO l'assistent dans son évaluation du profil de risque de la société, de son alignement sur la stratégie et l'appétence au risque, ainsi que dans l'identification des risques futurs.

Cette ligne de défense, indépendante de la première, maintient un cadre méthodologique et des processus sous-jacents permettant le contrôle et la supervision de la structure de gestion des risques mise en place. En cas de dépassement du profil de risque souhaité par Ethias, elle intervient au niveau opérationnel pour initier des changements et supporter la première ligne de défense dans la résolution des problèmes.

Le réseau de correspondants risque permet une structure décentralisée, proche de l'opérationnel tout en conservant une expertise centrale, notamment en matière de quantification du risque.

Cela facilite également l'intervention des fonctions de contrôle de la seconde ligne de défense en support de la première ligne de défense dans la mise en place des actions correctrices permettant de remédier aux déficiences identifiées.

Enfin, afin de renforcer la gouvernance des risques, le Comité de Direction d'Ethias a décidé de mettre sur pied quatre comités dédiés à la gestion des risques :

- le Comité Risques ;
- le Comité d'Investissement Stratégique ;
- le Comité d'Assurance Réassurance ; et
- le Comité Suivi des Risques Opérationnels.

Ces comités sont des outils de suivi, de décision et de reporting en matière de risques. Chaque comité est présidé par un membre du Comité de Direction. La volonté du Comité de Direction et du Conseil d'Administration a été de créer des « comités forts », de façon à organiser une gouvernance efficace en matière de risques dans l'entreprise. Dans ce but également, les responsabilités de chaque comité ont été clairement établies.

Troisième ligne de défense – L'évaluation indépendante

La troisième ligne de défense est assurée par l'Audit Interne. Cette ligne de défense fournit une revue indépendante de la qualité des procédures d'identification, de mesure et de contrôle des risques. Afin d'assurer son indépendance, cette entité rapporte directement au CEO.

9.3 Solvency II

Le Comité de direction d'Ethias SA a approuvé, dès novembre 2009, le lancement du « Programme Solvency II ». Ce programme est un ensemble de projets transversaux à l'entreprise en matière de gouvernance, de modélisation, d'IT, de gestion des bases de données et de mise en place de processus visant à atteindre les standards requis par Solvency II.

Six releases majeures ont été livrées fournissant les bases de l'opérationnalisation de SII et bénéficiant également à l'ensemble de l'entreprise.

La mise en place de l'infrastructure et des processus relatifs à Solvency II s'est faite en tenant constamment compte des synergies potentielles avec l'ensemble de l'entreprise – par exemple :

- le besoin en données sera couvert par un Data Warehouse d'entreprise ;
- les exigences relatives aux délais de production des rapports Solvency II intègrent un programme global de « Fast close » ;
- les exigences de données ont conduit à la mise en place d'un projet global de gouvernance de données ;
- l'acquisition d'un outil de simulation non-vie permettant de mieux prendre en compte les risques dans les décisions d'entreprises.

En 2014, les trois objectifs majeurs seront poursuivis : continuer l'opérationnalisation, faire des dry-run et poursuivre le développement des modèles internes.

Le plan tient compte d'une mise en œuvre afin d'être conforme dès que les normes Solvency II seront d'application.

9.4 Typologie des risques

Ethias a dressé une cartographie des différents risques afin de s'assurer d'une compréhension commune et partagée des risques gérés par l'entreprise.

Le tableau a été aligné sur la directive Solvency II, la guidance de l'EIOPA et la circulaire CBFA_2009_26-2 du 24 juin 2009 ainsi que sur les bonnes pratiques du marché.

Le texte qui suit reprend également des exemples d'évènements générateurs de pertes, éventuellement assortis des pertes possibles y associées.

Risques d'assurance				Risques Financiers					
Risque de souscription Vie	Risque de souscription Non-Vie	Santé SAV	Santé non SAV	Risque de marché	Risque de contrepartie	Risque de liquidité			
Risque de mortalité	Risque de tarif et provisionnement	Risque de catastrophe			Risque de taux				
Risque de longévité	Risque de catastrophe	Risque de mortalité	Risque de tarif et provisionnement	Risque actions	Risque de downgrade	Risque de liquidité de marché			
Risque d'invalidité – incapacité	Risque de dépenses	Risque de longévité	Risque de cessation (rachat)	Risque sur actifs immobiliers	Risque de défaut	Risque de liquidité de financement			
Risques de dépenses		Risque d'invalidité – incapacité							
Risque de révision		Risques de dépenses							
Risque de cessation		Risque de révision							
Risque de catastrophe		Risque de cessation (rachat)							

Risques Non - Financiers		Risques externe et d'environnement			
Risques opérationnels	Autres risques non-financiers	Risque de réputation	Risque stratégique	Risque de groupe	Risque business
Fraude interne	Risque dû aux corrélations et dépendances				
Fraude externe	Risque de modèle				
Pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail	Risque de concentration des risques d'assurance				
Clients, produits et pratiques commerciales	Risque des actifs incorporels				
Exécution, livraison et gestion des processus					
Dommage aux actifs corporels					
Interruptions d'activité et dysfonctionnements des systèmes					

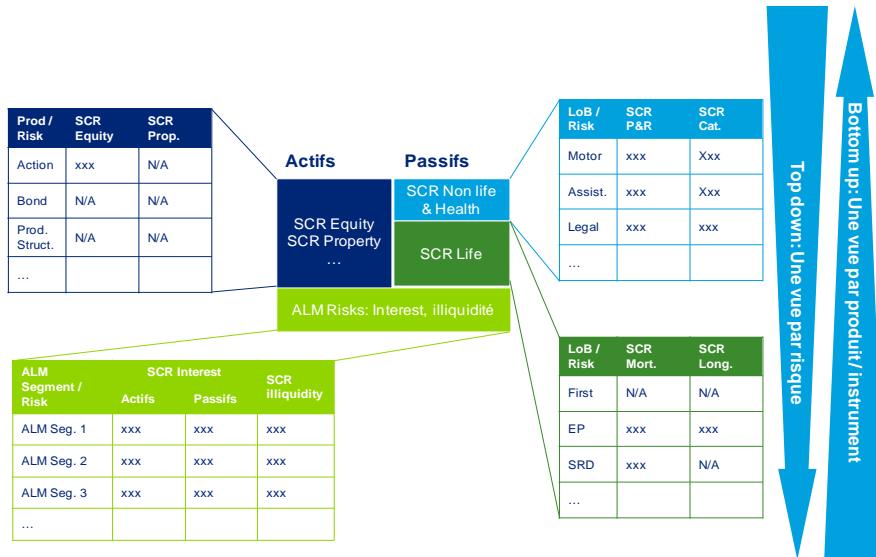
Les définitions précises des principaux risques énumérés dans le tableau de typologie sont reprises au niveau de l'analyse des différents risques reprises ci-dessous.

9.5 Politique de gestion des risques

La gestion des risques au sein d'Ethias se matérialise par la mise en place de différents processus de suivi permettant l'identification, le suivi et l'établissement de reportings des différents risques supportés.

9.5.1 Cartographie des risques

Dans le but d'établir la cartographie des risques, une approche « Bottom-up », complétée par une approche « Top-Down », a été réalisée pour l'ensemble des risques correspondant à la typologie présentée à la section précédente :



Cartographie « Bottom-up » - par produit : Cette cartographie consiste, à partir d'un actif ou produit particulier, à identifier tous les risques auxquels cet actif ou produit est sensible. L'agrégation des différents risques, en tenant compte de leur interdépendance, permet ensuite d'en mesurer les impacts sur les objectifs de l'entreprise et de vérifier le respect du risk appetite.

Cartographie « Top-Down » - par type de risque : Il s'agit de mettre en relation la matérialité des différents types de risques en fonction des axes principaux du risk appetite de l'entreprise. Ainsi, les risques sont classés en fonction de :

- leur impact sur la solvabilité de l'entreprise (par exemple, consommation en capital réglementaire);
- leur impact sur la rentabilité de la compagnie (par exemple, impact sur le ratio combiné);
- leur impact sur le niveau de liquidité (par exemple, ratio de liquidité, ratio de couverture des flux de trésorerie opérationnels, etc.) ; et
- leur impact sur le niveau d'excellence opérationnelle.

La vision « Top Down » assure ainsi l'alignement de la cartographie des risques au risk appetite.

Cette cartographie «Top-Down» permet d'identifier où se situent les risques qui consomment le plus de capital, impactent la liquidité d'Ethias ou diminuent fortement sa rentabilité.

9.5.2 Appétit au risque

L'expression claire et formelle des objectifs de l'organisation est la condition préliminaire à toute gestion des risques et les objectifs de la compagnie doivent être formellement répertoriés jusqu'au niveau de granularité correspondant à l'analyse des risques souhaitée.

Le risk appetite et les objectifs stratégiques de l'entreprise doivent être cohérents entre eux. Le Risk Appetite est du ressort du Conseil d'administration. En pratique, il est proposé par le Chief Risk Officer, validé par le Comité de direction et approuvé par le Conseil d'administration. Les politiques de risque sont la traduction directe de la vision du Conseil d'administration en termes d'appétence au risque. Tout comme les objectifs stratégiques sont traduits en objectifs opérationnels, le risk appetite tel qu'approuvé par le Conseil d'administration doit également se traduire, au travers des politiques, en termes opérationnels. L'appétence au risque d'Ethias est articulée autour de quatre axes principaux : la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et l'excellence opérationnelle.

Le document relatif au Risk Appetite présente comment l'appétence au risque d'Ethias se traduit en objectifs stratégiques précis, sur base de ces quatre axes. En effet, les objectifs stratégiques, en matière de risques, doivent s'avérer suffisamment tangibles pour être réellement utilisés et suivis en interne.

9.5.3 Processus de stress testing et de capital planning

Dans le cadre de l'exercice de planification, l'entreprise procède régulièrement à l'évaluation de sa solvabilité (i.e. l'adéquation du niveau de ses fonds propres internes pour faire face à son profil de risque global). L'exercice tient compte du profil de risque spécifique : il intègre les risques principaux et leurs interactions lors de la réalisation de stress tests. Ce processus est également un outil de promotion et de diffusion de la culture « Risk Management » au sein de tous les départements de l'entreprise.

9.6 Risques d'assurance

Toute compagnie d'assurances est soumise à des risques au travers des contrats d'assurance qu'elle souscrit. Ces risques, regroupés sous l'appellation "Risques d'assurance", trouvent leur origine soit dans les garanties offertes par les différents produits d'assurance, soit dans le processus même de l'activité d'assurance. Néanmoins, les risques relatifs aux différents processus seront reclassés dans les risques stratégiques, business ou opérationnels, en fonction des différents facteurs causant ces risques.

Les risques d'assurance sont essentiellement supportés et gérés au niveau d'Ethias SA. En effet, les autres sociétés du Groupe n'exercent pas d'activités d'assurance. Par conséquent, les analyses de sensibilité en vie et non-vie présentées ci-dessous sont effectuées uniquement au niveau d'Ethias SA.

9.6.1 Non-vie

9.6.1.1 Nature et ampleur des risques

Risque de souscription non-vie

Le risque de souscription en non-vie reflète le risque découlant des engagements d'assurance non-vie, compte tenu des périls couverts et des procédés appliqués dans l'exercice de cette activité.

- Risque de tarif et de provisionnement

Le risque de tarification et de provisionnement est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant la date de survenance, la fréquence et la gravité des événements assurés, ainsi que la date et le montant des règlements de sinistres. La définition inclut aussi le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau, l'évolution tendancielle ou la volatilité des dépenses encourues pour la gestion des contrats d'assurance ou de réassurance. Ce risque prend en compte l'inflation et l'hyperinflation.

- Risque de catastrophe

Le risque de catastrophe est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance, résultant de l'incertitude importante, liée aux événements extrêmes ou exceptionnels, qui pèse sur les hypothèses retenues en matière de prix et de provisionnement.

Risque spécial de souscription santé

Le risque de souscription en Santé reflète le risque découlant de la souscription d'engagements d'assurance santé, qu'il s'exerce ou non sur une base technique similaire à celle de l'assurance Vie, compte tenu des périls couverts et des procédés appliqués dans l'exercice de cette activité.

La Santé similaire à l'Assurance Vie (Santé SAV)

Le risque de souscription santé SAV résulte de la souscription d'obligations d'assurance santé poursuivie sur une base technique similaire à l'assurance-vie. Ce module comprend aussi les annuités résultant de contrats de santé non-SAV comme les contrats d'indemnisation des travailleurs ou des contrats d'accident. Les risques sous cette catégorie sont les mêmes que les risques sous 'Risque de souscription Vie', hors risque de catastrophe.

- Risque de mortalité

Le risque de mortalité est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau, l'évolution tendancielle ou la volatilité des taux de mortalité, lorsqu'une augmentation de ces taux entraîne une augmentation de la valeur des engagements d'assurance.

- Risque de longévité

Le risque de longévité est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau, l'évolution tendancielle ou la volatilité des taux de mortalité, lorsqu'une baisse de ces taux entraîne une augmentation de la valeur des engagements d'assurance.

- Risque d'invalidité-incapacité

Le risque de maladie/invalidité est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau, l'évolution tendancielle ou la volatilité des sinistres à cause des changements : des taux de maladie et d'invalidité, ou l'inflation médicale.

- Risque de dépenses

Le risque de dépenses est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau, l'évolution tendancielle ou la volatilité des dépenses encourues pour la gestion des contrats d'assurance (ou de réassurance) santé SAV.

- Risque de révision

Le risque de révision est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau, l'évolution tendancielle ou la volatilité des taux de révision applicables aux rentes, sous l'effet d'un changement de l'environnement juridique ou de l'état de santé de la personne. Le risque de révision sur les annuités résultant de contrats de santé non-SAV est aussi classifié sous ce risque.

- Risque de cessation

Le risque de cessation est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau ou la volatilité des taux de réduction, d'échéance, de renouvellement et de rachat des polices.

La santé non similaire à l'assurance vie (Santé non SAV)

- Risque de tarif et de provisionnement

Le risque de tarif et de provisionnement est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant la date de survenance, la fréquence et la gravité des événements assurés ainsi que la date de survenance et le montant des règlements de sinistres. La définition inclut aussi le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau, l'évolution tendancielle ou la volatilité des dépenses encourues pour la gestion des contrats d'assurance ou de réassurance.

- Risque de cessation

Le risque de cessation est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau ou la volatilité des taux de réduction, d'échéance, de renouvellement et de rachat des polices.

- Risque de catastrophe

Le risque de catastrophe est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de l'incertitude importante, liée à l'accumulation inhabituelle de risques qui se produit dans ces circonstances extrêmes, qui pèse sur les hypothèses retenues en matière de prix.

9.6.1.2 Analyse de sensibilité

Le tableau ci-dessous montre l'incidence brute, hors réassurance, des analyses de sensibilité sur le compte de résultats. Ces estimations représentent l'effet induit par une augmentation des frais de gestion ou de la sinistralité sur l'évaluation des contrats d'assurance non-vie dans le cadre de la norme IFRS 4 (phase 1).

En milliers d'euros, uniquement Ethias SA	2013	2012
Risque de réserve		
Augmentation des frais généraux de 10%	(12.274)	(12.136)
Augmentation des sinistres de 5%	(45.011)	(54.977)

9.6.2 Vie

9.6.2.1 Nature et ampleur des risques

Risque de souscription Vie

Le risque de souscription en Vie reflète le risque découlant des engagements d'assurance Vie, compte tenu des périls couverts et des procédés appliqués dans l'exercice de cette activité.

- Risque de mortalité

Le risque de mortalité est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau, l'évolution tendancielle ou la volatilité des taux de mortalité, lorsqu'une augmentation de ces taux entraîne une augmentation de la valeur des engagements d'assurance.

- Risque de longévité

Le risque de longévité est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau, l'évolution tendancielle ou la volatilité des taux de mortalité, lorsqu'une baisse de ces taux entraîne une augmentation de la valeur des engagements d'assurance.

- Risque d'invalidité-incapacité

Le risque d'invalidité-incapacité est le risque de perte, ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance, résultant de fluctuations affectant le niveau, l'évolution tendancielle ou la volatilité des taux d'invalidité, de maladie et de morbidité.

- Risque de dépenses

Le risque de dépenses est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau, l'évolution tendancielle ou la volatilité des dépenses encourues pour la gestion des contrats d'assurance (ou de réassurance) vie. Le risque de dépenses inclut l'inflation.

- Risque de révision

Le risque de révision est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau, l'évolution tendancielle ou la volatilité des taux de révision applicables aux rentes, sous l'effet d'un changement de l'environnement juridique ou de l'état de santé de la personne.

- Risque de cessation

Le risque de cessation est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau ou la volatilité des taux de réduction, d'échéance, de renouvellement et de rachat des polices.

- Risque de catastrophe

Le risque de catastrophe en vie est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de l'incertitude importante, liée aux événements extrêmes ou irréguliers, qui pèse sur les hypothèses retenues en matière de prix et de provisionnement.

9.6.2.2 Analyse de sensibilité

Le tableau ci-dessous montre l'incidence brute des analyses de sensibilité sur le compte de résultats. Ces estimations représentent l'effet induit par la modification de différentes hypothèses de valorisation des best estimates sur l'évaluation des contrats d'assurance et d'investissement en vie dans le cadre de la norme IFRS 4 (phase 1). Les chocs pris en compte sont ceux utilisés par la direction de l'entreprise dans le cadre d'évaluation des risques d'assurance en vie. Les ordres de grandeur utilisés se rapprochent de ceux définis par la norme Solvency II.

En milliers d'euros, uniquement Ethias SA	2013	2012
Risque de mortalité		
Augmentation de la mortalité de 15%	28.492	28.354
Risque de longévité		
Augmentation de l'espérance de vie de 20%	(46.727)	(46.773)
Risque de dépenses		
Augmentation des frais généraux de 10%	(12.300)	(13.148)
Augmentation du taux d'inflation de 2 à 4%	(28.881)	(28.377)

9.6.3 Risque de concentration

Le management analyse les activités d'assurance du Groupe en distinguant deux segments principaux d'assurés : d'une part, les Collectivités et Entreprises et, d'autre part, les Particuliers.

- Collectivités et Entreprises

Ethias est l'assureur naturel des pouvoirs publics et ce, en raison d'un savoir-faire incomparable, riche de plus de 90 ans d'histoire. Elle compte parmi ceux-ci : l'État fédéral, les Régions et les Communautés, les corps constitués (Chambre, Sénat, assemblées régionales et communautaires), les 10 Provinces, plus de 580 villes et communes, des centaines de centres publics d'action sociale et de sociétés de logements sociaux, des zones de police, des milliers de sociétés intercommunales, parastataux, établissements d'intérêts publics et associations diverses.

Depuis plusieurs années, Ethias met aussi ses compétences et son expertise au service des entreprises.

Le positionnement d'Ethias envers cette catégorie d'assurés explique la forte concentration de l'encaissement relatif aux Collectivités et Entreprises.

- Particuliers

Ethias, assureur direct, offre également une gamme complète de produits via un large éventail de canaux de distribution aux Particuliers.

En milliers d'euros	31 décembre 2013		31 décembre 2012	
	Encaissement	Part de l'encaissement	Encaissement	Part de l'encaissement
Assurance non-vie				
Collectivités et Entreprises	722.924	28%	705.257	30%
Particuliers	543.085	20%	532.850	23%
Primes brutes	1.266.008	48%	1.238.107	53%
Collectivités et Entreprises	(37.707)	-1%	(42.335)	-2%
Particuliers	(7.966)	0%	(6.055)	0%
Primes cédées aux réassureurs	(45.673)	-1%	(48.390)	-2%
Collectivités et Entreprises	685.217	27%	662.922	28%
Particuliers	535.119	20%	526.796	23%
Primes nettes	1.220.336	47%	1.189.718	51%
Assurance vie				
Collectivités et Entreprises	1.357.889	51%	1.122.272	48%
Particuliers	67.862	3%	94.443	4%
Primes brutes	1.425.751	54%	1.216.715	52%
Collectivités et Entreprises	(26.208)	-1%	(69.260)	-3%
Particuliers	-	0%	(16)	0%
Primes cédées aux réassureurs	(26.208)	-1%	(69.275)	-3%
Collectivités et Entreprises	1.331.681	50%	1.053.013	45%
Particuliers	67.862	3%	94.427	4%
Primes nettes	1.399.543	53%	1.147.440	49%
Total assurance non-vie et vie	2.619.879	100%	2.337.157	100%

9.6.4 Réassurance

La réassurance s'inscrit dans le processus de maîtrise des risques d'assurance. L'appétit aux risques en général se décline selon quatre axes : la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et la sécurité. La Réassurance intervient sur ces 4 axes.

Quand cela s'avère nécessaire ou utile, Ethias SA se réassure afin de réduire le risque d'assurance et/ou d'améliorer son ratio de solvabilité. La réassurance est conclue sur base de traités qui concernent un portefeuille dans sa globalité ou sur base de conventions facultatives relatives à des polices sortant des conditions des traités. Les traités sont réassurés auprès d'un panel de réassureurs notés au moins A (sauf exception), lesquels prennent une participation limitée généralement à 20 %.

Les primes cédées aux réassureurs sont présentées au sein de la section précédente.

Gestion non-vie

La réassurance d'Ethias SA concerne non seulement les affaires directes mais également la réassurance acceptée en quote-part du portefeuille Accidents du travail Loi 67 d'Ethias Droit commun AAM. Les différents portefeuilles (autos, accidents du travail, accidents droit commun, responsabilité civile, incendie, tous risques, tous risques chantiers et décennales) sont réassurés par des traités en excédent de sinistre. La réassurance intervient lorsqu'un sinistre ou un évènement dépasse un montant déterminé en fonction de l'aversion au risque.

Les capacités achetées sont fonction des limites de souscription et/ou des SMP (Sinistre Maximum Possible) dans les traités en excédent de sinistre par risque. Elles sont fonction de scénario catastrophe très prudents pour les traités en excédent de sinistre par évènement. Un traité multi-branches protège la société contre une fréquence anormale de sinistres de moyenne importance. Les maladies professionnelles sont réassurées sur base d'un traité en quote-part.

Gestion vie

Les risques décès et invalidité sont réassurés sur base d'un traité en excédent de sinistre. Un traité par évènement intervient en cas de catastrophe.

Gestion non-vie et vie

Le terrorisme est réassuré au travers du pool national TRIP. Notre rétention après intervention de TRIP est également réassurée.

9.7 Risques financiers

Le risque financier recouvre l'ensemble des risques relatifs à la performance et à la valeur des actifs financiers. Il contient :

- le risque de contrepartie, qui se matérialise lors du défaut d'une contrepartie de la compagnie ;
- le risque de marché qui reflète l'impact des fluctuations et du niveau de volatilité des prix de marché des actifs et passifs de l'entreprise ;
- le risque de liquidité, qui mesure la capacité de la compagnie à satisfaire ses besoins en flux de trésorerie sans nuire à ses activités quotidiennes.

9.7.1 Risque de crédit

9.7.1.1 Nature et ampleur des risques

Le risque de contrepartie reflète les pertes possibles que pourrait entraîner le défaut inattendu, ou la détérioration de la qualité de crédit, des contreparties et débiteurs de l'entreprise d'assurances. La définition couvre les contrats d'atténuation des risques, tels que les accords de réassurance, les titrisations et les instruments dérivés, et les paiements à recevoir des intermédiaires ainsi que tout autre risque de crédit ne relevant pas du sous-module "risque de spread".

Ce risque peut être subdivisé en :

- Risque de downgrade : le risque de downgrade est le risque d'exposition à des pertes financières liées au downgrade d'un pays ou d'une société dans lequel (laquelle) l'entreprise a investi (directement ou via un titre de dette), d'une contrepartie d'une transaction financière (par ex contrat OTC) ou d'un réassureur.
- Risque de défaut : le risque de défaut est le risque d'exposition à des pertes financières liées au défaut d'un pays ou d'une société dans lequel (laquelle) l'entreprise a investi (directement ou via un titre de dette), au défaut d'une contrepartie d'une transaction financière (par ex. prêt ou contrat OTC) ou au défaut d'un réassureur.

9.7.1.2 Exposition maximum et atténuation du risque de crédit

Le tableau ci-dessous présente le risque de crédit auquel le Groupe est exposé. Il reprend la valeur de marché des principales catégories d'actifs financiers.

Outre la diversification et les mesures d'évitement des concentrations, le risque de crédit peut être réduit par des couvertures ou par l'obtention de sûretés ou de garanties. La valeur d'une sûreté est déterminée par une approche prudente, fondée sur plusieurs critères au nombre desquels figurent la nature et le type spécifique de la sûreté, sa liquidité et la volatilité de sa valeur. Le détail de ces sûretés et garanties reçues pour couvrir les actifs financiers du Groupe est également repris ci-dessous.

En milliers d'euros, en valeur de marché au niveau du Groupe	2013					
	Exposition maximum au risque de crédit	Trésorerie	Valeurs mobilières	Valeurs immobilières	Total des garanties reçues	Exposition non garantie
Disponibles à la vente	769.232	-	-	-	-	769.232
Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	284.840	-	-	-	-	284.840
Détenus à des fins de transaction	6.929	-	-	-	-	6.929
Participations, actions et fonds d'investissement	1.061.001	-	-	-	-	1.061.001
Disponibles à la vente	12.720.554	-	1.851.517	-	1.851.517	10.869.037
Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	1.406.564	-	-	-	-	1.406.564
Non cotés sur un marché actif	7.000	-	-	-	-	7.000
Obligations	14.134.117	-	1.851.517	-	1.851.517	12.282.601
Prêts et dépôts comptabilisés au coût amorti	1.150.491	-	-	722.368	722.368	428.122
Autres placements	1.150.491	-	-	722.368	722.368	428.122
Détenus à des fins de transaction	4.754	-	-	-	-	4.754
Actifs financiers dérivés	4.754	-	-	-	-	4.754
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	176.269	-	1.403	-	1.403	174.866
Créances nées des opérations de réassurance cédée	1.114.453	-	45.476	-	45.476	1.068.977
Autres créances	634.357	-	4.608	-	4.608	629.749
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.567.064	-	-	-	-	1.567.064
Total de l'exposition au risque de crédit	19.842.505	-	1.903.003	722.368	2.625.371	17.217.134

En milliers d'euros, en valeur de marché au niveau du Groupe	2012					
	Exposition maximum au risque de crédit	Trésorerie	Valeurs mobilières	Valeurs immobilières	Total des garanties reçues	Exposition non garantie
Disponibles à la vente	688.470	-	-	-	-	688.470
Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	124.960	-	-	-	-	124.960
Détenus à des fins de transaction	7.777	-	-	-	-	7.777
Participations, actions et fonds d'investissement	821.206	-	-	-	-	821.206
Disponibles à la vente	13.193.622	-	1.998.112	-	1.998.112	11.195.510
Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	1.381.973	-	-	-	-	1.381.973
Non cotés sur un marché actif	11.275	-	-	-	-	11.275
Obligations	14.586.870	-	1.998.112	-	1.998.112	12.588.758
Prêts et dépôts comptabilisés au coût amorti	1.153.917	-	-	812.085	812.085	341.832
Autres placements	1.153.917	-	-	812.085	812.085	341.832
Détenus à des fins de transaction	3.787	-	-	-	-	3.787
Actifs financiers dérivés	3.787	-	-	-	-	3.787
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	190.480	-	1.403	-	1.403	189.077
Créances nées des opérations de réassurance cédée	929.806	-	-	-	-	929.806
Autres créances	473.358	-	4.658	-	4.658	468.700
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.998.937	-	-	-	-	1.998.937
Total de l'exposition au risque de crédit	20.158.360	-	2.004.173	812.085	2.816.258	17.342.815

Participations, actions et fonds

Le détail de l'exposition du Groupe par rapport au risque de prix sur actions est repris au niveau de l'annexe 9.7.4.3.

Obligations

Le portefeuille obligataire du Groupe comprend un certain nombre de titres adossés à différents types d'actifs. Il se compose entre autres de covered bonds (environ 14% du portefeuille obligataire).

Les covered bonds sont des titres de créance émis par un établissement de crédit dont le paiement est garanti par un patrimoine spécial d'actifs dédiés (ou "actifs de couverture"). Les détenteurs de covered bonds disposent, en cas d'insolvabilité de l'émetteur, d'un double recours ("dual recourse"), d'une part sur le patrimoine général de l'émetteur et d'autre part sur le patrimoine spécial qui leur est dédié. Ils représentent 1.998.112 milliers d'euros au 31/12/2012 et 1.851.517 milliers d'euros au 31/12/2013.

Prêts et dépôts

Les garanties reçues liées aux prêts hypothécaires sont limitées au solde restant dû afin de tenir compte du risque réel de crédit.

Concernant les prêts et dépôts, il n'y a à ce jour pas de revalorisation de la garantie.

Les prêts sont octroyés selon une politique d'investissement crédits bien définie.

Actifs financiers dérivés

Aucun collatéral n'a été enregistré par rapport aux opérations sur instruments dérivés.

Créances

Le détail des garanties relatives aux créances est explicité dans l'annexe 13.5.1. Engagements reçus.

La qualité de crédit des créances est exposée au niveau de l'annexe 11.7.3. Créesances en souffrance.

9.7.2 Risque de concentration

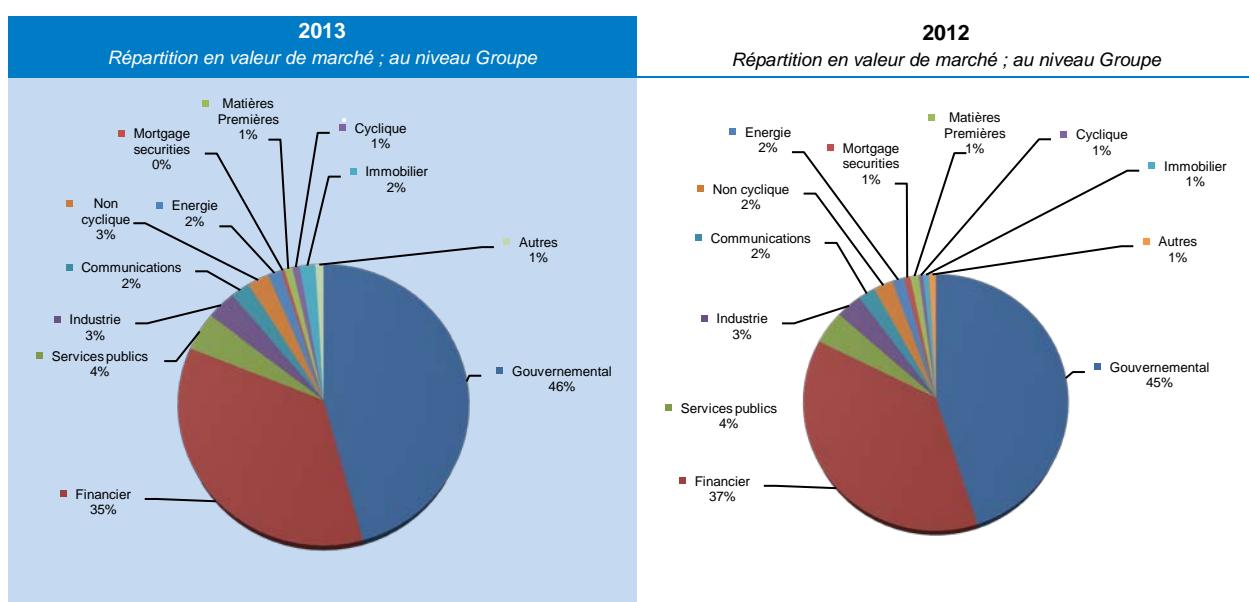
Le risque de concentration sur les risques de marché comprend les risques de pertes supplémentaires supportés par l'entreprise du fait soit d'un manque de diversification de son portefeuille d'actifs (pertes accrues par la concentration d'investissements dans une zone géographique ou un secteur d'activité), soit d'une exposition importante au risque de défaut d'un seul et unique émetteur de valeurs mobilières ou d'un groupe d'émetteurs liés.

Répartition sectorielle

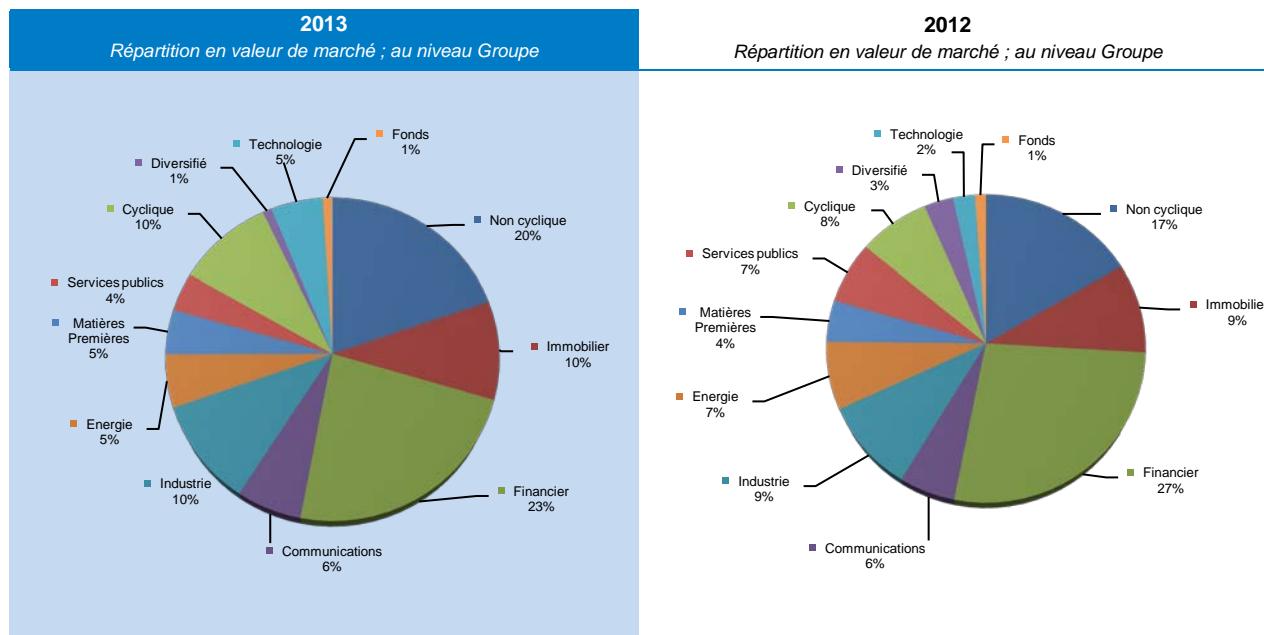
Afin de gérer la concentration au niveau sectoriel des actifs financiers, le système de limites financières regroupe les actifs par classes d'actifs distincts, et définit une stratégie d'allocation d'actifs permettant une saine diversification.

En 2013, la distribution sectorielle des actions et fonds d'investissement ainsi que des obligations et titres similaires investis par Ethias SA se présente de la manière suivante :

Obligations et titres similaires :



Actions, participations et fonds d'investissement :



2012 a été retraité car les participations non consolidées avaient été exclues du périmètre.

Exposition au risque souverain

En 2013, la part investie par Ethias SA en dette souveraine ou supranationale s'élève à 51% du total de la juste valeur de l'ensemble des titres obligataires (soit 7.153.302 milliers d'euros sur un total de 14.132.644 milliers d'euros). En 2012, cette proportion était identique (soit 7.378.656 milliers d'euros sur un total de 14.560.149 milliers d'euros).

Le tableau ci-dessous présente l'exposition d'Ethias SA relative aux dettes émises, garanties ou assimilées à des gouvernements, en juste valeur, par zone géographique.

En milliers d'euros ; en valeur de marché ; au niveau Groupe	2013	2012
Allemagne	347.955	409.599
Autriche	230.157	264.234
Belgique	4.132.240	4.241.240
Canada	0	38.741
Espagne	246.883	177.102
Europe centrale et de l'Est	426.288	428.693
France	617.243	615.735
Irlande	158.099	200.345
Italie	564.562	537.193
Pays-Bas	148.341	179.059
Pays scandinaves	16.808	41.321
Portugal	161.902	154.604
Titres supranationaux	90.851	90.791
Autres	11.973	-
Total	7.153.302	7.378.656

Dans le cadre de sa gestion du risque crédit, le Groupe analyse le détail de l'exposition au risque souverain repris ci-dessus en y incluant toutes les dettes émises, garanties ou assimilées à des gouvernements sans limitation à leur secteur d'activité. A titre d'exemple, le Groupe considère les titres de sociétés actives dans les services publics mais garanties par l'Etat belge comme des dettes gouvernementales et assimilées. Ceci explique que le montant total de l'exposition au risque souverain, soit 7.153.302 milliers d'euros au 31 décembre 2013, est plus élevé que le montant repris sous le secteur « gouvernemental », soit 6.469.239 milliers d'euros. Même remarque pour l'année 2012.

9.7.3 Risque de liquidité

9.7.3.1 Nature et ampleur des risques

Nous considérons que le risque de liquidité auquel la compagnie est soumise peut s'analyser selon deux angles distincts :

- Risque de (i)liquidité de marché : le risque de perte résultant du fait que l'entreprise ne puisse pas facilement compenser ou éliminer une position au prix du marché en raison de la profondeur insuffisante du marché ou de perturbations sur les marchés.
- Risque de (ii)liquidité de financement : le risque de perte résultant du fait que l'entreprise ne soit pas en mesure de satisfaire ses besoins en flux de trésorerie et en sûretés, présents et futurs, attendus et inattendus, sans nuire à ses opérations journalières ou à sa situation financière.

Globalement, le risque de liquidité est donc le risque de ne pouvoir faire face aux demandes, attendues ou non, émises par des assurés ou par d'autres contreparties, sans grever de manière significative la rentabilité de la société.

Ce risque est analysé et suivi sur base mensuelle, via des comparaisons entre les échéances contractuelles de l'actif et du passif ainsi que la réalisation de stress tests permettant de mesurer l'impact d'une modification des profils de remboursement des passifs principalement.

9.7.3.2 Analyse des échéances contractuelles

Le risque de liquidité est analysé au sein de chaque filiale du Groupe Ethias. Toutefois, la société Ethias SA concentre la majorité des flux de trésorerie sur base desquels le risque de liquidité est analysé et suivi par le management. Le tableau ci-dessous détaille les flux de trésorerie contractuels attendus par Ethias SA par catégories d'actifs financiers et de passifs d'assurance, et regroupés par classe d'échéance pertinente.

En milliers d'euros <i>Uniquement Ethias SA</i>	2013							
	Valeur comptable	Flux de trésorerie espérés (non actualisés)						
		Total des flux non actualisés	Jusqu'à 1 an	De 1 à 5 ans inclus	De 6 à 10 ans inclus	De 11 à 20 ans inclus	Plus de 20 ans	Echéance indéter- minée
Actifs								
Immobilier de placement	179.559	792.754	19.196	125.916	142.962	278.065	226.616	
Participations, actions et fonds d'investissement	1.226.814	2.742.148	77.384	421.107	437.550	770.073	1.036.034	
Obligations et autres placements financiers	15.328.366	20.463.335	1.997.373	5.404.640	6.150.351	4.501.117	2.409.853	
Instruments dérivés	4.754	4.783	4.783	-	-	-	-	
Placements afférents aux contrats en unités de compte	476.546	675.600	99.856	269.509	72.099	46.338	187.798	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.539.642	1.677.772	1.234.261	36.375	64.073	160.798	182.266	
Total des actifs	18.755.682	26.356.391	3.432.851	6.257.547	6.867.035	5.756.391	4.042.567	
Passifs								
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	17.697.812	23.282.597	1.861.512	6.149.759	4.842.426	5.328.944	5.099.956	
Passifs relatifs aux contrats en unités de compte	476.547	514.693	108.080	236.556	63.801	63.781	42.476	
Dettes subordonnées	325.000	627.419	5.625	69.640	133.736	84.209	84.209	250.000
Autres dettes de financement	19.392	20.449	31	4.319	16.099	-	-	
Instruments dérivés	-	0						
Total des passifs	18.518.751	24.445.159	1.975.248	6.460.274	5.056.062	5.476.934	5.226.642	250.000

En milliers d'euros <i>Uniquement Ethias SA</i>	2012							
	Valeur comptable	Flux de trésorerie espérés (non actualisés)						
		Total des flux non actualisés	Jusqu'à 1 an	De 1 à 5 ans inclus	De 6 à 10 ans inclus	De 11 à 20 ans inclus	Plus de 20 ans	Echéance indéter- minée
Actifs								
Immobilier de placement	161.891	471.159	10.018	42.115	57.559	133.714	227.753	
Participations, actions et fonds d'investissement	1.076.196	1.749.695	19.318	131.071	163.652	326.705	1.108.949	
Obligations et autres placements financiers	15.785.867	19.276.739	2.097.536	6.052.286	6.184.481	2.549.197	2.393.239	
Instruments dérivés	3.787	3.787	3.787					
Placements afférents aux contrats en unités de compte	515.004	602.289	79.676	301.672	75.583	16.415	128.942	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.888.618	4.058.104	1.834.865	101.758	352.222	931.220	838.040	
Total des actifs	19.431.363	26.161.772	4.045.199	6.628.902	6.833.497	3.957.251	4.696.922	
Passifs								
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	18.595.314	21.012.747	2.634.381	5.512.326	3.711.161	4.594.217	4.560.663	
Passifs relatifs aux contrats en unités de compte	515.005	522.468	53.115	255.362	85.880	86.547	41.563	
Dettes subordonnées	325.000	696.973	17.475	67.081	75.341	182.579	104.497	250.000
Autres dettes de financement	31.061	34.868	72	3.652	28.912	2.232	-	
Instruments dérivés	-	0						
Total des passifs	19.466.381	22.267.056	2.705.043	5.838.421	3.901.293	4.865.576	4.706.723	250.000

Les maturités effectives peuvent différer des maturités contractuelles, car certains actifs sont assortis de clauses de remboursement anticipé, avec ou sans pénalités, ou de clauses d'extension de maturité. Les flux de trésorerie attendus sur les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont répartis par échéance en fonction des hypothèses de rachat utilisées en interne pour la gestion du risque de liquidité. Enfin, les primes futures non contractuelles attendues sur les passifs ne sont pas prises en compte. De manière cohérente, aucun réinvestissement n'est projeté au niveau des actifs.

Par rapport à la publication de 2012, les hypothèses retenues pour la projection des flux liés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie ont été changées. En 2012, les liquidités étaient projetées sur l'ensemble des intervalles de maturité de manière à prendre en compte les intérêts encaissés sur celles-ci. En 2013, les cash flows liés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie ont été considérés dans l'intervalle « jusqu'à un an » comme ils sont immédiatement disponibles ou facilement convertibles pour l'entreprise. Les chiffres de 2012 ont donc aussi été retraités en ce sens.

L'analyse de liquidité montre, à chaque intervalle de temps, un excédent cumulé de cash flows d'actifs par rapport aux flux de sortie nets attendus sur les passifs. La méthodologie de projection des passifs est une approche en run off, où seules les primes futures contractuelles sont prises en compte. De manière analogue, les portefeuilles d'actifs sont projetés en run off, excepté pour les produits de passif très longs où les cash flows des actifs s'accumuleraient dans le cash ; cette vision n'étant pas réaliste, nous choisissons de refléter les décisions de gestion et de réinvestir selon l'allocation d'actifs définie pour ces produits. Les activités ayant un profil décroissant sont elles adossées à un portefeuille d'actifs plus court afin d'assurer les prestations prévues. La liquidité est donc gérée selon le profil d'évolution attendu de chaque produit d'assurance.

9.7.4 Risque de marché

Le risque de marché reflète le risque lié au niveau ou à la volatilité de la valeur de marché des instruments financiers ayant un impact sur la valeur des actifs et des passifs de l'entreprise concernée.

Par ailleurs, le risque de marché reflète en principe toute inadéquation structurelle entre les actifs et les passifs, en particulier au regard de leur duration.

Le risque de marché sur les placements financiers afférents aux contrats en unités de compte est supporté par l'assuré. En fonction, les placements financiers ne sont pas pris en compte au sein des différentes analyses ci-dessous.

9.7.4.1 Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux est le risque associé à la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers aux changements affectant la courbe des taux d'intérêt (en ce compris la pente) ou la volatilité des taux d'intérêt.

Des fluctuations de taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur les produits commercialisés par la compagnie, par exemple sur les garanties et les participations bénéficiaires, ainsi que sur la valeur des placements de la compagnie. Ce risque découle de la différence de sensibilité des actifs et des passifs aux variations des taux d'intérêt.

Le suivi de ce risque de marché se réalise selon deux axes :

- Au niveau des actifs, suivi mensuel de la sensibilité du portefeuille à des chocs de taux standards ;
- Au niveau de la gestion actifs-passifs : analyse systématique des écarts de duration entre les actifs et les passifs afin de la réduire autant que faire se peut ou, le cas échéant, de couvrir une partie de ce risque.

9.7.4.2 Risque de spread de crédit

Le risque de spread est le risque associé à la sensibilité de la valeur des actifs et des instruments financiers aux changements affectant le niveau ou la volatilité des spreads de crédit par rapport à la courbe des taux d'intérêt sans risque.

Le risque de spread se gère à l'aide de limites qui tiennent compte du type d'exposition au risque de crédit, de la qualité du crédit ainsi que par une supervision régulière de l'ensemble des portefeuilles. La gestion du risque de concentration permet également de mitiger ce risque de spread.

Les actifs financiers sur lesquels porte le risque de spread sont ventilés par notation financière ci-dessous. Les montants présentés sont corrigés du montant des transactions entre sociétés du Groupe.

Nous considérons comme rating de référence la deuxième meilleure notation disponible de Moody's, Fitch et Standard & Poors à la date de clôture.

En millions d'euros En valeur de marché Niveau Groupe	2013						
	AAA	AA	A	BBB	BB et en dessous	Non noté	Total
Obligations et titres similaires	1.389.706	5.385.269	2.782.378	3.751.112	668.797	156.856	14.134.117
Prêts et dépôts	-	-	5.825	-	-	1.144.666	1.150.491
Créances	-	-	-	-	-	1.925.079	1.925.079
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29.971	-	1.184.340	278.469	-	74.284	1.567.064
Total	1.419.677	5.385.269	3.972.543	4.029.581	668.797	3.300.885	18.776.752

En millions d'euros En valeur de marché, Ethias SA uniquement	2012						
	AAA	AA	A	BBB	BB et en dessous	Non noté	Total
Obligations et titres similaires	1.826.417	5.525.092	3.065.132	3.387.991	574.874	180.642	14.560.148
Prêts et dépôts	-	-	-	-	-	1.141.221	1.141.221
Créances	-	-	-	-	-	1.552.992	1.552.992
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	1.567.169	262.477	9.999	48.973	1.888.618
Total	1.826.417	5.525.092	4.632.301	3.650.468	584.873	2.923.827	19.142.979

9.7.4.3 Risque de prix sur actions

Le risque actions est le risque associé à la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers aux changements affectant le niveau, la volatilité, mais également les moments statistiques d'ordre plus élevés (skewness, kurtosis, etc.) de la valeur de marché des actions.

Le risque de prix porte sur la position globale en valeur de marché des parts en participations, actions et fonds. La position globale du Groupe Ethias est reprise dans le tableau ci-dessous.

En millions d'euros En valeur de marché, au niveau Groupe pour 2013	2013		2012	
	Juste valeur	% de la valeur au bilan	Juste valeur	% de la valeur au bilan
Participations	215.699	1,01%	207.934	0,90%
Actions	822.639	3,84%	593.109	2,57%
Fonds d'investissement	22.663	0,11%	19.137	0,08%
Total	1.061.001	4,95%	820.180	3,55%

9.7.4.4 Risque de prix sur immeubles de placement

Le risque sur immobilier est le risque associé à la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers aux changements affectant le niveau ou la volatilité de la valeur de marché des actifs immobiliers.

En 2013, la valeur de marché des immeubles de placement du Groupe s'élève à 371.850 milliers d'euros (soit 1,74% du total de l'actif) contre 314.027 milliers d'euros (soit 1,36% du total de l'actif) en 2012.

9.7.4.5 Risque de change sur les monnaies étrangères

Le risque de change (ou risque monétaire) est le risque associé à la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers libellés en devises étrangères aux changements affectant le niveau ou la volatilité des taux de change. Le risque de change est limité pour le Groupe.

9.7.5 Analyse de sensibilité aux risques financiers

La mesure et le suivi de chacun de ces risques donne lieu à des analyses de sensibilité permettant d'estimer l'incidence brute sur le résultat global ainsi que sur la solvabilité de la compagnie de résultats des simulations de crise.

Le tableau suivant reprend les chocs pris en compte pour l'appréciation des différents types de risque ainsi que leurs impacts sur le compte de résultats et sur les autres éléments du résultat global. Les chocs pris en compte sont ceux utilisés par la direction de l'entreprise dans le cadre d'évaluation des risques de marché. Les ordres de grandeur utilisés se rapprochent de ceux définis dans le cadre de la norme Solvency II. L'analyse de sensibilité présentée se base sur le portefeuille de placements financiers détenus par

Ethias SA. Dans le cas des actions, l'impact sur la sicav RDT est également pris en compte. Les montants ne tiennent pas compte des effets de l'application de la comptabilité reflet.

	2013	
	Impact estimé sur le compte de résultats	Impact estimé sur les autres éléments du résultat global
En milliers d'euros, uniquement Ethias SA (et Ethias RDT High Yield en plus dans le cas des actions)		
Risque de taux d'intérêt		
Augmentation de la courbe des taux de 100 points de base	(23.163)	(620.390)
Diminution de la courbe des taux de 100 points de base	21.500	620.923
Risque de spread de crédit		
Augmentation du spread de crédit de 100 points de base	(66.048)	(640.639)
Diminution du spread de crédit de 100 points de base	63.572	641.958
Risque de prix sur actions		
Diminution du prix des actions de 39 %	(119.251)	(201.593)
Augmentation du prix des actions de 39 %	105.065	215.887
En milliers d'euros, uniquement Ethias SA (et Ethias RDT High Yield en plus dans le cas des actions)		
	2012	
	Impact estimé sur le compte de résultats	Impact estimé sur les autres éléments du résultat global
Risque de taux d'intérêt		
Augmentation de la courbe des taux de 100 points de base	(7.109)	(660.803)
Diminution de la courbe des taux de 100 points de base	5.429	662.709
Risque de spread de crédit		
Augmentation du spread de crédit de 100 points de base	(90.341)	(681.251)
Diminution du spread de crédit de 100 points de base	88.442	683.376
Risque de prix sur actions		
Diminution du prix des actions de 39 %	(88.989)	(141.295)
Augmentation du prix des actions de 39 %	51.724	178.560

La poche des actions a augmenté, l'exposition en valeur est donc plus élevée que l'an passé. Par contre, la poche des obligations, quant à elle, a diminué en valeur de marché, les impacts ont donc augmenté ou diminué selon le test effectué.

9.8 Risques non financiers

Le risque opérationnel se définit comme le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, aux membres du personnel et systèmes internes ou à des événements extérieurs. La définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Les événements générateurs de pertes opérationnelles sont classés, selon la typologie proposée par 'The Operational Risk Insurance Consortium' et par le comité Bâle II.

- **Fraude interne**

Le risque de fraude interne est le risque de pertes dues à des actes visant à frauder, détourner des biens ou à contourner les règlements, la législation ou la politique de l'entreprise (à l'exception des atteintes à l'égalité et des actes de discrimination), impliquant au moins une partie interne à l'entreprise.

- **Fraude externe**

Le risque de fraude externe est le risque de pertes dues à des actes visant à frauder, détourner des biens ou contourner la législation, de la part d'un tiers.

- **Pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail**

Ce risque reprend les pertes résultant d'actes non conformes à la législation ou aux conventions relatives à l'emploi, la santé ou la sécurité, de demandes d'indemnisation au titre d'un dommage personnel ou d'atteintes à l'égalité/actes de discrimination. Ainsi que les pertes résultant d'un manquement, non intentionnel ou dû à la négligence, en matière d'emploi (engagement, formation).

- **Clients, produits et pratiques commerciales**

Il s'agit des pertes résultant d'un manquement, non intentionnel ou dû à la négligence, à une obligation professionnelle envers des clients spécifiques (y compris exigences en matière de fiducie et de conformité) ou de la nature ou conception d'un produit.

- **Exécution, livraison et gestion des processus**

Il s'agit des pertes résultant d'un problème dans le traitement d'une transaction ou dans la gestion des processus ou subies dans le cadre des relations avec les contreparties commerciales et les fournisseurs.

- Dommage aux actifs corporels
Il s'agit de la destruction ou des dommages résultant d'une catastrophe naturelle ou d'autres sinistres.
- Interruptions d'activité et dysfonctionnements des systèmes
Il s'agit des pertes résultant d'interruptions de l'activité ou de dysfonctionnement des systèmes informatiques et de télécommunications.

En plus, dans un souci d'optimisation, la gestion des risques opérationnels intègre les activités suivantes :

- cartographie des risques opérationnels
- remontée des incidents opérationnels
- gestion des plaintes clients
- sécurité de l'information
- continuité des activités
- analyse des risques opérationnels sur projets (y inclus sécurité & continuité)
- privacy
- lutte contre la fraude externe (activités de seconde ligne de défense).

Le Chief Risk Officer a procédé à la réalisation d'une cartographie des risques liés aux processus métier. Ces risques ont été classés en termes de fréquence/impact et catégorisés via un processus d'auto-évaluation puis d'évaluation assistée. Une série d'actions à mettre en œuvre a été retenue et implémentée. Le processus de cartographie est récurrent. Le Chief Risk Officer a également mis en place :

- une procédure de remontée des incidents opérationnels de toute nature, ce qui devrait permettre à terme de repérer les incidents d'origine structurelle ;
- une démarche d'analyse des risques opérationnels (y inclus sécurité et continuité) sur les projets et plus particulièrement sur les projets liés au plan stratégique d'Ethias ;
- une démarche structurée pour piloter la mise en œuvre du programme pluriannuel de sécurité et de continuité ;
- un processus de veille informationnelle permettant de monitorer les menaces auxquelles l'entreprise pourrait être confrontée ;
- un processus de calibration de la détection de la fraude externe.

10. Gestion du capital

10.1 Objectifs de gestion du capital

La gestion des fonds propres s'inscrit dans le cadre de la politique de gestion d'Ethias SA et intègre les exigences de marge de solvabilité requises par les dispositions législatives et réglementaires tant au niveau d'Ethias SA qu'au niveau consolidé. Par ailleurs, chacune des entités du Groupe a pour objectif de maintenir une base de fonds propres solide afin de soutenir ses activités opérationnelles (d'assurance pour Ethias SA) et d'assurer la pérennité du Groupe. La mise en œuvre des exigences de solvabilité II au niveau d'Ethias SA se traduira par une révision complète de cette gestion ; celle-ci devra contenir une vision prospective de l'évolution de ce capital.

Une distribution de dividendes au niveau de Vitrufin, société holding qui détient Ethias SA à 100%, ne peut se faire qu'après avoir réservé au niveau d'Ethias SA les montants nécessaires au respect des exigences en matière de couverture de 150% de la marge de solvabilité réglementaire.

Le détail de l'évolution des capitaux propres consolidés du Groupe est repris dans une annexe à l'état de la situation financière consolidé.

10.2 Coefficients réglementaires

Le Groupe est soumis au contrôle prudentiel prévu par les directives fixées par la Banque Nationale de Belgique (BNB) dans le cadre de Solvabilité I. La réglementation en matière de couverture de la marge de solvabilité s'applique tant au niveau social pour chacune des compagnies d'assurance qu'au niveau consolidé du Groupe. Ainsi, une marge de solvabilité réglementaire est établie au niveau de la société d'assurance Ethias SA tandis qu'une marge de solvabilité ajustée est calculée au niveau consolidé. Un rapport est fourni trimestriellement à la BNB sur le capital réglementaire disponible ainsi que son niveau requis de solvabilité.

Le ratio de solvabilité est le rapport entre la marge constituée et la marge à constituer et son minimum légal est fixé à 100%. La marge constituée représente le patrimoine de l'entreprise, libre de tout engagement prévisible. Elle est composée d'une liste d'éléments admissibles, déterminée par voie réglementaire. La marge à constituer est, quant à elle, évaluée sur base des montants dont doit disposer l'entreprise relativement à ses activités d'assurance. Le calcul de ces montants est basé notamment sur les primes et les sinistres en assurance non-vie, les primes, les sinistres et les provisions pour rentes définitives en accidents du travail ainsi que les provisions techniques et les capitaux sous risque en assurance vie.

Marge de solvabilité réglementaire d'Ethias SA

En milliers d'euros	2013	2012
Marge à constituer	815.286	787.192
Eléments constitutifs	1.551.187	1.451.335
Taux de couverture	190,26%	184,37%

Marge de solvabilité ajustée du Groupe

En milliers d'euros	2013	2012 retraité
Marge à constituer	815.286	787.751
Eléments constitutifs	1.508.231	1.458.899
Taux de couverture	184,99%	185,20%

10.3 Notation de solidité financière

L'agence de notation Fitch a revu le 25 juin 2013 la note de solidité financière d'Ethias SA de BBB- à BBB et a confirmé la note de défaut à BBB- en tant qu'émetteur, dotant les deux notes d'une perspective stable. Fitch constate le retour « aux fondamentaux » financiers après les vigoureux efforts réalisés par Ethias depuis 2009. Sont notamment mis en avant l'amélioration significative de la rentabilité technique et celle de la marge de solvabilité, résultat de l'implémentation des mesures du Plan Visa.

11. Annexes à l'état de la situation financière consolidé

11.1 Ecarts d'acquisition

11.1.1 Evolution des écarts d'acquisition

En milliers d'euros	2013	2012
Valeur brute au 1^{er} janvier	27.208	25.310
Pertes de valeur cumulées au 1 ^{er} janvier	-	-
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier	27.208	25.310
Acquisitions	1.762	1.239
Autres variations	-	658
Valeur nette comptable au 31 décembre	28.969	27.208

Les écarts d'acquisition comptabilisés en 2013 ont pour origine l'acquisition récente de différentes filiales au sein du Groupe. Ils concernent l'extension des activités de la filiale NRB par le biais de l'acquisition de plusieurs filiales informatiques (Adinfo en 2010, Xtenso et Polymedis en 2011, Partezis en 2012 et Stesud en 2013).

11.1.2 Test de dépréciation des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont alloués au sein d'une unité génératrice de trésorerie unique correspondant aux activités autres que celles d'entreprises d'assurances. Cette unité renferme les activités de fourniture de services et de solutions informatiques du sous-groupe NRB.

Le Groupe a réalisé un test de perte de valeur sur les écarts d'acquisition et a conclu qu'aucune dépréciation ne devrait être reconnue en 2013. Cette conclusion s'appuie notamment sur le fait que les goodwill ont été constitués récemment (2010, 2011, 2012 et 2013). Les conditions d'évaluation des activités concernées n'ont pas évolué de manière significative entre la date d'acquisition des différentes filiales concernées et la date de clôture. Les perspectives de rentabilité future permettent de justifier la valeur comptable des écarts d'acquisition.

11.2 Autres immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	2013		
	Logiciels et développements informatiques	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier	39.715	13.089	52.804
Amortissements cumulés au 1 ^{er} janvier	(28.662)	(4.189)	(32.852)
Pertes de valeur cumulées au 1 ^{er} janvier	-	(7.120)	(7.120)
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier	11.053	1.780	12.832
Acquisitions	3.035	556	3.591
Cessions	-	-	-
Reclassements	2.223	(307)	1.916
Variation du périmètre de consolidation	-	376	376
Amortissements nets	(4.808)	(399)	(5.207)
Pertes de valeur	-	(297)	(297)
Autres variations	(88)	88	-
Valeur nette comptable au 31 décembre	11.416	1.796	13.212

En milliers d'euros	2012		
	Logiciels et développements informatiques	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier	26.565	10.777	37.341
Amortissements cumulés au 1 ^{er} janvier	(20.403)	(2.098)	(22.502)
Pertes de valeur cumulées au 1 ^{er} janvier	-	(5.676)	(5.676)
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier	6.162	3.003	9.164
Acquisitions	4.237	455	4.692
Cessions	(18)	-	(18)
Reclassements	-	-	-
Variation du périmètre de consolidation	4.458	340	4.798
Amortissements nets	(3.785)	(575)	(4.360)
Pertes de valeur	-	(1.444)	(1.444)
Autres variations	-	-	-
Valeur nette comptable au 31 décembre	11.053	1.780	12.832

11.3 Participations dans des entreprises associées et co-entreprises

11.3.1 Informations sur les entreprises associées et co-entreprises

Avant application de la consolidation par mise en équivalence, les entreprises associées présentent les chiffres suivants :

En milliers d'euros	Pourcentage de détention	Actifs	Passifs	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net
AME SA	50,00%	49.620	29.497	20.123	528	480
AME Conseils	50,00%	61	91	(29)	224	(36)
Total au 31 décembre 2013		49.682	29.588	20.094	752	444
AME SA	50,00%	49.454	29.521	19.933	1.870	(2.137)
Total au 31 décembre 2012		49.454	29.521	19.933	1.870	(2.137)

AME SA et sa filiale AME Conseils SARL, constituée en mars 2013, sont contrôlées de manière conjointe par le Groupe Vitrufin et le Groupe français Covéa.

11.3.2 Evolution des participations dans des entreprises associées et co-entreprises

En milliers d'euros	2013	2012
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier	24.716	39.270
Participations vendues durant l'exercice	-	(9.088)
Reclassements	-	1.915
Quote-part dans le résultat de l'exercice	222	951
Dividendes versés	(850)	(2.800)
Autres variations	705	(5.531)
Valeur nette comptable au 31 décembre	24.794	24.716

La différence entre les capitaux propres des entreprises associées et co-entreprises et la quote-part des participations reprises ci-dessus correspond à la contribution de ces entreprises dans les fonds propres du Groupe.

11.4 Placements financiers

11.4.1 Détail des placements financiers par catégories

En milliers d'euros	31 décembre 2013					
	Coût	Dépréciations	Réévaluation par le biais des autres éléments du résultat	Réévaluation par le résultat	Valeur nette comptable	Juste valeur
Disponibles à la vente	159.227	(12.041)	68.514	-	215.699	215.699
Participations	159.227	(12.041)	68.514	-	215.699	215.699
Disponibles à la vente	442.944	(12.594)	101.463	-	531.813	531.813
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	260.162	-	-	23.735	283.897	283.897
Détenus à des fins de transaction	8.185	-	-	(1.256)	6.929	6.929
Actions	711.291	(12.594)	101.463	22.479	822.639	822.639
Disponibles à la vente	19.881	(1.572)	3.411	-	21.720	21.720
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	943	-	-	-	943	943
Fonds d'investissement	20.824	(1.572)	3.411	-	22.663	22.663
Disponibles à la vente	11.916.010	(5.138)	809.682	-	12.720.554	12.720.554
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	1.466.309	-	-	(59.745)	1.406.564	1.406.564
Non cotés sur un marché actif	17.000	(10.000)	-	-	7.000	7.000
Obligations	13.399.319	(15.138)	809.682	(59.745)	14.134.117	14.134.117
Prêts et dépôts	1.121.284	(24.803)	-	-	1.096.481	1.150.491
Autres placements	1.121.284	(24.803)	-	-	1.096.481	1.150.491
Détenus à des fins de transaction	9.345	-	-	(4.591)	4.754	4.754
Actifs financiers dérivés	9.345	-	-	(4.591)	4.754	4.754
Placements afférents aux contrats en unités de compte	476.546	-	-	-	476.546	476.546
Total	15.897.836	(66.148)	983.069	(41.858)	16.772.899	16.826.909

31 décembre 2012

En milliers d'euros	Coût	Dépréciations	Réévaluation		Valeur nette comptable	Juste valeur
			par le biais des autres éléments du résultat	Réévaluation par le résultat		
Disponibles à la vente	180.778	(12.078)	39.609	-	208.309	208.309
Participations	180.778	(12.078)	39.609	-	208.309	208.309
Disponibles à la vente	438.945	(18.959)	41.113	0	461.099	461.099
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	120.347	-	-	4.613	124.960	124.960
Détenus à des fins de transaction	11.056	-	-	(3.354)	7.702	7.702
Actions	570.348	(18.959)	41.113	1.259	593.760	593.760
Disponibles à la vente	18.560	(1.585)	2.087	-	19.062	19.062
Détenus à des fins de transaction	76	-	-	(1)	75	75
Fonds d'investissement	18.636	(1.585)	2.087	(1)	19.137	19.137
Disponibles à la vente	12.284.721	(4.630)	913.530	-	13.193.622	13.193.622
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	1.542.773	-	-	(160.800)	1.381.973	1.381.973
Non cotés sur un marché actif	21.567	(10.292)	-	-	11.275	11.275
Obligations et titres similaires	13.849.060	(14.921)	913.530	(160.800)	14.586.870	14.586.870
Prêts et dépôts	1.172.237	(17.840)	-	-	1.154.397	1.153.917
Autres placements	1.172.237	(17.840)	-	-	1.154.397	1.153.917
Détenus à des fins de transaction	9.345	-	-	(5.559)	3.787	3.787
Actifs financiers dérivés	9.345	-	-	(5.559)	3.787	3.787
Placements afférents aux contrats en unités de compte	517.283	-	-	(2.278)	515.004	515.004
Total	16.317.687	(65.383)	996.339	(167.378)	17.081.264	17.080.784

Le coût comprend la partie non amortie des ajustements actuariels pour les obligations.

La juste valeur des prêts est basée sur des techniques de valorisation qui comprennent des données qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché (rachats, évolution de la valeur des garanties, coût de gestion). Leur juste valeur est basée sur l'utilisation d'un prix modèle obtenu par actualisation de cash flows projetés - en tenant compte d'une hypothèse de rachat historique - sur base de la courbe des taux forward. La courbe d'actualisation sans risque est ajustée pour tenir compte des risques crédit sur base d'une analyse du portefeuille et des garanties ainsi que des pratiques de marché.

11.4.2 Evolution des placements financiers

En milliers d'euros	2013						
	Placements disponibles à la vente	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Prêts, dépôts et autres placements financiers	Dérivés (actifs)	Placements afférents aux contrats en unités de compte	Total
Balance d'ouverture au 1 ^{er} janvier	13.882.092	1.506.933	7.777	1.165.672	3.787	515.004	17.081.264
Acquisitions	1.982.564	612.512	120.865	70.004	-	44.857	2.830.801
Transferts entre catégories	(49.464)	49.645	(182)	(369)	-	-	(369)
Ventes et remboursements	(2.259.332)	(562.570)	(120.800)	(124.747)	(18)	(103.063)	(3.170.530)
Ecarts de conversion sur actifs monétaires	369	-	-	-	-	-	369
Ajustement à la juste valeur	(41.286)	81.391	(731)	-	985	17.927	58.286
Amortissements	(19.910)	3.492	-	-	-	1.821	(14.597)
Dépréciations	(5.246)	-	-	(7.087)	-	-	(12.333)
Variation du périmètre	-	-	-	8	-	-	8
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-
Valeur nette comptable au 31 décembre	13.489.786	1.691.404	6.929	1.103.481	4.754	476.546	16.772.899

En milliers d'euros	2012						
	Placements disponibles à la vente	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Prêts, dépôts et autres placements financiers	Dérivés (actifs)	Placements afférents aux contrats en unités de compte	Total
Balance d'ouverture au 1 ^{er} janvier	13.386.998	1.840.098	20.930	1.565.404	5.234	497.813	17.316.477
Acquisitions	2.486.248	277.797	110.767	33.320	878	24.897	2.933.907
Transferts entre catégories	(157)	(9)	166	-	-	-	-
Ventes et remboursements	(3.147.285)	(727.114)	(122.931)	(432.636)	(1.052)	(50.110)	(4.481.128)
Ecarts de conversion sur actifs monétaires	(866)	-	-	-	-	-	(866)
Ajustement à la juste valeur	1.173.758	111.918	(1.156)	-	(1.273)	41.033	1.324.280
Amortissements	(13.137)	4.243	-	-	-	1.372	(7.522)
Dépréciations	(3.835)	-	-	(298)	-	-	(4.133)
Variation du périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	366	-	-	(119)	-	-	247
Valeur nette comptable au 31 décembre	13.882.092	1.506.933	7.777	1.165.672	3.787	515.004	17.081.264

Les obligations non cotées sur un marché actif sont classées au sein des prêts, dépôts et autres placements financiers.

11.4.3 Evolution des dépréciations sur placements

11.4.3.1 Dépréciations des placements disponibles à la vente

En milliers d'euros	2013	2012
Solde au 1 ^{er} janvier	(37.251)	(609.211)
Dotation aux dépréciations	(6.902)	(3.835)
Reprises des dépréciations	1.656	-
Reprises lors de la vente	8.552	575.794
Variation du périmètre	-	-
Reclassements	2.600	-
Autres variations	-	-
Solde au 31 décembre	(31.345)	(37.251)

Les dépréciations relatives aux participations, actions et fonds d'investissement ne sont jamais reprises excepté lors de la vente des actifs concernés.

11.4.3.2 Dépréciations des prêts, dépôts et autres placements financiers

En milliers d'euros	2013	2012
Solde au 1^{er} janvier	(28.132)	(24.653)
Dotation aux dépréciations	(10.365)	(915)
Reprises des dépréciations	3.278	617
Reprises lors de la vente	292	92
Variation du périmètre	-	-
Reclassements	124	(3.274)
Autres variations	-	-
Solde au 31 décembre	(34.803)	(28.132)

11.4.3.3 Placements financiers en souffrance

Un actif financier est en souffrance lorsque la contrepartie n'honore pas un paiement à une date contractuellement due. Ainsi, par exemple, si une contrepartie est en défaut de paiement des intérêts contractuellement dus à une date prévue, la totalité du contrat est considérée comme étant en souffrance. Le tableau suivant fournit des informations sur la durée du dépassement d'échéance des actifs financiers en souffrance mais non encore dépréciés. L'analyse du risque de défaut sur le portefeuille de placement n'a pas mis en évidence un tel risque sur les placements considérés comme 'Pas en souffrance'.

En milliers d'euros	31 décembre 2013							
	Valeur comptable avant dépréciations	Dépréciations	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable des actifs dépréciés	Valeur nette comptable des actifs non dépréciés et âgés de la façon suivante :			
					Pas en souffrance	Jusqu'à 6 mois en souffrance	De 6 à 12 mois en souffrance	Au-delà de 12 mois en souffrance
Placements disponibles à la vente	12.725.692	(5.138)	12.720.554	43.758	12.676.796	-	-	-
Actifs financiers non cotés sur un marché actif	17.000	(10.000)	7.000	-	7.000	-	-	-
Prêts, dépôts et autres placements financiers	1.121.284	(24.803)	1.096.481	38.418	1.044.484	12.022	558	998
Total	13.863.976	(39.941)	13.824.034	82.176	13.728.280	12.022	558	998

En milliers d'euros	31 décembre 2012							
	Valeur comptable avant dépréciations	Dépréciations	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable des actifs dépréciés	Valeur nette comptable des actifs non dépréciés et âgés de la façon suivante :			
					Pas en souffrance	Jusqu'à 6 mois en souffrance	De 6 à 12 mois en souffrance	Au-delà de 12 mois en souffrance
Placements disponibles à la vente	13.198.252	(4.630)	13.193.622	24.469	13.169.153	-	-	-
Actifs financiers non cotés sur un marché actif	21.567	(10.292)	11.275	3.875	7.400	-	-	-
Prêts, dépôts et autres placements financiers	1.172.237	(17.840)	1.154.397	56.248	1.066.503	29.375	1.054	1.217
Total	14.392.055	(32.762)	14.359.294	84.592	14.243.056	29.375	1.054	1.217

11.4.4 Détermination de la juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant fournit une analyse de la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur. Il les répartit en trois niveaux, de 1 à 3, en fonction du degré d'observabilité de la juste valeur :

En milliers d'euros	31 décembre 2013			
	Niveau 1 - Prix cotés sur un marché actif	Niveau 2 - Techniques de valorisation basées sur des données de marché observables	Niveau 3 - Techniques de valorisation non basées sur des données de marché observables	Valeur nette comptable
Actifs financiers				
Disponibles à la vente	-	421	215.278	215.699
Participations	-	421	215.278	215.699
Disponibles à la vente	530.968	-	845	531.813
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	275.197	-	8.699	283.897
Détenues à des fins de transaction	6.929	-	-	6.929
Actions	813.095	-	9.544	822.639
Disponibles à la vente	15.004	6.716	-	21.720
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	943	-	-	943
Détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
Fonds d'investissement	15.947	6.716	-	22.663
Disponibles à la vente	11.464.594	1.255.960	-	12.720.554
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	23.507	996.314	386.743	1.406.564
Détenues à des fins de transaction	-	-	-	-
Obligations	11.488.101	2.252.273	386.743	14.127.117
Détenus à des fins de transaction	-	4.754	-	4.754
Instruments financiers dérivés actifs	-	4.754	-	4.754
Placements afférents aux contrats en unités de compte	168.043	308.503	-	476.546
Total des actifs financiers	12.485.185	2.572.668	611.565	15.669.419
Passifs financiers				
Contrats d'investissement couverts par des actifs à la juste valeur	173.346	303.247	-	476.593
Instruments financiers dérivés passifs	-	-	-	-
Total des passifs financiers	173.346	303.247	-	476.593

En milliers d'euros	31 décembre 2012			
	Niveau 1 - Prix cotés sur un marché actif	Niveau 2 - Techniques de valorisation basées sur des données de marché observables	Niveau 3 - Techniques de valorisation non basées sur des données de marché observables	Valeur nette comptable
Actifs financiers				
Disponibles à la vente	-	375	207.934	208.309
Participations	-	375	207.934	208.309
Disponibles à la vente	459.808	-	1.291	461.099
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	124.960	-	-	124.960
Détenues à des fins de transaction	7.702	-	-	7.702
Actions	592.470	-	1.291	593.760
Disponibles à la vente	12.931	6.131	-	19.062
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	-	-	-	-
Détenus à des fins de transaction	-	-	75	75
Fonds d'investissement	12.931	6.131	75	19.137
Disponibles à la vente	11.888.171	1.305.451	-	13.193.622
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	26.721	998.106	357.146	1.381.973
Détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
Obligations	11.914.892	2.303.557	357.146	14.575.595
Détenus à des fins de transaction	-	3.787	-	3.787
Instruments financiers dérivés actifs	-	3.787	-	3.787
Placements afférents aux contrats en unités de compte	155.839	359.165	-	515.004
Total des actifs financiers	12.676.132	2.673.015	566.446	15.915.593
Passifs financiers				
Contrats d'investissement couverts par des actifs à la juste valeur	156.520	359.165	-	515.685
Instruments financiers dérivés passifs	-	-	-	-
Total des passifs financiers	156.520	359.165	-	515.685

La répartition de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats en unités de compte est présentée au niveau des contrats d'investissement couverts par des actifs à la juste valeur. Cette catégorie comprend également les passifs liés à des contrats d'investissement sans participation discrétionnaire.

11.4.5 Répartition entre les différents niveaux hiérarchiques

La répartition entre les différents niveaux hiérarchiques se base sur les critères suivants :

Niveau 1 : Juste valeur mesurée par référence à un marché actif

Les évaluations à la juste valeur des actifs financiers classés à ce niveau sont déterminées en utilisant les prix de marché lorsque ceux-ci sont disponibles sur un marché actif. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si les cotations sont facilement et régulièrement disponibles via les bourses, les agents de changes, les courtiers, les services de fixation des prix ou les autorités réglementaires et si ces prix représentent des transactions de marché réelles et régulières se produisant selon des conditions normales de pleine concurrence.

Le Groupe classe à ce niveau les actifs valorisés sur base des prix fournis par des fournisseurs d'informations financières (ex. Bloomberg) à partir du moment où un certain nombre d'indicateurs, tels un nombre suffisant de contributeurs ou encore le fait que la différence entre le prix d'achat et le prix de revente du titre reste à un niveau acceptable, permettent de raisonnablement juger qu'un marché actif existe.

Cette catégorie comprend notamment tous les titres de dettes souveraines qui ont été évalués directement à partir des valeurs obtenues sur les marchés. Notons que, en application de la norme IFRS 13, la cotation « Bid » de Bloomberg est reprise.

Dès lors que la valorisation se base sur le prix « Bid » fourni par une seule contrepartie, le titre sera classé en niveau 2 ou 3. Il en est de même pour les obligations qui ne seraient pas cotées sur un marché et n'auraient pas de prix de contrepartie. Pour ces dernières, l'évaluation se base sur un prix théorique calculé en utilisant un spread et une courbe de taux d'intérêts. Ceci concerne au 31 décembre 2013 un portefeuille limité à deux émissions privées pour un total de 9.990 milliers d'euros.

La valeur « Close » fournie par Bloomberg sert à la valorisation des actions classées en niveau 1.

Ne sont pas classées en niveau 1 les actions dont la cotation n'est pas reprise sur Bloomberg et pour lesquelles une analyse interne est réalisée afin d'en déterminer la valeur.

Pour les fonds cotés sur les marchés financiers, la valeur « Close » fournie par Bloomberg sert à la valorisation des actions classées en niveau 1.

Ne sont pas classés au niveau 1 les fonds pour lesquels la valorisation a été réalisée sur base d'un unique contributeur ou n'est pas reprise sur Bloomberg.

Pour les fonds « private Equity », la juste valeur utilisée se base sur des rapports envoyés trimestriellement par les différents gestionnaires de ces fonds. Ceux-ci sont classés en niveau 2 dans la mesure où les éléments constitutifs des fonds sont en majoritairement des éléments valorisés sur des marchés actifs.

Au niveau de la branche 23, « contrat en unités de compte », les valeurs « Bid » et « Close » fournies par Bloomberg sont classées en niveau 1 de manière identique à ce qui est réalisé pour le reste du portefeuille. Sont classés en niveau 2 les fonds gérés par des mandataires externes dans la mesure où les actifs repris au sein de ces fonds sont majoritairement traités sur des marchés actifs.

Niveau 2 : Techniques de valorisation basées sur des données de marché observables

Au sein de ce niveau, les évaluations à la juste valeur sont basées sur des données autres que les prix cotés et sont observables soit directement ou indirectement, c'est-à-dire, notamment, dérivés des prix. La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est généralement estimée en utilisant des services externes et indépendants de cotations. Sont notamment classés au sein de ce niveau, un certain nombre d'instruments financiers complexes (obligations désignées à la juste valeur par le compte de résultats ou instruments dérivés), pour lequel la valeur de marché est fournie exclusivement par une contrepartie externe.

Le Groupe considère que si le marché n'est pas à même de fournir un prix de marché de manière suffisamment régulière et sur base d'un nombre suffisant de contributeurs, la valeur ainsi obtenue doit être classée en niveau 2. C'est notamment le cas, lorsque le Groupe sélectionne un seul contributeur. Le Groupe considère l'absence de contributeurs en nombre suffisant comme un signe d'une inactivité sur le titre concerné.

Dans tous les cas, la juste valeur des différents instruments classés en niveau 2 n'est pas basée sur des estimations faites par le Groupe.

Niveau 3 : Techniques de valorisation non basées sur des données de marché observables

A ce niveau, la juste valeur est estimée au moyen d'un modèle d'évaluation qui traduit la manière dont les intervenants du marché seraient raisonnablement susceptibles de fixer le prix de l'instrument si la transaction avait lieu. Cette valorisation est basée sur des techniques de valorisation qui comprennent des données qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché.

Les obligations subordonnées perpétuelles sont notamment reprises au sein de cette catégorie. Leur juste valeur est basée sur l'utilisation d'un prix modèle obtenu par actualisation de cash flows projetés sur base de la courbe des taux forward. La courbe d'actualisation sans risque est ajustée pour tenir compte (i) des risques de crédit de chaque émission, (ii) de la subordination profonde, (iii) de la liquidité et (iv) de l'impact du non exercice du call. Deux paramètres non observables directement sur les marchés sont utilisés, une mesure de l'activité de marché et une estimation de la probabilité de call, ceux-ci sont estimés par avis d'expert. Les prix issus du modèle sont sensibles principalement au spread de crédit et à l'évolution de la notation (rating) des émissions concernées. L'approche quantitative utilisée pour ces instruments est compatible avec les recommandations de lIASB dans son rapport : « IASB Expert Advisory Panel – Measuring and disclosing the fair value of financial instruments in markets that are no longer active » et fait l'objet d'un rapport remis trimestriellement à la BNB.

L'utilisation des prix modèles implique que la juste valeur utilisée est supérieure aux prix observés sur le marché restreint des obligations subordonnées de 11.050 milliers d'euros au 31 décembre 2013 ainsi qu'au 31 décembre 2012.

Les participations sur lesquelles le Groupe ne possède pas un pouvoir de contrôle sont également incluses en niveau 3. En effet, la juste valeur de ces participations est principalement déterminée sur base d'une méthode de valorisation interne qui s'appuie :

- soit sur la valeur intrinsèque de la participation pour les sociétés d'assurances, c.à.d. l'Actif Net Réévalué ainsi que la valeur des portefeuilles existants (=embedded value),
- soit sur l'Actif Net de la participation pour les autres sociétés.

11.4.6 Transferts significatifs entre placements évalués à la juste valeur de niveaux 1 et 2

En milliers d'euros	2013		2012	
	De niveau 1 à niveau 2	De niveau 2 à niveau 1	De niveau 1 à niveau 2	De niveau 2 à niveau 1
Actifs financiers				
Disponibles à la vente	-	-	-	-
Participations				
Disponibles à la vente	-	-	-	-
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	-	-	-	-
Détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
Actions				
Disponibles à la vente	-	-	-	-
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	-	-	-	-
Détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
Fonds d'investissement				
Disponibles à la vente	31.788	47.969	146.319	171.007
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	-	-	-	-
Détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
Obligations	31.788	47.969	146.319	171.007
Détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés actifs				
Placements afférents aux contrats en unités de compte	-	-	-	-
Total des actifs financiers	31.788	47.969	146.319	171.007
Passifs financiers				
Contrats d'investissement couverts par des actifs à la juste valeur	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés passifs	-	-	-	-
Total des passifs financiers	-	-	-	-

Les transferts in et out des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont présentés sur base de la valeur d'inventaire de fin d'année.

11.4.7 Evolution des placements évalués à la juste valeur de niveau 3

En milliers d'euros	2013		
	Placements disponibles à la vente	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat	Total
Balance d'ouverture au 1^{er} janvier	209.225	357.221	566.446
Acquisitions	15.903	7.843	23.745
Transfert entre catégories	(5.170)	5.314	145
Transfert en niveau 3	-	-	-
Sorties du niveau 3	-	(5.496)	(5.496)
Ventes et remboursements	(33.092)	(14.757)	(47.848)
Ajustement à la juste valeur par les fonds propres	30.495	-	30.495
Ajustement à la juste valeur par le résultat	-	45.317	45.317
Dépréciations par le compte de résultat	(1.239)	-	(1.239)
Autres variations	(0)	-	(0)
Balance de clôture au 31 décembre	216.122	395.442	611.565

En milliers d'euros	2012		
	Placements disponibles à la vente	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat	Total
Balance d'ouverture au 1^{er} janvier	183.479	438.871	622.350
Acquisitions	4.220	12.501	16.721
Transfert entre catégories	-	-	-
Transfert en niveau 3	-	-	-
Sorties du niveau 3	-	-	-
Ventes et remboursements	198	(181.072)	(180.874)
Ajustement à la juste valeur par les fonds propres	23.527	-	23.527
Ajustement à la juste valeur par le résultat	-	86.921	86.921
Dépréciations par le compte de résultat	(2.200)	-	(2.200)
Autres variations	-	-	-
Balance de clôture au 31 décembre	209.225	357.221	566.446

11.5 Instruments financiers dérivés

Le tableau suivant fournit un détail des instruments financiers dérivés actifs et passifs :

En milliers d'euros	31 décembre 2013					
	Echéancier des notionnels			Notionnel total	Juste valeur positive	Juste valeur négative
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans			
Swaps de taux d'intérêt	-	-	20.000	20.000	1.190	-
Options sur taux d'intérêt	10.500	82.000	179.250	271.750	3.565	-
Contrats de change à terme	-	-	-	-	-	-
Swaps de crédit	-	-	-	-	-	-
Total	10.500	82.000	199.250	291.750	4.754	-

En milliers d'euros	31 décembre 2012					
	Echéancier des notionnels			Notionnel total	Juste valeur positive	Juste valeur négative
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans			
Swaps de taux d'intérêt	-	-	20.000	20.000	1.530	-
Options sur taux d'intérêt	-	40.000	270.000	310.000	2.239	-
Contrats de change à terme	577	-	-	577	2	-
Swaps de crédit	10.000	-	-	10.000	16	-
Total	10.577	40.000	290.000	340.577	3.787	-

L'utilisation d'instruments dérivés au sein du Groupe est très limitée. Par ailleurs, aucun des instruments financiers utilisés n'est soumis à une convention-cadre de compensation exécutoire ou à un accord similaire. Ainsi, les justes valeurs positives ou négatives présentées ci-dessus sont brutes et ne peuvent faire l'objet d'aucune compensation avec une contrepartie externe.

11.6 Immobilisations corporelles et immobilier de placement

En milliers d'euros	2013			
	Immeubles de placement	Immobilier d'exploitation	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur brute à amortir au 1^{er} janvier	328.560	187.675	114.605	630.840
Acquisitions	32.679	3.201	8.044	43.924
Cessions et retraits	(12.091)	(18.680)	(1.004)	(31.775)
Immeubles détenus en vue de la vente	(21)	(1.556)	(746)	(2.323)
Variation du périmètre de consolidation	46.211	441	1.925	48.577
Transferts d'un poste à un autre	75	31.108	(3.641)	27.542
Autres variations	-	-	(123)	(123)
Valeur brute au 31 décembre	395.413	202.189	119.060	716.662
Amortissements et dépréciations cumulés au 1^{er} janvier	(32.644)	(67.237)	(93.658)	(193.539)
Amortissements de l'exercice	(9.529)	(6.123)	(7.311)	(22.963)
Dépréciations de l'exercice	(835)	-	-	(835)
Cessions et retraits	-	32	492	524
Reprises suite à cession	6.942	14.189	217	21.348
Dotation et reprise nets sur immeubles détenus en vue de la vente	-	956	746	1.702
Variation du périmètre de consolidation	(1.841)	(55)	(717)	(2.614)
Transferts d'un poste à un autre	(75)	(31.091)	1.708	(29.458)
Autres variations	-	-	(7)	(7)
Amortissements et dépréciations cumulés au 31 décembre	(37.982)	(89.329)	(98.530)	(225.841)
Valeur nette comptable au 31 décembre	357.431	112.860	20.530	490.821
Juste valeur au 31 décembre	371.850	122.256	20.565	514.671

En milliers d'euros	2012			
	Immobilier de placement	Immobilier d'exploitation	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur brute à amortir au 1^{er} janvier	192.109	211.412	107.808	511.329
Acquisitions	60.315	1.853	7.418	69.587
Cessions et retraits	(9.269)	(25.590)	(1.916)	(36.774)
Coûts d'emprunt incorporés	-	-	-	-
Variation du périmètre de consolidation	85.405	-	1.956	87.361
Transferts d'un poste à un autre	-	-	(662)	(662)
Autres variations	-	-	-	-
Valeur brute au 31 décembre	328.560	187.675	114.605	630.840
Amortissements et dépréciations cumulés au 1^{er} janvier	(24.678)	(86.185)	(87.053)	(197.916)
Amortissements de l'exercice	(6.669)	(6.286)	(7.384)	(20.339)
Dépréciations de l'exercice	(431)	-	-	(431)
Cessions et retraits	-	25.115	1.514	26.629
Reprises suite à cession	1.891	402	297	2.590
Variation du périmètre de consolidation	(2.627)	-	(1.695)	(4.322)
Transferts d'un poste à un autre	-	-	662	662
Autres variations	(130)	(283)	-	(412)
Amortissements et dépréciations cumulés au 31 décembre	(32.644)	(67.237)	(93.658)	(193.539)
Valeur nette comptable au 31 décembre	295.916	120.439	20.947	437.301
Juste valeur au 31 décembre	314.027	132.061	21.010	467.099

Les amortissements liés aux immeubles de placement sont comptabilisés au sein de la *Variation des dépréciations et amortissements sur placements* tandis que les amortissements liés aux immeubles d'exploitation et aux autres immobilisations corporelles sont enregistrés dans les *Charges des autres activités* dans le compte de résultats.

Les immeubles de placement sont valorisés en moyenne tous les trois ans par des experts immobiliers qualifiés. La juste valeur des immeubles de placement est basée sur la valorisation par un expert indépendant ayant les qualifications professionnelles ainsi qu'une expérience appropriée. Elle représente le montant estimé à laquelle une propriété pourrait être échangée à la date de valorisation entre un acheteur consentant et un vendeur consentant sur base d'une transaction dans des conditions normales de marché (arm's length) après un marketing approprié.

Les méthodes appliquées pour déterminer cette juste valeur sont basées sur des méthodes de capitalisation des revenus futurs ou d'actualisation des cash flows attendus. Elles se situent au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. En effet, la majorité des transactions effectuées sont localisées sur des marchés liquides et les méthodes de valorisation utilisées se basent principalement sur des données observables sur ces marchés. Les experts fondent leurs évaluations sur des données observables telles que les prix de cession ou les rendements récemment fixés vis-à-vis de biens comparables sur le marché.

11.7 Crédits

11.7.1 Ventilation des créances par nature

En milliers d'euros	31 décembre 2013			
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable	Juste valeur
Créances nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	1.238.466	(12.751)	1.225.715	1.225.715
Créances nées d'opérations de réassurance cédée	69.029	(4.023)	65.006	65.006
Créances nées d'autres activités	52.023	(492)	51.531	51.531
Créances fiscales	405.342	-	405.342	405.342
Autres créances	177.484	-	177.484	177.484
Total	1.942.344	(17.267)	1.925.078	1.925.078

En milliers d'euros	31 décembre 2012			
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable	Juste valeur
Créances nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	1.090.964	(10.565)	1.080.399	1.080.399
Créances nées d'opérations de réassurance cédée	43.910	(4.023)	39.887	39.887
Créances nées d'autres activités	34.757	(223)	34.534	34.534
Créances fiscales	304.270	-	304.270	304.270
Autres créances	134.554	-	134.554	134.554
Total	1.608.454	(14.811)	1.593.643	1.593.643

La juste valeur présentée dans ces annexes est égale à la valeur nette comptable des créances. En effet, le Groupe considère que pour ce type d'actif financier, la valeur comptable constitue une valeur suffisamment proche de la valeur de marché des créances.

11.7.2 Evolution des dépréciations sur créances

En milliers d'euros	2013	2012
Dépréciations sur créances au 1^{er} janvier	(14.811)	(14.893)
Dotations de l'exercice	(11.257)	16
Utilisations de l'exercice	829	-
Reprises de l'exercice	7.944	82
Variation du périmètre de consolidation	-	(19)
Autres variations	29	2
Dépréciations sur créances au 31 décembre	(17.267)	(14.811)

En 2012, le montant repris dans les dotations est net des reprises et utilisations. Nous estimons que le principe de dépréciation sur créance est prudent puisque seulement 8% des réductions de valeur sont effectivement passées en réalisation de créance.

11.7.3 Crédits en souffrance

Un actif financier est en souffrance dès qu'une contrepartie a omis de régler le paiement à la date contractuelle, qu'elle a dépassé la limite recommandée ou a été avisée d'une limite inférieure à son encours actuel. Le tableau suivant fournit des informations sur la durée du dépassement d'échéance des actifs financiers en souffrance mais non encore dépréciés.

En milliers d'euros	31 décembre 2013							
	Valeur comptable avant dépréciations	Dépréciations	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable des actifs dépréciés	Valeur nette comptable des actifs non dépréciés et âgés de la façon suivante :			
					Pas en souffrance	Jusqu'à 6 mois en souffrance	De 6 à 12 mois en souffrance	Au-delà de 12 mois en souffrance
Crédits nés des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	1.238.466	(12.751)	1.225.715	-	1.115.116	90.098	10.348	10.153
Crédits nés des opérations de réassurance cédée	69.029	(4.023)	65.006	-	65.006	-	-	-
Autres crédits	634.849	(492)	634.357	-	605.349	10.911	884	17.213
Total	1.942.344	(17.267)	1.925.078	-	1.785.471	101.009	11.232	27.366

En milliers d'euros	31 décembre 2012							
	Valeur comptable avant dépréciations	Dépréciations	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable des actifs dépréciés	Valeur nette comptable des actifs non dépréciés et âgés de la façon suivante :			
					Pas en souffrance	Jusqu'à 6 mois en souffrance	De 6 à 12 mois en souffrance	Au-delà de 12 mois en souffrance
Crédits nés des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	1.090.964	(10.565)	1.080.399	-	970.990	87.333	10.162	11.914
Crédits nés des opérations de réassurance cédée	43.910	(4.023)	39.887	-	39.887	-	-	-
Autres crédits	473.581	(223)	473.358	-	435.325	21.762	733	15.537
Total	1.608.454	(14.811)	1.593.643	-	1.446.202	109.095	10.895	27.450

Les crédits faisant l'objet d'une dépréciation sont réduits de valeur à concurrence de la totalité de leur valeur comptable.

11.8 Autres actifs

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Intérêts et loyers acquis non échus	275.766	292.151
Autres comptes de régularisation	7.584	4.759
Autres actifs	2.580	6.974
Total	285.931	303.884

11.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Soldes bancaires et autres valeurs disponibles	897.245	972.928
Équivalents de trésorerie	669.820	1.026.009
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1.567.064	1.998.937
Dettes nées d'opérations de mise en pension (repos)	(19.347)	(31.050)
Découverts bancaires et autres dettes pris en compte dans le tableau des flux de trésorerie	(45)	(11)
Trésorerie et équivalents de trésorerie relatifs aux groupes destinés à être cédés	1.776	-
Total des opérations de mise en pension, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie	1.549.449	1.967.876

Les équivalents de trésorerie se composent principalement de dépôts court terme et de certificats de trésorerie.

11.10 Actifs et passifs d'impôts différés

11.10.1 Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés

En milliers d'euros	31 décembre 2013		
	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Impôts différés nets
Placements disponibles à la vente par le compte de résultats	140	-	140
Placements disponibles à la vente par les autres éléments du résultat global	-	275.911	(275.911)
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultats	(11.839)	631	(12.470)
Passifs d'assurance et d'investissement par les autres éléments du résultat global	253.486	-	253.486
Passifs d'assurance et d'investissement par le compte de résultats	-	9.527	(9.527)
Avantages au personnel par les autres éléments du résultat global	27.608	2.442	25.166
Avantages au personnel par le compte de résultats	3.906	358	3.548
Autres sources par les autres éléments du résultat global	-	-	-
Autres sources par le compte de résultats	16.861	28.491	(11.630)
Pertes fiscales reportées	149.009	-	149.009
Impôts différés actifs et passifs bruts	439.171	317.360	121.811
Compensation par entité imposable	(313.154)	(313.154)	-
Impôts différés actifs et passifs nets	126.017	4.206	121.811

En milliers d'euros	31 décembre 2012 retraité		
	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Impôts différés nets
Placements disponibles à la vente par le compte de résultats	-	70	(70)
Placements disponibles à la vente par les autres éléments du résultat global	12.217	323.606	(311.390)
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultats	-	9.359	(9.359)
Passifs d'assurance et d'investissement par les autres éléments du résultat global	291.000	-	291.000
Passifs d'assurance et d'investissement par le compte de résultats	-	8.944	(8.944)
Avantages au personnel par les autres éléments du résultat global	31.846	-	31.846
Avantages au personnel par le compte de résultats	4.779	1.056	3.724
Autres sources par les autres éléments du résultat global	-	-	-
Autres sources par le compte de résultats	22	11.916	(11.894)
Pertes fiscales reportées	185.428	-	185.428
Impôts différés actifs et passifs bruts	525.292	354.952	170.341
Compensation par entité imposable	(352.448)	(352.448)	-
Impôts différés actifs et passifs nets	172.844	2.503	170.341

11.10.2 Evolution des actifs et passifs d'impôts différés

En milliers d'euros	2013			2012 retraité		
	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Impôts différés nets	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Impôts différés nets
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier	172.844	2.503	170.341	356.313	2.529	353.784
Variations par le compte de résultats	(36.238)	2.550	(38.788)	(52.178)	(14)	(52.164)
Variation par les autres éléments du résultat global	(10.590)	(1.038)	(9.552)	(131.291)	-	(131.291)
Variation du périmètre	1	191	(190)	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	(12)	12
Valeur nette comptable au 31 décembre	126.017	4.206	121.811	172.844	2.503	170.341

11.10.3 Latences fiscales

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012 retraité
Latences fiscales pour lesquelles un impôt différé actif a été reconnu :		
Utilisation prévue dans l'année	56.083	48.408
Utilisation prévue entre 1 et 2 ans	42.931	61.982
Utilisation prévue entre 2 et 3 ans	49.427	44.788
Utilisation prévue au-delà de 3 ans	-	15.162
Dette échéant au-delà de 3 ans	(26.626)	-
Sous-total	121.815	170.341
Latences fiscales pour lesquelles un impôt différé actif n'a pas été reconnu :		
Recouvrement limité dans le temps	-	-
Recouvrement illimité dans le temps	182.001	245.303
Sous-total	182.001	245.303
Total des latences fiscales reconnues et non reconnues	303.816	415.644

11.11 Actifs et passifs destinés à la vente et relatifs à des activités abandonnées

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Immobilisations incorporelles	-	-
Participations dans des entreprises associées	-	-
Placements financiers	390	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Autres actifs	1.431	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.776	-
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	3.952	-
Dettes de financement	-	-
Provisions pour risques et charges	-	-
Autres passifs	798	-
Actif net	(1.152)	-

Au 31 décembre 2013, les actifs et passifs d'Immo Life Insure sont repris comme destinés à être cédés.

Au 1^{er} janvier 2014, le portefeuille d'assurance-vie d'Immo Life Insure sera transféré chez Ethias SA. Dans le courant 2014, les créanciers se désintéresseront du passif, et la société entamera sa liquidation.

11.12 Capitaux propres

11.12.1 Capital souscrit

Le capital souscrit et libéré au 31 décembre 2013 est de 1.000.000.000 d'euros. Il est représenté par 20.000.000 d'actions sans désignation de valeur nominale.

	2013	
	En milliers d'euros	Nombre d'actions
Nominatives sans désignation de valeur nominale	1.000.000	20.000.000
Total	1.000.000	20.000.000

A l'issue de la crise financière de 2008, le Groupe a été recapitalisé par les pouvoirs publics (l'Etat fédéral, la Région flamande et la Région wallonne), abandonnant ainsi la structure mutualiste originelle du Groupe au profit d'une structure plus traditionnelle de société anonyme. Ce nouvel actionnariat est présent dans le capital de Vitrufin (anciennement Ethias Finance), la société mère du groupe, qui détient à son tour Ethias SA.

En vertu du pacte d'actionnaires de Vitrufin signé le 9 février 2009, auquel la société est partie prenante, les parties s'engagent à faire en sorte que les profits disponibles dans le groupe soient distribués à Vitrufin, étant entendu qu'une distribution de dividendes à Vitrufin ne peut se faire qu'après avoir réservé au niveau d'Ethias les montants nécessaires au respect des exigences en matière de couverture de 150% de la marge de solvabilité réglementaire et 100% des valeurs représentatives. Toute distribution de dividendes doit également se faire dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables.

11.12.2 Autres éléments du résultat global

11.12.2.1 Evolution de la réserve de réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente

En milliers d'euros	2013	2012
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier	120.108	(270.233)
Réévaluation	(40.531)	1.173.371
Impôts afférents	44.341	(374.346)
Comptabilité reflet	110.370	(856.135)
Impôts afférents	(37.515)	291.000
Transfert suite à cession ou dépréciation	29.321	227.393
Impôts afférents	(9.966)	(71.330)
Autres variations	-	388
Valeur nette comptable au 31 décembre	216.129	120.108

11.12.2.2 Evolution de la réserve pour pertes et gains actuariels sur engagements de retraite

En milliers d'euros	2013	2012 retraité
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier	(59.384)	(14.649)
Gains et pertes actuariels comptabilisés	20.749	(67.771)
Impôts afférents	(7.053)	23.035
Autres variations	-	-
Valeur nette comptable au 31 décembre	(45.688)	(59.384)

11.13 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

11.13.1 Tableau récapitulatif des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Les passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance et relatifs aux contrats d'investissement, y compris ceux pour lesquels le risque financier est supporté par l'assuré, se décomposent entre passifs bruts et part des réassureurs. Les passifs bruts se décomposent en fonction du type de provision technique. Les passifs liés aux contrats d'investissement avec participation discrétionnaire sont présentés séparément des passifs liés aux contrats d'investissement sans participation discrétionnaire.

11.13.1.1 Passifs liés à des contrats d'assurance non-vie

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Provisions mathématiques	694.465	668.303
Provisions pour primes non acquises	251.367	239.760
Provisions pour sinistres	2.332.725	2.328.993
Comptabilité reflet	31.014	37.750
Autres provisions	203.664	196.617
Total des passifs liés à des contrats d'assurance (bruts)	3.513.234	3.471.423
Part des réassureurs dans les passifs liés à des contrats d'assurance non-vie	141.191	174.931
Total des passifs liés à des contrats d'assurance (net de la part des réassureurs)	3.372.043	3.296.492

11.13.1.2 Passifs liés à des contrats d'assurance vie

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Provisions mathématiques	4.347.824	4.135.625
Provisions pour sinistres	2.158	1.662
Comptabilité reflet	272.519	313.698
Passifs liés à des contrats d'assurance	4.622.501	4.450.984
Passifs liés à des contrats d'assurance en unités de compte	30.330	30.289
Total des passifs liés à des contrats d'assurance (bruts)	4.652.831	4.481.273
Part des réassureurs dans les passifs liés à des contrats d'assurance vie	-	976.813
Total des passifs liés à des contrats d'assurance (net de la part des réassureurs)	4.652.831	3.504.460

Certains traités de réassurance liés aux contrats d'assurance vie peuvent ne pas couvrir le risque d'assurance présent dans les passifs liés aux contrats d'assurance vie, mais uniquement le risque financier. Afin de présenter l'information de manière cohérente, la part de ces traités est présentée en rapport avec les contrats d'assurance vie qui lui sont liés.

11.13.1.3 Passifs liés à des contrats d'investissement

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Provisions mathématiques	9.003.909	10.067.228
Provisions pour sinistres	-	-
Comptabilité reflet	465.830	527.454
Passifs liés à des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire	9.469.739	10.594.681
Passifs liés à des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire en unités de compte	159.223	141.785
Provisions mathématiques	46	680
Passifs liés à des contrats d'investissement sans participation discrétionnaire	46	680
Passifs liés à des contrats d'investissement sans participation discrétionnaire en unités de compte	286.994	342.932
Total des passifs liés à des contrats d'investissement (bruts)	9.916.002	11.080.078
Part des réassureurs dans les passifs liés à des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire	-	273.269
Total des passifs liés à des contrats d'assurance (net de la part des réassureurs)	9.916.002	10.806.809

11.13.1.4 Passifs relatifs à la participation aux bénéfices

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Participation aux bénéfices liée à des contrats d'assurance non-vie	-	53
Participation aux bénéfices liée à des contrats d'assurance vie	8.437	10.189
Participation aux bénéfices liée à des contrats d'investissement	4.963	1.014
Passifs pour participations bénéficiaires des titulaires de polices	13.400	11.257

11.13.2 Evolution des passifs relatifs aux contrats d'assurance non-vie

11.13.2.1 Evolution des valeurs brutes avant réassurance

En milliers d'euros	2013	2012
Passifs liés à des contrats d'assurance au 1^{er} janvier	3.471.423	3.410.705
Sinistres payés des années précédentes	(397.164)	(397.866)
Variation des charges pour sinistres par rapport aux exercices précédents	(124.345)	(251.342)
Addition aux passifs sur sinistres de l'année courante	526.880	630.639
Transferts de réserves reçues/cédées	-	(25.922)
Variation des réserves brutes pour primes non acquises	11.818	7.756
Variation du périmètre de consolidation	(1.851)	-
Comptabilité reflet	(6.736)	37.750
Autres variations	33.209	59.703
Passifs liés à des contrats d'assurance au 31 décembre	3.513.234	3.471.423

11.13.2.2 Evolution de la part des réassureurs

En milliers d'euros	2013	2012
Part des réassureurs dans les passifs liés à des contrats d'assurance au 1^{er} janvier	174.931	179.639
Part des réassureurs dans la charge de sinistres	(26.652)	(24.888)
Variation des charges pour sinistres par rapport aux exercices précédents	(12.162)	12.479
Addition aux passifs sur sinistres de l'année courante	5.249	8.019
Autres variations des réserves	(175)	(317)
Part des réassureurs dans les passifs liés à des contrats d'assurance au 31 décembre	141.191	174.931

11.13.3 Evolution des passifs relatifs aux contrats d'assurance vie (hors contrats en unités de compte)

11.13.3.1 Evolution des valeurs brutes avant réassurance

En milliers d'euros	2013	2012
Passifs liés à des contrats d'assurance au 1^{er} janvier	4.450.984	3.931.784
Primes	335.825	344.501
Prestations	(261.569)	(271.636)
Valeur temps	139.221	145.306
Transferts internes	(13.376)	(43.565)
Transferts de réserves reçues/cédées	119.044	7.470
Comptabilité reflet	(41.179)	313.698
Autres variations des réserves	(106.449)	23.427
Passifs liés à des contrats d'assurance au 31 décembre	4.622.501	4.450.984

11.13.3.2 Evolution de la part des réassureurs

En milliers d'euros	2013	2012
Part des réassureurs dans les passifs liés à des contrats d'assurance au 1^{er} janvier	976.813	910.501
Primes cédées	25.078	67.949
Part des réassureurs dans la charge de sinistres	(16.790)	(30.884)
Part des réassureurs dans la valeur temps	17.269	34.812
Transferts	(1.002.346)	(7.543)
Autres variations des réserves	(25)	1.979
Part des réassureurs dans les passifs liés à des contrats d'assurance au 31 décembre	-	976.813

11.13.4 Evolution des passifs relatifs aux contrats d'investissement avec participation bénéficiaire (hors contrats en unités de compte)

11.13.4.1 Evolution des valeurs brutes avant réassurance

En milliers d'euros	2013	2012
Passifs liés à des contrats d'investissement au 1^{er} janvier	10.594.681	11.752.468
Primes	1.083.790	873.198
Prestations	(2.403.469)	(2.968.452)
Valeur temps	264.913	322.791
Transferts internes	10.738	43.565
Transferts de réserves reçues/cédées	(10.313)	(45.346)
Comptabilité reflet	(61.624)	527.454
Autres variations des réserves	(8.977)	89.004
Passifs liés à des contrats d'investissement au 31 décembre	9.469.739	10.594.681

11.13.4.2 Evolution de la part des réassureurs

En milliers d'euros	2013	2012
Part des réassureurs dans les passifs liés à des contrats d'investissement au 1^{er} janvier	273.269	262.090
Primes cédées	-	-
Part des réassureurs dans la charge de sinistres	-	-
Part des réassureurs dans la valeur temps	2.848	8.059
Transferts	(277.970)	2.048
Autres variations des réserves	1.853	1.072
Part des réassureurs dans les passifs liés à des contrats d'investissement au 31 décembre	-	273.269

11.13.5 Evolution des passifs relatifs aux contrats en unités de compte

En milliers d'euros	2013	2012
Passifs liés à des contrats en unités de compte au 1^{er} janvier	515.005	497.813
Primes	142	214
Prestations	(63.366)	(26.393)
Revalorisation des provisions	23.165	43.811
Résultat technique et autres	-	-
Transferts internes	2.900	-
Transferts de réserves reçues/cédées	-	(457)
Autres variations des réserves	(1.299)	17
Passifs liés à des contrats en unités de compte au 31 décembre	476.547	515.005

Le Groupe n'a pas contracté de contrat de réassurance dans le cadre de ses contrats en unités de compte.

11.13.6 Hypothèses prévalant à l'évaluation des passifs liés aux contrats d'assurance et d'investissement

Les principales hypothèses retenues dans le cadre de l'évaluation des passifs liés aux contrats d'assurance et d'investissement sont les suivantes :

- Les passifs sont actualisés via une courbe de taux sans risque ajustée pour tenir compte de la gestion actifs-passifs mise en œuvre sur les engagements à long terme de la compagnie.
- Une amélioration de l'adossement des actifs aux passifs d'assurance a permis d'affiner les hypothèses d'actualisation des flux futurs.
- En 2013, étant donné les conditions de marché une grande partie des plus-values latentes a été allouée au sein des passifs d'assurance vie et contrats d'investissement.

Par ailleurs, les principales estimations comptables et jugements significatifs sont repris au niveau de la note 8.

11.14 Dettes de financement

11.14.1 Ventilation par nature

En milliers d'euros	31 décembre 2013		31 décembre 2012	
	Valeur au bilan	Juste valeur	Valeur au bilan	Juste valeur
Emprunts obligataires subordonnés convertibles	-	-	-	-
Emprunts obligataires subordonnés non convertibles	321.500	302.362	321.500	234.731
Dettes subordonnées	321.500	302.362	321.500	234.731
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Emprunts obligataires non convertibles	-	-	-	-
Découverts bancaires	45	45	11	11
Dettes nées d'opérations de mise en pension (repos)	19.347	19.347	31.050	31.050
Autres	22.537	22.537	19.972	19.972
Autres dettes de financement	41.929	41.929	51.033	51.033
Total des dettes de financement	363.429	344.291	372.533	285.764

En 2005 et en 2007, Ethias SA a émis deux emprunts obligataires subordonnés de respectivement 250 et 75 millions d'euros. La première émission, de type perpétuelle, est porteuse d'un intérêt de 4,747% jusqu'à la première date d'exercice de l'option de remboursement établie en décembre 2015, et d'un intérêt variable par la suite si l'option de remboursement est exercée ultérieurement. La deuxième émission est porteuse d'un intérêt de 7,5% jusqu'en juillet 2018, première date d'exercice de l'option de remboursement, et d'un intérêt variable jusqu'à maturité en juillet 2023.

La valeur de marché des emprunts obligataires mentionnés ci-dessus est déterminée sur base d'un modèle de valorisation qui tient compte du niveau de notation de l'émetteur et de la probabilité d'exercice des différentes options de remboursement.

L'évolution importante de la juste valeur des emprunts obligataires subordonnés non convertibles sur l'année 2013 est due à la diminution des taux d'intérêt, à la diminution du stress sur le marché de crédits et à la bonne tenue du groupe Ethias confirmée par le relèvement de la note à BBB par Fitch en juin 2013. Ces trois éléments ont un impact positif sur la valorisation de ces éléments.

Les évaluations à la juste valeur des emprunts émis se basent sur des éléments observables tels que les niveaux des marchés de taux et des marchés de crédit. Ils sont classés en niveau 2.

N'est pas classé en niveau 2 pour 227.362 milliers d'euros l'emprunt n'ayant pas un terme fixe dans la mesure où le terme théorique nécessaire à la valorisation est fixé par avis d'expert sur base d'information non observable.

11.14.2 Ventilation par échéances

En milliers d'euros	2013				
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Indéterminé	Total de la valeur au bilan
Emprunts obligataires subordonnés convertibles	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires subordonnés non convertibles	-	-	75.000	246.500	321.500
Dettes subordonnées	-	-	75.000	246.500	321.500
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires non convertibles	-	-	-	-	-
Découverts bancaires	45	-	-	-	45
Dettes nées d'opérations de mise en pension (repos)	19.347	-	-	-	19.347
Autres	17.775	4.276	485	(0)	22.537
Autres dettes de financement	37.167	4.276	485	(0)	41.929
Total des dettes de financement	37.167	4.276	75.485	246.500	363.429

En milliers d'euros	Moins de 1an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Indéterminé	2012	Total de la valeur au bilan
Emprunts obligataires subordonnés convertibles	-	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires subordonnés non convertibles	-	-	75.000	246.500	321.500	321.500
Dettes subordonnées	-	-	75.000	246.500	321.500	
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires non convertibles	-	-	-	-	-	-
Découverts bancaires	11	-	-	-	-	11
Dettes nées d'opérations de mise en pension (repos)	31.050	-	-	-	-	31.050
Autres	18.152	848	972	-	-	19.972
Autres dettes de financement	49.213	848	972	-	-	51.033
Total des dettes de financement	49.213	848	75.972	246.500	372.533	

Une segmentation supplémentaire a été ajoutée afin de mettre en évidence les émissions sans échéance déterminée. Un retraitement de 2012 a été réalisé par rapport à la précédente publication.

11.15 Provisions

Les provisions reconnues à l'état de la situation financière s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2013			
	Provisions pour litiges	Provisions pour risques financiers	Autres provisions non techniques	Total
Provisions au 1^{er} janvier	6.379	51.231	7.954	65.565
Dotations (+)	869	72.463	25.294	98.626
Utilisations (-)	(2)	-	(176)	(178)
Reprises (-)	(18)	-	(15.076)	(15.094)
Transferts (+/-)	-	(300)	300	-
Variation du périmètre	-	-	4	4
Autres variations	-	300	(300)	-
Provisions au 31 décembre	7.228	123.694	18.000	148.922

Le montant de la provision pour risques financiers englobe principalement l'engagement que le Groupe a volontairement pris fin 2008 envers ses clients en garantissant l'investissement initial de ses épargnants dans des produits émis par Lehman Brothers aux échéances de ces derniers, prévues en 2016 et 2017 ainsi qu'une provision pour couvrir le risque d'une éventuelle dégradation des marchés.

En milliers d'euros	2012			
	Provisions pour litiges	Provisions pour risques financiers	Autres provisions non techniques	Total
Provisions au 1^{er} janvier	6.627	66.611	7.698	80.936
Dotations (+)	1.043	7.500	564	9.106
Utilisations (-)	(1.389)	(600)	(2.414)	(4.403)
Reprises (-)	(237)	(22.430)	2.331	(20.335)
Transferts (+/-)	335	-	(335)	-
Variation du périmètre	-	-	110	110
Autres variations	-	150	-	150
Provisions au 31 décembre	6.379	51.231	7.954	65.565

11.16 Avantages au personnel

11.16.1 Détail par nature d'avantages au personnel

La dette pour les avantages au personnel reconnue à l'état de la situation financière s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012 retraité
Avantages postérieurs à l'emploi	504.454	514.663
Avantages à long terme du personnel	1.473	1.438
Indemnités de fin de contrat de travail	31.332	33.945
Total	537.259	550.046

11.16.2 Description des avantages au personnel

11.16.2.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Différents régimes d'avantages octroyés à la date du départ à la retraite des salariés ou durant leur retraite ont été mis en place au sein du Groupe. Dans cette catégorie se retrouvent principalement :

Les engagements de pension

La majorité des régimes octroyés au personnel des différentes filiales du Groupe sont assurés au sein même du Groupe par l'entremise de la société Ethias SA. Deux types de régimes distincts coexistent :

- Les régimes à prestations définies, selon lesquels un montant prédefini sera versé à un employé à son départ en retraite, ou durant sa retraite. Ce montant dépend généralement des facteurs suivants : nombre d'années de service, salaire et plafond de pension légale.
- Les régimes à cotisations définies qui sont des contrats de retraite par lesquels un employeur s'engage à hauteur d'un financement. L'employeur limite son engagement au paiement des cotisations et le paiement ne dépend donc pas d'un montant final, contrairement aux régimes à prestations définies. Le montant de la retraite des salariés se calcule alors par rapport au cumul des cotisations versées et capitalisées.

La loi belge sur les pensions complémentaires impose un rendement minimum garanti sur les cotisations patronales et personnelles. La prise en compte de cette loi conjuguée à la définition du plan peut dans certains cas amener les plans belges à cotisations définies à être considérés comme des plans à prestations définies selon la norme IAS 19. Généralement, l'employeur conserve une obligation après le paiement des cotisations.

Enfin, du fait que le Groupe assure lui-même les prestations futures des régimes de pensions octroyés à son personnel, les actifs de couverture des plans de pension ne correspondent pas à la définition d'actifs du régime au sens de l'IAS 19.

Autres avantages postérieurs à l'emploi

Ces autres avantages postérieurs à l'emploi comprennent principalement différents avantages offerts aux retraités et préretraités : accès à la couverture soins de santé, accès au restaurant du personnel, aux activités culturelles de l'amicale du personnel et autres avantages divers. Ces avantages sont pour la majorité financés par le fonds d'entraide de l'amicale du personnel. Ce fonds est principalement alimenté par les cotisations personnelles versées par le personnel actif, les préretraités et les retraités. L'obligation résiduelle qui serait éventuellement à charge de l'employeur est considérée comme non significative et n'est pas valorisée au sein des états financiers.

11.16.2.2 Avantages à long terme

Les avantages à long terme désignent les avantages accordés au personnel en activité et qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services. Ces avantages comprennent entre autres les absences rémunérées de longue durée et les primes jubilés.

11.16.2.3 Avantages de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail désignent les montants versés aux salariés en cas de licenciement ou de départ volontaire. Dans cette catégorie d'avantage, sont reprises également, les provisions constituées par l'employeur pour faire face à la charge des indemnités versées aux prépensionnés jusqu'à l'âge de 65 ans. Ces indemnités ne doivent être provisionnées que si l'entreprise s'est manifestement engagée à les accorder.

11.16.3 Hypothèses actuarielles et analyse de sensibilité

11.16.3.1 Hypothèses actuarielles

Les dettes pour avantages au personnel sont calculées de façon actuarielle, sur base de la méthode des unités de crédit projetées. Les principaux paramètres (hypothèses financières et démographiques) utilisés pour le calcul de la dette sont résumés ci-dessous:

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Taux d'actualisation	2,80% / 3,40%	2,50% / 3,50%
Taux attendu d'augmentation des salaires	1,50%	1,50%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux de rotation du personnel	0,00%	0,00%
Table de mortalité	MR/FR	MR/FR

Les taux d'actualisation appliqués pour actualiser les engagements sont déterminés par référence aux taux de marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements.

Les hypothèses de mortalité sont basées sur les tables de mortalité officielles et sur l'expérience observée au sein du Groupe. Toutes les hypothèses reflètent la meilleure estimation du Groupe.

11.16.3.2 Analyse de sensibilité

Nous avons analysé l'impact d'une variation des principales hypothèses actuarielles sur l'évaluation de la dette relative aux avantages au personnel.

Il ressort de cette analyse qu'une hausse des taux d'actualisation de 50 points de base réduirait de 23.581 milliers d'euros la dette relative aux avantages au personnel. Une diminution du même niveau aurait, quant à elle, pour effet d'accroître la dette de 25.677 milliers d'euros.

L'impact d'une hausse de 25 points de base du taux attendu d'augmentation des salaires s'élève à 14.601 milliers d'euros. Par contre, une diminution équivalente réduirait la dette de 13.951 milliers d'euros.

11.16.4 Evolution de la valeur actuelle des avantages postérieurs à l'emploi et à long terme

En milliers d'euros	2013			2012 retraité		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Avantages à long terme	Total
Valeur actuelle de la dette au 1^{er} janvier	514.663	1.438	516.101	432.643	1.180	433.823
Coût des services rendus	31.617	114	31.732	24.782	91	24.873
Coût financier	14.138	44	14.182	17.375	50	17.425
Cotisations constituées par les participants	-	-	-	-	-	-
Ecarts actuariels	(20.749)	(59)	(20.808)	67.771	206	67.977
Prestations	(33.885)	(67)	(33.952)	(27.452)	(92)	(27.544)
Coûts des services passés	-	-	-	-	-	-
Réductions	-	-	-	-	-	-
Règlements	-	-	-	-	-	-
Autres	(1.331)	3	(1.328)	(456)	3	(453)
Valeur actuelle de la dette au 31 décembre	504.454	1.473	505.927	514.663	1.438	516.101

La charge liée aux avantages au personnel reconnue dans le compte de résultats est détaillée au niveau de l'annexe 12.8.

11.17 Dettes commerciales et autres dettes

11.17.1 Ventilation par nature

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	114.359	129.331
Dettes nées d'opérations de réassurance cédée	71.400	1.309.113
Dettes liées aux activités opérationnelles	185.758	1.438.443
Impôts sur le résultat courant	4.711	3.921
Autres cotisations et taxes	30.675	33.360
Dettes d'impôt exigible	35.385	37.281
Dettes sociales	61.639	58.442
Dettes envers les parties liées	-	-
Dettes représentant des opérations de location-financement	801	98
Dettes fournisseurs	35.301	33.873
Autres dettes	109.968	82.559
Autres dettes	207.709	174.971
Compte de régularisation passif	10.384	11.539
Total des autres dettes	439.237	1.662.235

11.17.2 Ventilation par échéances

En milliers d'euros	2013				
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Indéterminé	Total de la valeur au bilan
Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	114.359	-	-	-	114.359
Dettes nées d'opérations de réassurance cédée	71.400	-	-	-	71.400
Dettes liées aux activités opérationnelles	185.758	-	-	-	185.758
Impôts sur le résultat courant	4.696	-	-	15	4.711
Autres cotisations et taxes	30.675	-	-	-	30.675
Dettes d'impôt exigible	35.370	-	-	15	35.385
Dettes sociales	61.639	-	-	-	61.639
Dettes envers les parties liées	-	-	-	-	-
Dettes représentant des opérations de location-financement	-	801	-	-	801
Dettes fournisseurs	35.301	-	-	-	35.301
Autres dettes	106.325	1.705	709	1.229	109.968
Autres dettes	203.265	2.507	709	1.229	207.709
Compte de régularisation passif	10.340	12	-	31	10.384
Total des autres dettes	434.734	2.519	709	1.275	439.237
2012					
En milliers d'euros	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Indéterminé	Total de la valeur au bilan
Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	129.331	-	-	-	129.331
Dettes nées d'opérations de réassurance cédée	1.309.113	-	-	-	1.309.113
Dettes liées aux activités opérationnelles	1.438.443	-	-	-	1.438.443
Impôts sur le résultat courant	3.921	-	-	-	3.921
Autres cotisations et taxes	33.360	-	-	-	33.360
Dettes d'impôt exigible	37.281	-	-	-	37.281
Dettes sociales	58.442	-	-	-	58.442
Dettes envers les parties liées	-	-	-	-	-
Dettes représentant des opérations de location-financement	-	98	-	-	98
Dettes fournisseurs	33.873	-	-	-	33.873
Autres dettes	81.133	560	866	-	82.559
Autres dettes	173.546	560	866	-	174.971
Compte de régularisation passif	11.539	-	-	-	11.539
Total des autres dettes	1.660.809	560	866	-	1.662.235

12. Annexes au compte de résultats consolidé

12.1 Chiffre d'affaires des activités d'assurance

En milliers d'euros	2013			
	Contrats vie	Contrats non-vie	Contrats d'investissement avec participation discrétaire vie	Total
Primes brutes	342.205	1.266.008	1.083.546	2.691.760
Primes cédées aux réassureurs	(26.208)	(45.673)	-	(71.881)
Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours (nette de réassurance)	-	(11.782)	-	(11.782)
Autres produits des activités d'assurance	68	1.753	1.431	3.252
Chiffre d'affaires des activités d'assurance (net de réassurance)	316.064	1.210.307	1.084.977	2.611.348

En milliers d'euros	2012			
	Contrats vie	Contrats non-vie	Contrats d'investissement avec participation discrétaire vie	Total
Primes brutes	343.524	1.238.107	873.191	2.454.822
Primes cédées aux réassureurs	(69.275)	(48.390)	-	(117.665)
Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours (nette de réassurance)	-	(8.487)	-	(8.487)
Autres produits des activités d'assurance	261	2.732	900	3.894
Chiffre d'affaires des activités d'assurance (net de réassurance)	274.510	1.183.963	874.091	2.332.564

Par rapport à la publication de 2012, une précision a été apportée afin de distinguer clairement les activités vie de celles de la non-vie.

Les primes relatives aux contrats d'investissement sans participation discrétaire suivent la comptabilité de dépôt. Elles sont comptabilisées au sein des produits des placements.

12.2 Charges techniques des activités d'assurance

En milliers d'euros	2013			
	Contrats d'investissement			Total
	Contrats vie	Contrats non-vie	avec participation discrétaire vie	
Charges des prestations d'assurance	362.045	894.490	1.376.353	2.632.888
Charges ou produits nets des cessions aux réassureurs	(24.083)	(962)	(1.385)	(26.431)
Charges de gestion	23.303	226.879	30.675	280.856
Charges techniques des activités d'assurance	361.265	1.120.406	1.405.642	2.887.313

En milliers d'euros	2012 retraité			
	Contrats d'investissement			Total
	Contrats vie	Contrats non-vie	avec participation discrétaire vie	
Charges des prestations d'assurance	474.523	919.731	1.378.327	2.772.581
Charges ou produits nets des cessions aux réassureurs	(56.540)	(25.075)	(11.179)	(92.793)
Charges de gestion	15.577	215.850	33.127	264.554
Charges techniques des activités d'assurance	433.561	1.110.506	1.400.275	2.944.342

Par rapport à la publication de 2012, une précision a été apportée afin de distinguer clairement les activités vie de celles de la non-vie.

Les charges et prestations relatives aux contrats d'investissement sans participation discrétionnaire suivent la comptabilité de dépôt.

Les charges de gestion comprennent les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques. Les frais internes et externes de gestion des sinistres sont compris dans les charges des prestations d'assurance.

12.3 Résultat net des cessions en réassurance

En milliers d'euros	2013	2012
Primes cédées aux réassureurs	(71.881)	(117.665)
Charges ou produits nets des cessions aux réassureurs	26.431	92.793
Résultat net des cessions en réassurance	(45.450)	(24.872)

12.4 Résultat net des autres activités

En milliers d'euros	2013	2012
Chiffre d'affaires des entreprises n'étant pas des entreprises d'assurances	140.185	122.789
Autres produits des entreprises n'étant pas des entreprises d'assurances	21.095	19.334
Autres produits liés aux activités d'assurance	2.028	2.631
Produits des autres activités	163.309	144.754
Charges d'exploitation des entreprises n'étant pas des entreprises d'assurances	(127.942)	(111.686)
Autres charges des entreprises n'étant pas des entreprises d'assurances	(20.198)	(15.813)
Autres charges des entreprises étant des entreprises d'assurances	(26.551)	(17.899)
Charges des autres activités	(174.691)	(145.398)
Résultat net des autres activités	(11.382)	(644)

Le résultat net des autres activités ne comprend pas les produits financiers ou les charges financières. Les autres produits et charges comprennent les produits et charges non techniques dégagés par les entreprises d'assurances du groupe.

Une précision a été apportée par rapport à la précédente publication : les produits et les charges sont splités entre les entreprises d'assurances et les autres.

12.5 Résultat financier net hors coûts de l'endettement

En milliers d'euros	Produits net des placements	Plus ou moins-values nettes réalisées sur placements	Variation de la juste valeur des placements comptabilisée par le résultat	2013		Total
				Variation des dépréciations et amortissements sur placements	Autres charges financières liées aux placements	
Immeubles de placement	16.687	459	-	(10.364)	(1.737)	5.046
Disponibles à la vente	6.303	1.016	-	(2.503)	(4.035)	781
Participations	6.303	1.016	-	(2.503)	(4.035)	781
Disponibles à la vente	14.894	7.002	-	(2.174)	-	19.722
A la juste valeur par résultat	7.080	10.498	23.735	-	-	41.313
Détenus à des fins de transaction	220	4.013	(730)	-	-	3.502
Actions et fonds d'investissement	22.194	21.512	23.005	(2.174)	-	64.537
Disponibles à la vente	469.137	(11.412)	-	(508)	(11.617)	445.600
A la juste valeur par le résultat	56.487	21.317	57.614	-	-	135.418
Détenues à des fins de transaction	-	1	-	-	-	1
Non cotées au coût amorti	882	475	-	-	-	1.357
Obligations	526.507	10.381	57.614	(508)	(11.617)	582.377
Prêts, dépôts et autres placements financiers	34.347	-	-	(9.241)	(11.370)	13.736
Instruments financiers dérivés	501	-	985	-	-	1.486
Placements afférents aux contrats en unités de compte	947	-	-	-	-	947
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.610	-	-	-	-	4.610
Autres	46.230	-	-	-	(54.631)	(8.400)
Résultat financier net hors coûts de l'endettement	658.328	33.368	81.604	(24.791)	(83.389)	665.120
2012 retraité						
En milliers d'euros	Produits net des placements	Plus ou moins-values nettes réalisées sur placements	Variation de la juste valeur des placements comptabilisée par le résultat	2012 retraité		Total
				Variation des dépréciations et amortissements sur placements	Autres charges financières liées aux placements	
Immeubles de placement	12.661	2.070	-	(7.213)	-	7.518
Disponibles à la vente	6.260	161	-	(2.327)	-	4.094
Participations	6.260	161	-	(2.327)	-	4.094
Disponibles à la vente	32.321	5.828	-	(786)	-	37.354
A la juste valeur par résultat	6.084	12.760	3.430	-	-	22.273
Détenus à des fins de transaction	609	5.946	(1.156)	-	-	5.399
Actions et fonds d'investissement	39.005	24.534	2.273	(786)	-	65.026
Disponibles à la vente	496.647	(41.794)	-	20.368	-	475.221
A la juste valeur par le résultat	59.277	29.353	128.084	-	-	216.714
Non cotées au coût amorti	1.155	91	-	617	-	1.863
Obligations	557.079	(12.351)	128.084	20.985	-	693.798
Prêts, dépôts et autres placements financiers	40.827	-	-	(3.039)	(7.500)	30.288
Instruments financiers dérivés	4.680	(3.870)	1.808	-	-	2.618
Placements afférents aux contrats en unités de compte	83	-	-	-	-	83
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13.159	21	-	-	-	13.180
Autres	34.290	-	-	-	(13.521)	20.769
Résultat financier net hors coûts de l'endettement	708.046	10.565	132.166	7.620	(21.021)	837.375

Les produits nets des placements comprennent les dividendes, intérêts ainsi que l'amortissement actuarial des surcotes et décotes sur obligations.

12.6 Coûts de l'endettement

En milliers d'euros	2013	2012
Charges liées aux emprunts obligataires	17.612	18.356
Charges liées aux autres dettes de financement	535	900
Total des coûts de l'endettement	18.146	19.257

12.7 Charges par nature et par destination

En milliers d'euros	2013	2012 retraité
Frais internes de gestion des sinistres	106.240	103.979
Frais d'acquisition des contrats	130.537	128.047
Frais d'administration	70.998	68.025
Frais de gestion des placements	8.321	7.147
Frais généraux liés aux autres activités	127.942	111.686
Total des frais généraux par destination	444.039	418.885
Frais de personnel	294.961	288.072
Loyers et charges locatives	7.958	6.796
Charges liées aux immeubles d'exploitation	5.702	5.051
Frais informatiques	82.112	78.781
Autres charges	78.432	64.131
Frais généraux récupérés (-)	(25.126)	(23.947)
Total des frais généraux par nature	444.039	418.885

Les frais généraux restent sous contrôle et s'élèvent à 444.039 milliers d'euros, venant de 418.885 milliers d'euros en 2012 retraité, soit une augmentation de 6,01%. Cette évolution est essentiellement due à l'évolution des frais d'Ethias SA conforme au budget ainsi qu'au groupe NRB notamment suite à l'acquisition de nouvelles sociétés.

12.8 Frais de personnel

En milliers d'euros	2013	2012 retraité
Salaires	185.140	174.487
Charges de sécurité sociale	56.386	53.785
Avantages postérieurs à l'emploi	616	6.288
Régimes à prestations définies	42.187	40.719
Autres avantages à long terme	93	350
Avantages divers	2.001	1.545
Autres	8.537	10.897
Total des frais de personnel	294.961	288.072

Le montant de la charge reconnu dans le compte de résultats sur les régimes de retraite à prestations définies s'élève à 42.187 milliers d'euros (contre 40.719 milliers d'euros en 2012 retraité). Cette charge comprend notamment le coût des services, le coût financier ainsi que les taxes et cotisations inhérentes aux produits d'assurance de groupe. Cette charge est répartie par destination au sein du compte de résultats dans les charges des prestations d'assurance (pour ce qui concerne les frais internes de gestion des sinistres, les frais d'acquisition des contrats et les frais d'administration) et les autres charges financières liées aux placements (pour ce qui concerne les frais de gestion des placements).

Les frais repris au sein des autres avantages comprennent les indemnités de fin de contrat de travail et les avantages en nature qui sont attribués au personnel.

12.9 Impôts sur le résultat

12.9.1 Détail de la charge d'impôt

En milliers d'euros	2013	2012 retraité
Impôt exigible	8.459	(7.395)
Impôt différé	(38.137)	(52.078)
Impôt sur le bénéfice des activités continues	(29.678)	(59.473)
Impôt exigible des activités destinées à être cédées	-	-
Impôt différé des activités destinées à être cédées	-	-
Impôt des activités destinées à être cédées	-	-
Charge d'impôt totale enregistrée en compte de résultats	(29.678)	(59.473)
Charge d'impôt enregistrée dans les autres éléments du résultat global	(10.193)	(131.640)

12.9.2 Analyse de la charge d'impôt

Le tableau ci-dessous donne un détail sur le rapprochement entre l'impôt légal et l'impôt effectif.

En milliers d'euros	2013	2012 retraité
Bénéfice avant impôts (hors contribution des activités cédées et des entreprises associées)	359.627	205.696
Taux d'imposition théorique	33,99%	33,99%
Charge d'impôt / produit d'impôt théorique	(122.250)	(69.918)
Incidence des charges non-deductibles	(47.732)	151.559
incidence des revenus non-imposables	72.590	82.203
Incidence des déficits fiscaux	55.299	(156.090)
Incidence des autres différences temporaires	18.989	(68.208)
Autres incidences	(6.573)	980
Total des ajustements de la charge d'impôts	92.572	10.445
Charge/produit d'impôt réel	(29.678)	(59.473)
Taux d'imposition effectif	8%	29%

L'impact des charges non déductibles trouve principalement son origine dans les réductions de valeur et moins-values sur réalisations de titres. Sous la rubrique des revenus imposables, sont repris les dividendes éligibles au titre de revenus définitivement taxés et les reprises de réductions de valeur sur titres. Par ailleurs, les déficits fiscaux varient en fonction de l'utilisation des avoirs fiscaux à disposition du groupe. Les autres incidences représentent l'influence des ajustements de consolidation sur l'impôt. Enfin, sous la rubrique des autres différences temporaires, sont notamment repris, les remboursements d'impôt dont le groupe a bénéficié.

12.10 Résultat net sur abandon d'activité après impôts

En milliers d'euros	2013	2012
Compte de résultats des entreprises abandonnées		
Chiffre d'affaires des activités d'assurance	-	-
Produits des autres activités	-	-
Chiffre d'affaires	-	-
Produits financiers nets	-	-
PRODUITS NETS	-	-
Charges techniques des activités d'assurance	-	-
Charges des autres activités	-	-
Charges financières et de financement	-	-
CHARGES NETTES	-	-
RESULTAT NET	-	-
Résultat avant impôts	-	-
Part du résultat éliminée avec d'autres filiales du Groupe	-	-
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-	2.019
Impôts sur le résultat	-	-
RESULTAT NET APRES IMPOT	-	2.019
Résultat des accords de vente		
Réductions de valeur liées à l'évaluation basée sur la valeur de marché diminuée des frais de vente	-	-
Produit de la vente après impôts	-	(1.423)
Résultat net après impôts des activités abandonnées	-	596

Le produit de la vente après impôts comprend notamment le bénéfice sur cessions des filiales présenté au niveau de l'annexe 6.3.2. Ce produit est en partie diminué de charges directement liées à la sortie du périmètre de consolidation des filiales concernées.

13. Autres annexes aux états financiers consolidés

13.1 Contrats de location

Ethias n'a pas conclu de contrats considérés comme contrats de location-financement. L'ensemble de l'information reprise ci-dessous concerne des contrats de location simple contractés par le Groupe.

13.1.1 Ethias en tant que bailleur

Montant minimal des loyers nets futurs à recevoir au titre des locations simples irrévocables :

En milliers d'euros	2013	2012
Echéant dans l'année	20.243	16.532
A plus d'un an et 5 ans au plus	88.653	79.548
A plus de 5 ans	281.287	289.330
Total	390.183	385.410

Montant des loyers pris en produits au cours de l'exercice :

En milliers d'euros	2013	2012
Loyers minimaux	17.375	12.472
Loyers conditionnels	1.184	807
Total	18.559	13.279

Les actifs donnés en location sont principalement des biens immobiliers.

13.1.2 Ethias en tant que preneur

Montant minimal des loyers nets futurs à payer au titre des locations simples irrévocables :

En milliers d'euros	2013	2012
Echéant dans l'année	5.818	2.757
A plus d'un an et 5 ans au plus	10.438	10.793
A plus de 5 ans	24	23
Total	16.279	13.573

Montant des loyers pris en charge au cours de l'exercice :

En milliers d'euros	2013	2012
Loyers minimaux	8.206	3.468
Loyers conditionnels	-	-
Total	8.206	3.468

Les actifs pris en location concernent principalement des biens immobiliers et des voitures de fonction.

13.2 Parties liées

Dans le cadre de ses activités opérationnelles, le Groupe est fréquemment amené à effectuer des transactions avec des parties liées. De manière générale toutes les transactions avec des parties liées se font aux conditions du marché telles qu'elles s'appliquent aux parties non liées.

Les parties liées avec lesquelles le Groupe effectue des transactions peuvent appartenir aux catégories suivantes :

- Les principaux dirigeants du Groupe sont les administrateurs d'Ethias SA.
- Entités exerçant un contrôle commun ou une influence significative sur l'entité. L'Association d'Assurance Mutuelle Ethias Droit Commun, en tant qu'actionnaire du Groupe, est considérée au sein de cette catégorie ;
- Coentreprises dans lesquelles l'entité est un coentrepreneur ;
- Les filiales non consolidées ; et
- Les entreprises associées

En tant que partenaire historique des collectivités publiques, le Groupe est amené à conclure un nombre important de transactions avec celles-ci. Conformément à l'exemption prévue par l'IAS 24, le Groupe a choisi de ne pas répertorier ces transactions en annexe de ses états financiers.

13.2.1 Transactions liées à l'état de la situation financière

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Créances	966.944	916.710
Autres actifs	-	-
Total des actifs avec les parties liées	966.944	916.710
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	939.746	878.817
Dettes de financement	-	-
Dettes commerciales et autres dettes	1.756	-
Total des passifs avec les parties liées	941.503	878.817

13.2.2 Transactions liées à des produits et des charges

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Chiffre d'affaires	146.852	141.901
Charges d'exploitation	(147.454)	(134.069)
Produits financiers	27.800	27.775
Total des produits et charges avec les parties liées	27.198	35.607

13.2.3 Autres transactions avec les parties liées

En 2013, le Groupe n'a pris ou donné aucun engagement vis-à-vis de parties liées.

13.3 Rémunérations des principaux dirigeants

Les administrateurs et les membres du Comité de direction d'Ethias SA sont considérés comme les principaux dirigeants.

Le montant total des rémunérations de ceux-ci comprend les éléments suivants :

En milliers d'euros	2013	2012
Avantages à court terme	2.702	2.549
Avantages postérieurs à l'emploi	746	705
Indemnités de fin de contrat	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Rémunérations et autres avantages aux membres de la direction et aux administrateurs	3.448	3.254

Les avantages à court terme sont constitués du salaire annuel ainsi que d'autres avantages à court terme.

Les principaux dirigeants n'ont pas reçu de prêt ou d'avance, à un taux préférentiel, de la part du Groupe. La liste de ceux-ci est reprise au sein des informations générales.

13.4 Honoraire du commissaire

En milliers d'euros	2013	2012
Honoraires pour services d'audit	980	1.217
Honoraires pour services liés aux services d'audit	165	228
Honoraires pour conseils fiscaux	62	251
Autres honoraires pour services non-audit	453	420
Total	1.660	2.115

13.5 Engagements reçus et donnés

13.5.1 Engagements reçus

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Engagements de garanties	976.683	1.012.329
Engagements de financements	-	-
Autres engagements reçus	1.403	1.403
Total	978.086	1.013.731

Les engagements de garanties comprennent principalement des garanties liées aux prêts hypothécaires octroyés par le Groupe. Ils se composent principalement des prêts hypothécaires repris par Ethias SA suite à la cession d'Ethias Banque en 2011. Au 31 décembre 2013, ce portefeuille s'élève à 926.600 milliers d'euros correspondant aux montants initialement garantis (contre 1.007.671 milliers d'euros au 31 décembre 2012).

Les autres engagements sont constitués de recours à récupérer d'importance mineure.

13.5.2 Engagements donnés

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Engagements de garantie de financement	104.250	126.000
Autres engagements de garanties	80.957	165.828
Engagements sur titres	27.331	31.050
Autres engagements donnés	78.781	106.909
Total	291.319	429.787

Les engagements de garantie de financement concernent principalement la facilité de crédit octroyée par Ethias SA à Vitrufin d'un montant de 104.250 milliers d'euros au 31 décembre 2013 (contre 126.000 milliers d'euros au 31 décembre 2012).

Les autres engagements de garanties comprennent principalement:

- 77.833 milliers d'euros au 31 décembre 2013 (contre 77.125 milliers d'euros au 31 décembre 2012) de garanties personnelles données. Ces dernières représentent les titres donnés en garantie liés à un contrat de réassurance acceptée repris par Ethias SA suite à la cession de sa filiale Belré en 2011. Ces garanties se composent principalement d'obligations souveraines.
- Notez que les 87.719 milliers d'euros au 31 décembre 2012 représentés par le mandat hypothécaire dont dispose l'administration fiscale sur les immeubles d'Ethias sont à zéro en 2013 dû à la renonciation de ce mandat par le receveur.

Les engagements sur titres comprennent les opérations de mise en pension (repos), ou « repurchase agreements », d'une maturité à 3 mois. Les titres collatéralisés dans le cadre de ces opérations sont exclusivement des obligations d'état belges.

Les autres engagements donnés se composent principalement :

- d'engagements d'acquisition d'immeubles, soit 27.143 milliers au 31 décembre 2013 (contre 51.319 milliers d'euros au 31 décembre 2012). Ces engagements concernent principalement les projets immobiliers en cours de réalisation tels que Het Rijksarchief (Gand), Goed Arthur (Anvers), Triamant (Saint-Trond) et Berlaymont (Waterloo) ;
- d'engagements d'acquisition de titres de participations, soit 13.685 milliers d'euros au 31 décembre 2013 (contre 11.657 milliers d'euros au 31 décembre 2012) ; et
- d'engagements de prêts vis-à-vis de participations financières non consolidées, soit 37.953 milliers d'euros au 31 décembre 2013 (contre 43.933 milliers d'euros au 31 décembre 2012).

13.6 Passifs éventuels

13.6.1 Désengagement de l'activité d'assurance vie pour les particuliers

Concernant le passif éventuel lié au désengagement de l'activité d'assurance vie en Particuliers, nous nous référons aux commentaires repris dans le rapport de gestion.

13.6.2 Litige fiscal

Un important litige oppose Ethias SA à l'administration fiscale à propos des « assurances pensions » souscrites par diverses entités publiques (provinces, communes, intercommunales et autres organismes publics) afin d'assurer les pensions légales dues à leurs agents statutaires nommés à titre définitif et à leurs ayant droits.

L'administration considère que, vu l'absence d'aléa au sens du code civil (chance de gain ou de perte), ces contrats ne constituent pas des contrats d'assurance vie mais des contrats de placement d'argent et que, par conséquent, les intérêts annuels accordés par Ethias SA aux réserves de ces contrats constituent des revenus mobiliers dans le chef des entités publiques – preneurs d'assurance et doivent dès lors être soumis au précompte mobilier. Sur cette base, un montant de 247,2 millions EUR a été enrôlé jusqu'à l'exercice 2008, ce montant devant être majoré des intérêts de retard y afférents estimés à 120,2 millions EUR au 31 décembre 2013.

Ethias SA conteste totalement la position de l'administration fiscale et a porté le dossier en justice.

Fin 2009, le tribunal de première instance de Liège a confirmé les enrôlements au précompte mobilier pour les années 2002, 2003 et 2004, par un jugement qui ne répond cependant pas à nombre d'arguments sérieux qui avaient été invoqués par Ethias et qui ne tient pas compte de l'évolution jurisprudentielle, doctrinale et administrative de ces dernières années.

Ethias SA a interjeté appel de ce jugement en novembre 2010 en se faisant assister par d'éminents spécialistes qui ont renforcé ses moyens de défense.

Par ailleurs, entre-temps, une loi interprétative de l'article 97 de la loi sur le contrat d'assurance terrestre promulguée le 19 juillet 2013 est venue mettre fin à une controverse vieille de plus de vingt ans quant à la notion d'assurance vie, en confirmant que la présence d'un aléa au sens du code civil (chance de gain ou de perte) n'est pas nécessaire pour qu'on puisse qualifier un contrat d'assurance vie, ce qui ne peut que renforcer la thèse d'Ethias.

Ethias reste confiante dans l'issue favorable du litige devant la juridiction supérieure.

13.7 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement marquant n'est survenu après la clôture.

14. Rapport du Commissaire sur les comptes consolidés

Conformément aux dispositions légales, nous avons l'honneur de vous faire rapport dans le cadre de notre mandat de Commissaire. Le présent rapport reprend notre opinion sur les comptes consolidés pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2013, tels que définis ci-dessous, ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes consolidés comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2013, le compte de résultats consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé et l'état des variations des capitaux propres consolidé pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que les annexes reprenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Rapport sur les comptes consolidés – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés d'Ethias SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement le « Groupe ») pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2013, établis sur la base des normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union Européenne, et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Le total de l'état de la situation financière consolidé s'élève à EUR 21.379.572.000 et le compte de résultats consolidé se solde par un résultat net de EUR 330.171.000.

Responsabilité du Conseil d'administration relative à l'établissement des comptes consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union Européenne, et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du Commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les comptes consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (normes « ISA »). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux exigences déontologiques. En tant que Commissaire, il nous appartient de planifier et de réaliser notre audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures destinées à recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations rapportés dans les comptes consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève de notre jugement. En procédant à cette évaluation des risques, nous avons pris en compte le contrôle interne du Groupe relativ à l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes consolidés. Nous avons obtenu du Conseil d'administration et des préposés à l'administration du Groupe, toutes les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2013, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clôturé à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union Européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'information divulguée sous l'annexe 13.6.2 des comptes consolidés. Celle-ci révèle qu'Ethias SA est confrontée à un litige avec l'administration fiscale. Ce litige porte sur un montant de EUR 367,5 millions. Dans l'état actuel des choses, bien que le montant en question ait été réglé à l'Etat, le Conseil d'administration estime que la position défendue par Ethias SA reste fondée. Il n'a dès lors pas jugé utile de procéder à la comptabilisation d'une réduction de valeur sur la créance comptabilisée à l'actif du bilan, sous la rubrique « Autres créances », à la suite du règlement de l'impôt contesté.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion consolidé relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (normes « ISA ») applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines

obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes consolidés:

- Le rapport de gestion consolidé traite des informations requises par le Code des sociétés et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté. Il ne nous appartient par ailleurs pas d'émettre un avis sur la description de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous confirmons néanmoins que les renseignements repris dans le rapport de gestion ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Il convient de souligner, qu'au 31 décembre 2013, Ethias SA ne s'est pas entièrement conformée aux engagements qu'elle avait pris vis-à-vis de la Commission Européenne en mai 2010. En effet, force est de constater qu'elle ne s'est pas totalement désengagée de son activité Vie Particuliers. De ce fait, et comme le mentionne le rapport de gestion consolidé sous le point 8.1, il est plus que probable que de nouveaux engagements lui seront imposés par la Commission Européenne. Ces nouveaux engagements ne devraient en rien affecter les comptes consolidés établis au 31 décembre 2013.
- Comme le souligne le Conseil d'administration dans son rapport de gestion consolidé, la qualité du système de contrôle interne en vigueur au sein d'Ethias SA s'est améliorée. Toutefois, selon les administrateurs, le système de contrôle interne d'Ethias SA reste perfectible sur certains points d'importance. Nous encourageons les membres du Comité de direction à poursuivre les efforts d'amélioration dans ce domaine.
- Conscient des défis que présente la réforme « Solvency II » pour Ethias SA, son Comité de direction a décidé de lui réservé une attention particulière. Comme le précise l'annexe 9.3 des comptes consolidés, plusieurs projets visant à atteindre les standards requis par la réforme ont été lancés et sont en voie de réalisation.

Le Commissaire

PwC Reviseurs d'Entreprises scrl

Représentée par:

Jacques Tison

Réviseur d'Entreprises

COMPTES ANNUELS D'ETHIAS SA

Comptes statutaires établis en normes belges (en unités d'euros) arrêtés au 31 décembre 2013 par le Conseil d'administration le 1^{er} avril 2014 et vérifiés par le Commissaire le 9 mai 2014.

1. Bilan

Actif	2013	2012
B. Actifs incorporels	871.139	5.134.020
I. Frais d'établissement	824.816	4.790.716
II. Immobilisation	46.323	343.304
2. Autres immobilisations incorporelles	46.323	343.304
C. Placements	17.571.361.559	18.058.596.608
I. Terrains et constructions	264.697.060	251.480.933
1. Immeubles utilisés par l'entreprise dans le cadre de son activité propre	85.137.669	89.590.262
2. Autres	179.559.391	161.890.671
II. Placements dans des entreprises liées et participations	609.801.860	551.705.274
- Entreprises liées	428.923.226	378.238.135
1. Participations	428.923.226	378.238.135
- Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	180.878.634	173.467.139
3. Participations	150.241.384	173.467.139
4. Bons, obligations et créances	30.637.250	0
III. Autres placements financiers	15.647.416.185	16.365.491.563
1. Actions, parts et autres titres à revenu variable	461.408.030	450.214.822
2. Obligations et autres titres à revenu fixe	13.890.101.532	14.314.456.773
4. Prêts et crédits hypothécaires	720.522.079	803.902.493
5. Autres prêts	483.062.333	416.952.065
6. Dépôts auprès des établissements de crédit	88.757.493	377.726.401
7. Autres	3.564.718	2.239.009
IV. Dépôts auprès des entreprises cédantes	1.049.446.454	889.918.838
D. Placements relatifs aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'vie' et dont le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	476.546.899	515.005.364
Dbis. Parts des réassureurs dans les provisions techniques	141.190.838	1.425.011.624
I. Provision pour primes non acquises et risques en cours	1.605.469	1.780.969
II. Provision d'assurance 'vie'	0	1.250.080.301
III. Provision pour sinistres	139.585.369	173.150.354
E. Crédances	1.192.125.065	1.031.260.725
I. Crédances nées d'opérations d'assurance directe	176.268.522	190.473.431
1. Preneurs d'assurance	79.436.882	98.910.684
2. Intermédiaires d'assurance	23.005.228	21.860.165
3. Autres	73.826.412	69.702.582
II. Crédances nées d'opérations de réassurance	65.006.071	39.876.805
III. Autres créances	950.850.472	800.910.489
F. Autres éléments d'actif	875.975.617	877.322.786
I. Actifs corporels	6.085.562	5.686.909
II. Valeurs disponibles	869.890.055	871.635.877
G. Comptes de régularisation	275.335.237	290.231.339
I. Intérêts et loyers acquis non échus	275.335.237	290.231.339
Total de l'actif	20.533.406.354	22.202.562.466

Passif	2013	2012
A. Capitaux propres	1.262.767.502	1.177.595.078
I. Capital souscrit ou fonds équivalent, net du capital non appelé	1.000.000.000	1.000.000.000
1. Capital souscrit	1.000.000.000	1.000.000.000
III. Plus-value de réévaluation	34.576.715	35.272.739
IV. Réserves	17.332.416	11.064.754
1. Réserve légale	14.525.000	9.015.000
3. Réserves immunisées	1.539.067	1.414.707
4. Réserves disponibles	1.268.349	635.047
V. Résultat reporté	210.858.371	131.257.585
1. Bénéfice reporté	210.858.371	131.257.585
B. Passifs subordonnés	325.000.000	325.000.000
C. Provisions techniques	17.482.566.941	18.050.204.637
I. Provisions pour primes non acquises et risques en cours	251.366.612	239.548.413
II. Provision d'assurance 'vie'	13.951.309.700	14.575.979.544
III. Provision pour sinistres	3.030.411.283	2.997.730.207
IV. Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	13.399.626	11.203.299
V. Provision pour égalisation et catastrophes	32.415.238	29.125.821
VI. Autres provisions techniques	203.664.482	196.617.353
D. Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'vie' lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	476.546.899	515.005.364
E. Provisions pour risques et charges	181.630.044	110.577.049
I. Provisions pour pensions et obligations similaires	22.081.947	23.923.662
II. Provisions pour impôts	792.499	728.464
III. Autres provisions	158.755.598	85.924.923
F. Dépôts reçus des réassureurs	67.775.750	1.303.960.247
G. Dettes	733.842.020	717.160.051
I. Dettes nées d'opérations d'assurance directe	114.358.556	128.912.165
II. Dettes nées d'opérations de réassurance	3.624.080	5.152.603
IV. Dettes envers des établissements de crédit	19.391.963	31.061.032
V. Autres dettes	596.467.421	552.034.251
1. Dettes fiscales, salariales et sociales	438.537.980	435.623.277
a) impôts	395.433.869	394.997.380
b) rémunérations et charges sociales	43.104.111	40.625.897
2. Autres	157.929.441	116.410.974
H. Comptes de régularisation	3.277.198	3.060.040
Total du passif	20.533.406.354	22.202.562.466

2. Compte de résultats

I. Compte technique non-vie	2013	2012
1. Primes acquises nettes de réassurance	1.208.553.563	1.179.653.490
a) Primes brutes	1.266.008.498	1.236.528.958
b) Primes cédées aux réassureurs (-)	-45.672.523	-48.389.753
c) Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours, brute de réassurance (augmentation -, réduction +)	-11.606.912	-8.168.316
d) Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours, part des réassureurs (augmentation +, réduction -)	-175.500	-317.399
2bis. Produits des placements	153.027.679	221.703.345
a) Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	11.824.207	9.575.536
aa) entreprises liées	7.947.798	5.972.055
1° participations	7.947.798	5.972.055
bb) autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	3.876.409	3.603.481
1° participations	3.876.409	3.603.481
b) Produits des autres placements	125.845.589	160.275.084
aa) produits provenant des terrains et constructions	886.770	2.252.669
bb) produits provenant d'autres placements	124.958.819	158.022.415
c) Reprises de corrections de valeur sur placements	11.508.381	19.283.469
d) Plus-values sur réalisations	3.849.502	32.569.256
3. Autres produits techniques nets de réassurance	1.753.246	2.732.036
4. Charge des sinistres, nette de réassurance (-)	-877.637.327	-882.926.095
a) Montants payés nets	808.473.268	839.497.286
aa) montants bruts	837.340.007	866.766.070
bb) part des réassureurs (-)	-28.866.739	-27.268.784
b) Variation de la provision pour sinistres, nette de réassurance (augmentation +, réduction -)	69.164.059	43.428.809
aa) variation de la provision pour sinistres, brute de réassurance (augmentation +, réduction -)	35.599.074	39.038.941
bb) variation de la provision pour sinistres, part des réassureurs (augmentation -, réduction +)	33.564.985	4.389.868
5. Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	-7.047.128	2.220.670
6. Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance (-)	-7.345.905	-6.802.280
7. Frais d'exploitation nets (-)	-190.239.893	-184.430.335
a) Frais d'acquisition	141.906.522	136.427.794
c) Frais d'administration	54.182.280	50.500.529
d) Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices (-)	-5.848.909	-2.497.988
7bis. Charges des placements (-)	-54.325.456	-121.239.106
a) Charges de gestion des placements	31.284.679	11.568.630
b) Corrections de valeurs sur placements	15.115.614	46.983.407
c) Moins-values sur réalisations	7.925.163	62.687.069
8. Autres charges techniques, nettes de réassurance (-)	-21.941.804	-17.826.335
9. Variation de la provision pour égalisation et catastrophes, nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	-3.289.416	-4.474.238
10. Résultat du compte technique non-vie		
Bénéfice (+)	201.507.559	188.611.152

II. Compte technique vie	2013	2012
1. Primes nettes de réassurance	1.423.917.196	1.166.749.270
a) Primes brutes	1.450.125.623	1.236.008.888
b) Primes cédées aux réassureurs (-)	-26.208.427	-69.259.618
2. Produits des placements	695.733.066	913.734.885
a) Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	28.940.182	25.367.954
aa) entreprises liées	26.573.267	22.711.212
1° participations	26.573.267	22.711.212
bb) autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	2.366.915	2.656.742
1° participations	2.366.915	2.656.742
b) Produits des autres placements	536.216.770	560.059.837
aa) produits provenant des terrains et constructions	10.429.082	5.550.282
bb) produits provenant d'autres placements	525.787.688	554.509.555
c) Reprises de corrections de valeur sur placements	65.912.493	163.432.904
d) Plus-values sur réalisations	64.663.621	164.874.190
3. Corrections de valeur sur placements du poste D. de l'actif (produits)	36.877.272	52.351.226
4. Autres produits techniques nets de réassurance	1.498.701	1.153.835
5. Charge des sinistres, nette de réassurance (-)	-2.751.553.210	-3.268.864.028
a) Montants payés nets	2.752.002.767	3.268.257.422
aa) montants bruts	2.769.872.943	3.299.500.284
bb) part des réassureurs (-)	-17.870.176	-31.242.862
b) Variation de la provision pour sinistres, nette de réassurance (augmentation +, réduction -)	-449.557	606.606
aa) variation de la provision pour sinistres, brute de réassurance (augmentation +, réduction -)	-449.557	606.606
6. Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	779.203.561	1.555.995.792
a) Variation de la provision d'assurance 'vie', nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	737.845.096	1.573.645.262
aa) variation de la provision d'assurance 'vie', brute de réassurance (augmentation -, réduction +)	730.246.614	1.537.167.970
bb) variation de la provision d'assurance 'vie', part des réassureurs (augmentation +, réduction -)	7.598.482	36.477.292
b) Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	41.358.465	-17.649.470
7. Participation aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance (-)	-2.199.512	-1.431.493
8. Frais d'exploitation nets (-)	-34.916.541	-30.093.047
a) Frais d'acquisition	21.907.119	16.977.255
c) Frais d'administration	13.009.422	13.115.792
9. Charges des placements (-)	-196.017.064	-337.910.929
a) Charges de gestion des placements	100.375.232	-61.127.210
b) Corrections de valeurs sur placements	36.447.338	228.021.792
c) Moins-values sur réalisations	59.194.494	171.016.347
10. Corrections de valeur sur placements du poste D. de l'actif (charges) (-)	-18.073.245	-11.318.075
11. Autres charges techniques, nettes de réassurance (-)	-17.323.413	-17.860.905
13. Résultat du compte technique vie		
Bénéfice (+)	-	22.506.531
Perte (-)	-82.853.189	-

	2013	2012
III. Compte non technique		
1. Résultat du compte technique non-vie		
Bénéfice (+)	201.507.559	188.611.152
2. Résultat du compte technique vie		
Bénéfice (+)		22.506.531
Perte (-)	-82.853.189	
3. Produits des placements	21.647.923	29.395.952
b) Produits des autres placements	14.277.598	15.368.033
bb) produits provenant d'autres placements	14.277.598	15.368.033
c) Reprises de corrections de valeur sur placements	7.160.500	13.606.176
d) Plus-values sur réalisations	209.825	421.743
5. Charges des placements (-)	-21.587.712	-42.748.121
a) Charges de gestion des placements	17.532.622	28.637.049
b) Corrections de valeurs sur placements	3.917.231	10.681.947
c) Moins-values sur réalisations	137.859	3.429.125
7. Autres produits	12.598.786	12.503.429
8. Autres charges (-)	-36.194.868	-27.825.984
8bis. Résultat courant avant impôts		
Bénéfice (+)	95.118.499	182.442.959
12. Charges exceptionnelles (-)		-2.348
13. Résultat exceptionnel		
Perte (-)		-2.348
15. Impôts sur le résultat (-/+)	15.180.681	-24.856
15bis. Impôts différés (-/+)	-64.035	-728.106
16. Résultat de l'exercice		
Bénéfice (+)	110.235.145	181.687.649
17. a) Prélèvements sur les réserves immunisées	246.019	379
b) Transfert aux réserves immunisées (-)	-370.378	-1.415.443
18. Résultat de l'exercice à affecter		
Bénéfice (+)	110.110.786	180.272.585

	2013	2012
Affectations et prélevements		
A. Bénéfice à affecter	241.368.371	-
Perte à affecter (-)	-	-894.382.219
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	110.110.786	180.272.585
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	131.257.585	-
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	-	-1.074.654.804
B. Prélèvement sur les capitaux propres	-	1.074.654.804
1. sur le capital et les primes d'émission	-	1.074.654.804
C. Affectations aux capitaux propres (-)	-5.510.000	-9.015.000
2. à la réserve légale	5.510.000	9.015.000
D. Résultat à reporter		
1. Bénéfice à reporter (-)	-210.858.371	-131.257.585
F. Bénéfice à distribuer (-)	-25.000.000	-40.000.000
1. Rémunération du capital	25.000.000	40.000.000

3. Annexes

N°1. Etat des actifs incorporels, des immeubles de placement et des titres de placements

Dénominations	Postes de l'actif concernés			
	B. Actifs incorporels	C.I. Terrains et constructions	C.II.1. Participations dans des entreprises liées	C.II.3. Participations dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation
a) Valeurs d'acquisition				
Au terme de l'exercice précédent	31.002.862	311.455.961	462.452.231	184.418.799
Mutations de l'exercice :				
- Acquisitions	-	31.307.345	298.556.461	9.200.557
- Cessions et retraits	-	-29.098.262	-396.003.834	-32.603.515
- Transfert d'une rubrique à l'autre	-	-	-	11.214.024
- Autres mutations	-	-	-	-
Au terme de l'exercice	31.002.862	313.665.044	365.004.858	172.229.865
b) Plus-values				
Au terme de l'exercice précédent		31.058.927	72.345.152	7.158.510
Mutations de l'exercice :				
- Actées		-	-	-
- Annulées		-	-	-1.597.898
Au terme de l'exercice		31.058.927	72.345.152	5.560.612
c) Amortissements et réductions de valeur				
Au terme de l'exercice précédent	25.868.842	91.033.955	156.559.248	9.369.357
Mutations de l'exercice :				
- Actées	4.262.881	9.084.186	2.745.660	1.307.393
- Repris car excédentaires	-	-	-3.431.942	-1.591
- Annulées	-	-20.091.230	-148.220.858	-736
Au terme de l'exercice	30.131.723	80.026.911	7.652.108	10.674.423
c) Montants non appelés				
Au terme de l'exercice précédent				8.740.813
Mutations de l'exercice :			774.676	8.133.857
Au terme de l'exercice			774.676	16.874.670
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	871.139	264.697.060	428.923.226	150.241.384

Dénominations	Postes de l'actif concernés		
	C.II.4. Bons, obligations et créances dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	C.III.1. Actions, parts et autres titres à revenu variable	C.III.2. Obligations et autres titres à revenu fixe
a) Valeurs d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	-	486.070.401	14.461.255.416
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions	-	374.799.694	7.059.039.711
- Cessions et retraits	-	-375.013.263	-7.576.049.796
- Transfert d'une rubrique à l'autre	-	-15.001.380	3.787.356
- Autres mutations	30.637.250	-	2.876.816
Au terme de l'exercice	30.637.250	470.855.452	13.950.909.503
b) Plus-values			
Au terme de l'exercice précédent		-	
Mutations de l'exercice :			
- Actées		-	
- Annulées		-	
Au terme de l'exercice		-	
c) Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	-	17.434.829	146.798.643
Mutations de l'exercice :			
- Actées	-	7.304.423	45.549.408
- Repris car excédentaires	-	-4.571.108	-71.049.475
- Annulées	-	-10.868.172	-60.490.605
Au terme de l'exercice	-	9.299.972	60.807.971
c) Montants non appelés			
Au terme de l'exercice précédent		18.420.751	
Mutations de l'exercice :		-18.273.301	
Au terme de l'exercice		147.450	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	30.637.250	461.408.030	13.890.101.532

N°2. Etat des participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE T.V.A.. ou du NUMERO NATIONAL	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net
	Nombres	%	%			(+ ou -) (en milliers d'unités monétaires)	
Adehis SA Rue de Néverlée, 12 BP-5020 Templeux BE 0861.023.666	0	0,00	34,88	31/12/2012	EUR	11.544	1.509
Adinfo SA Boulevard Pachéco, 44 B-1000 Bruxelles BE 0414.914.926	0	0,00	34,88	31/12/2012	EUR	7.597	3.174
Afélia SA Clos Chamurly, 13 B-4000 Liège BE 0536.963.393	0	0,00	51,36	-	-	-	-
Ankaret SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0438.840.866	248.879	100,00	0,00	31/12/2012	EUR	2.530	-70
AME Conseil SARL Rue Louvigny, 14 L-1946 Luxembourg	0	0,00	50,00	-	-	-	-
AME Life Lux SA Boulevard Joseph II, 7 L-1840 Luxembourg	1	0,00	10,00	31/12/2012	EUR	18.997	1.562
AME SA Avenue de l'Astronomie, 19 B-1210 Bruxelles NN 466.833.467	100.000	50,00	0,00	31/12/2012	EUR	48.064	1.778
Ariane Building SA Place Saint-Jacques, 11/104 B-4000 Liège BE 0862.467.382	4.050	25,00	0,00	31/12/2012	EUR	-5.604	-6.621
Ariane Real Estate SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0898.866.435	200	100,00	0,00	31/12/2012	EUR	9.092	-143
Assurcard nv Interleuvenlaan, 15F B - 3001 Leuven NN 475.433.127	1.125	25,00	0,00	31/12/2012	EUR	2.790	272
Aviabel SA Avenue Brugmann, 10 B-1060 Bruxelles NN 403.248.004	4.940	24,70	0,00	31/12/2012	EUR	38.341	4.752
Bedrijfencentrum Meetjesland-Maldegem Industrielaan, 9A B-9990 Maldegem NN 452.586.063	32	27,59	0,00	31/12/2012	EUR	522	-41
Bedrijfencentrum Regio Geraardsbergen Markt Stadhuis, 2 B-9500 Geraardsbergen NN 456.832.584	32	27,12	0,00	31/12/2012	EUR	644	0
Bellefroid nv Genkersteenweg, 390 B-3500 Hasselt BE 0429.884.105	13	10,40	0,00	31/12/2012	EUR	581	144
Bora nv Prins-Bisschopssingel, 73 B-3500 Hasselt BE 0444.533.281	484	100,00	0,00	31/12/2012	EUR	6.822	-45
Brussels I Funds nv Generaal Jacqueslaan, 141 B-1050 Brussel NN 477.925.433	1.090	18,17	0,00	31/12/2012	EUR	2.005	-418
Carolidaire SCRL Boulevard Mayence, 1 B-6060 Gilly BE 0464.424.815	5.000	13,19	0,00	31/12/2012	EUR	842	-1
Centrexports SA Av Franklin Roosevelt, 104 B-1332 Genval BE 0463.891.315	80	10,00	0,00	31/12/2012	EUR	29	-77
Cerep Loi 1 SPRL Avenue Ariane, 5 B-1200 Bruxelles BE 0866.441.909	126.717	35,00	0,00	31/08/2013	EUR	9.585	-13.163
Cevi nv Blsdomplein, 3 B 9000 Gent BE 0860.972.295	0	0,00	34,88	31/12/2012	EUR	9.567	2.001
De Oostendse Haard VZW Nieuwpoortsesteenweg, 205 B-8400 Oostende BE 405.277.282	1.400	16,16	0,00	31/12/2012	EUR	20.952	880

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE T.V.A.. ou du NUMERO NATIONAL	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net
	Nombres	%	%			(+) ou (-) (en milliers d'unités monétaires)	
Developpement Cauchy SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0832.269.896	1.000	100,00	0,00	31/12/2012	EUR	82	13
DG InfraYield SA Boulevard Pachéco, 44 B-1000 Bruxelles NN 833.921.767	1.218.175	14,45	0,00	30/06/2013	EUR	7.652	556
DG Infra+ SA Boulevard Pachéco, 44 B-1000 Bruxelles NN 894.555.972	19.386	15,04	0,00	31/12/2012	EUR	40.540	-825
Ectia Finances SA Rue Sainte Marie, 5 B - 4000 Liège NN 203.978.726	122.549	39,88	0,08	31/12/2011	EUR	221.051	8.191
E.D.A. SA Avenue de la Cokerie, 9 B-4030 Grivegnée NN 823.162.982	10	10,00	0,00	31/12/2012	EUR	100	35
Ethias Distribution Epargne Crédit SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0508.712.243	999	99,90	0,10	-	-	-	-
Ethias Investment RDT-DBI SA (High yield) Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège NN 865 127 063	578.096	96,17	3,83	31/12/2012	EUR	194.541	20.930
Ethias Life Fund Management SA Rue Eugène Ruppert, 12 L-2453 Luxembourg	1.249	99,92	0,00	31/12/2011	EUR	165	22
Ethias Patrimoine SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège NN 894.377.612	40	100,00	0,00	31/12/2012	EUR	21.222	221
Ethias Service SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège NN 825.876.113	999	99,90	0,00	31/12/2012	EUR	247	58
Foncière du Berlaymont SPRL Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0833.012.640	1.000	100,00	0,00	31/12/2012	EUR	-78	-15
GMF Financial California Street, 50 - Suite 2550 San Francisco CA 94111 - 4624 USA	0	0,00	17,01	31/12/2012	USD	112.247	2.419
Goed Arthur nv Prins-Bisschopssingel, 73 B-3500 Hasselt BE 0806.904.101	1.000	100,00	0,00	31/12/2012	EUR	2.364	-88
Het Rijksarchief nv Heistraat, 129 B - 2610 Wilrijk BE 0837.321.816	2.000	100,00	0,00	31/12/2012	EUR	2.014	14
Hotel Wellness SPRL Rue Jasper, 2 B-4000 Liège BE 0895.274.069	0	0,00	100,00	31/12/2012	EUR	901	-2.725
Impulse Microfinance Investment Fund Sneeuwbeslaan, 20 B-2610 Antwerpen NN 870 792 160	1.200	10,54	0,00	31/12/2012	EUR	15.588	273
Immo Hofveld SA Avenue de l'Astronomie, 19 B-1000 Bruxelles NN 889.535.233	1.000	100,00	0,00	31/12/2012	EUR	150	46
Immo Life Insure nv Minister Liebaertlaan, 10 B-8500 Kortrijk BE 0471.135.433	179.999	100,00	0,00	31/12/2012	EUR	-22.646	-209
Immovivegnis sa Rue des Croisiers, 24 B 4000 Liège BE 0463.660.394	10.500	100,00	0,00	31/12/2012	EUR	192	24
Jan Dockx SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0458.920.757	2.500	100,00	0,00	31/12/2012	EUR	127	-62
Koasla SA Langestraat, 366 B-1620 Drogenbos BE 0873.412.150	400	100,00	0,00	31/12/2012	EUR	3.499	9
Legibel Groupement d'intérêt économique - Rue Royale, 55 B-1000 Bruxelles NN 446.584.931	44	46,21	0,00	30/05/2013	EUR	0	-18

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE T.V.A.. ou du NUMERO NATIONAL	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net
	Nombres	%	%			(+) ou (-) (en milliers d'unités monétaires)	
Les Hauts Prés SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0812.149.029	1.000	100,00	0,00	31/12/2012	EUR	6.770	-77
Lexar Technics SA Chaussée de Mariemont (MLZ), 113 bte 24AB - 7140 Morlanwelz BE 0455.867.534	0	0,00	45,32	31/12/2012	EUR	1.910	137
Logins nv Generaal De Wittelaan, 17 bus 32 B-2800 Mechelen BE 0458.715.671	0	0,00	34,88	31/12/2012	EUR	2.517	745
Maison de l'Assurance Bruxelles Square de Meeus, 29 B-1000 Bruxelles BE 0403.306.501	2.776	10,66	0,00	31/12/2012	EUR	2.800	91
Network Research Belgium SA Parc Industriel des Hauts-Sarts 2ème avenue, 65 B-4040 Herstal BE 0430.502.430	42.530	68,39	0,00	31/12/2012	EUR	103.106	10.066
L'Ouvrier chez lui SA Rue d'Amérique, 26/1 B-4500 Huy NN 401.465.478	15.000	63,58	0,00	31/12/2012	EUR	3.235	113
Palais des Expositions de Charleroi S.C. Avenue de l'Europe, 21 B-6000 Charleroi NN 401.553.571	9.856	23,04	0,00	31/12/2012	EUR	2.319	-133
Pertinea Fund SCA Vilvoordsteenweg, 101a B-1860 Meise BE 0839.182.929	1.326.622	16,28	0,00	31/12/2012	EUR	1.408	-711
PMF Infrastructure Fund SCA Vieux Marché aux Grains, 63 B-1000 Bruxelles BE 0841.334.448	0	0,00	37,61	31/12/2011	EUR	3.144	152
Sagitta nv Prins-Bisschopssingel 73 B-3500 Hasselt BE 0812.356.489	240	100,00	0,00	31/12/2012	EUR	3.331	72
Skarabee nv Minister Liebaertlaan, 10 B-8500 Kortrijk BE 0468.210.684	0	0,00	31,25	31/12/2012	EUR	2.199	27
Société Immobilière de Rénovation SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0440.691.982	0	0,00	100,00	30/06/2012	EUR	-18.422	-18.490
Stesud SA Boulevard du Souverain, 47 B-1160 Auderghem BE 0461.401.482	0	0,00	34,88	31/12/2012	EUR	2.303	941
TEB Foncière SA Rue Louvrex, 95 B-4000 Liège BE 0480.029.838	145	29,41	0,00	31/12/2012	EUR	196	18
TEB Participations SA Rue Louvrex, 95 B-4000 Liège BE 0480.029.739	60.503	29,43	0,00	31/12/2012	EUR	63.460	5.151
Theodorus II SA Avenue Joseph Wybran, 40 B-1070 Bruxelles NN 879.436.147	600	11,11	0,00	31/12/2012	EUR	2.756	-184
Thier sur la Fontaine SPRL Rue Thier sur la Fontaine, 5 B-4000 Liège BE 0891.400.603	0	0,00	100,00	30/06/2012	EUR	-647.516	-628.993
UP38 SA Rue des Croisiers, 24 B - 4000 Liège BE 0833.845.751	0	0,00	100,00	31/12/2012	EUR	339	36
Vecquin SA Rue des Croisiers, 24 - 4000 Liège NN 459.183.449	600	100,00	0,00	31/12/2012	EUR	2.258	150
Veran Real Estate SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0894.106.012	100	100,00	0,00	31/12/2012	EUR	6.171	146

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE T.V.A.. ou du NUMERO NATIONAL	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net
	Nombres	%	%			(+) ou (-) (en milliers d'unités monétaires)	
Vital Building SA Place Saint-Jacques, 11/105 B-4000 Liège NN 875.171.810	5.000	50,00	0,00	31/12/2012	EUR	4.585	59
Westhia SA Rue de l'Ecluse, 21 B-6000 Charleroi NN 472.365.155	170.527	25,10	0,00	31/12/2012	EUR	12.130	2.342
Xperthis SA Rue d'Arlon, 53 B - 1040 Etterbeek BE 0840.582.796	0	0,00	37,61	31/12/2012	EUR	32.262	3.488
Xtenso nv Generaal De Wittelaan 19 BUS 3 B - 2800 Mechelen BE 0419.920.423	0	0,00	37,61	31/12/2012	EUR	342	3.405

N°3. Valeur actuelle des placements

Postes de l'actif		Montants
C. Placements		18.584.795.877
I. Terrains et constructions		286.018.723
II. Placements dans des entreprises liées et participations		696.466.296
- Entreprises liées		453.850.718
1. Participations		453.850.718
- Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation		242.615.578
3. Participations		211.978.328
4. Bons, obligations et créances		30.637.250
III. Autres placements financiers		16.552.864.404
1. Actions, parts et autres titres à revenu variable		560.223.123
2. Obligations et autres titres à revenu fixe		14.696.859.231
4. Prêts et crédits hypothécaires		720.522.079
5. Autres prêts		483.062.333
6. Dépôts auprès des établissements de crédit		88.632.920
7. Autres		3.564.718
IV. Dépôts auprès des entreprises cédantes		1.049.446.454

N°5. Etat du capital

	Montants	Nombre d'actions
A. Capital social		
1. Capital souscrit (poste A.I.1. du passif)		
- Au terme de l'exercice précédent :	1.000.000.000	xxxxxxxxxxxxxxxx
- Modification au cours de l'exercice :	1.000.000.000	xxxxxxxxxxxxxxxx
- Au terme de l'exercice		
2. Représentation du capital		
2.1. Actions, parts et autres titres à revenu variable		
Actions sans désignation de valeur nominale	1.000.000.000	20.000.000
2.2. Actions nominatives ou au porteur		
Nominatives	xxxxxxxxxxxxxxxx	20.000.000
G. Structure de l'actionnariat de l'entreprise à la date de clôture de ses comptes		
Vitrufin SA	xxxxxxxxxxxxxxxx	20.000.000

N°6. Etat des provisions pour autres risques et charges – autres provisions

Ventilation du poste E.III du passif	Montants
Provision pour risques et charges Matériel/Programmation	800.000
Provision pour risques financiers	134.744.305
Provision pour litiges en cours	6.435.530
Provision pour réductions de valeur sur créances	1.700.000
Provision pour risques et charges	14.363.060
Provision pour autres litiges	712.703

N°7. Etat des provisions techniques et dettes

Postes du passif concernés	Montants
a) Ventilation des dettes (ou partie de dettes) dont la valeur résiduelle est supérieure à 5 ans.	
B. Passifs subordonnés	325.000.000
II. Emprunts non convertibles	325.000.000
Total	325.000.000
b) Dettes (ou partie de dettes) et provisions techniques (ou partie des provisions techniques) garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise.	
D. Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'vie' lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	476.546.899
G. Dettes	19.347.396
IV. Dettes envers les établissements de crédit	19.347.396
Total	495.894.295
c) Dettes fiscales, salariales et sociales.	
1. Impôts (poste G .V.1.a) du passif)	395.433.869
b) Dettes fiscales non échues	
2. Rémunérations et charges sociales (poste B.V.1.b) du passif)	43.104.111
b) Autres dettes salariales et sociales	

N°8. Etat relatif aux comptes de régularisation du passif

Ventilation du poste H du passif	Montants
Produits financiers à reporter (Intérêts perçus d'avance)	242.225
Charges financières à imputer (REPO)	3.476
Charges financières à imputer (Emprunt Obligataire)	3.023.747
Charges financières à imputer (IRS)	7.750

N°10. Informations concernant les comptes techniques

I. Assurances non-vie

Libellé	Total	Affaires directes			
		Total	Accidents et Maladie	Automobile Responsabilité Civile	Automobile Autres branches
			(Branches 1 et 2)	(Branche 10)	(Branches 3 et 7)
1) Primes brutes	1.266.008.498	1.118.169.810	326.756.565	231.056.056	182.224.091
2) Primes brutes acquises	1.254.401.586	1.106.468.593	325.228.043	230.388.101	182.844.292
3) Charges des sinistres brutes	872.939.081	749.315.635	240.660.956	177.309.120	116.952.532
4) Frais d'exploitation bruts	196.088.802	178.147.489	31.286.138	39.795.702	29.877.694
5) Solde de réassurance	-44.885.994	-43.219.683	-2.510.694	12.829.455	-1.324.440
6) Commissions (art. 37)		15.785.524			

Libellé	Marine Aviation Transport	Affaires directes			
		Incendie et autres dommages aux biens	Responsabilité civile générale	Crédit et Caution	Pertes pécuniaires diverses
			(Branches 8 et 9)	(Branche 13)	(Branches 14 et 15)
(Branches 4, 5, 6, 7, 11 et 12)					
1) Primes brutes	352.970	188.190.028	100.554.752	2.718.415	16.603.793
2) Primes brutes acquises	354.211	186.416.614	100.299.892	2.719.713	9.347.868
3) Charges des sinistres brutes	355.662	102.565.113	39.889.326	13.088	7.860.200
4) Frais d'exploitation bruts	80.669	36.822.093	17.280.690	652.119	1.650.342
5) Solde de réassurance	-	-20.340.244	-29.076.234	-2.797.526	0
6) Commissions (art. 37)					

Libellé	Affaires directes		Affaires acceptées
	Protection juridique	Assistance	
	(Branche 17)	(Branche 18)	
1) Primes brutes	35.783.662	33.929.478	147.838.688
2) Primes brutes acquises	35.452.629	33.417.230	147.932.993
3) Charges des sinistres brutes	42.048.666	21.660.972	123.623.446
4) Frais d'exploitation bruts	7.933.941	12.768.101	17.941.313
5) Solde de réassurance	-	-	-1.666.311
6) Commissions (art. 37)			

II. Assurances vie

	Libellé	Montants
A. Affaires directes		
1) Primes brutes :		
a) 1. Primes individuelles		1.434.200.969
2. Primes au titre de contrats de groupe		69.663.678
b) 1. Primes périodiques		1.364.537.290
2. Primes uniques		959.477.331
c) 1. Primes de contrats sans participation aux bénéfices		474.723.638
2. Primes de contrats avec participation aux bénéfices		12.135.474
3. Primes de contrats lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise		1.421.923.085
2) Solde de réassurance		142.409
3) Commissions (art. 37)		-739.769
		764.180
B. Affaires acceptées		
Primes brutes :		15.924.654

III. Assurances non-vie et vie, affaires directes

	Libellé	Montants
Primes brutes :		
- en Belgique		2.551.056.175
- dans les autres états de l'U.E		1.314.604

N°11. Etat relatif au personnel employé

Catégories	2013		
	Nombre total à la date de clôture	Effectif moyen (*)	Nombre d'heures prestées
Personnel sous contrat de travail ou de stage (**)	1.808	1.742,29	2.642.861
Personnel intérimaire ou mis à la disposition de l'entreprise	0	2,82	4.940
Total	1.808	1.745,11	2.647.800

Catégories	2012		
	Nombre total à la date de clôture	Effectif moyen (*)	Nombre d'heures prestées
Personnel sous contrat de travail ou de stage (**)	1.806	1.729,87	2.595.921
Personnel intérimaire ou mis à la disposition de l'entreprise	0	4,04	7.078
Total	1.806	1.733,91	2.602.999

(*) L'effectif moyen du personnel est calculé en équivalents temps plein conformément à l'article 12, § 1^{er} de l'arrêté royal du 12 septembre 1983 portant exécution de la loi du 17 juillet 1975 relative à la comptabilité et aux comptes annuels des entreprises.

(**) Le personnel sous contrat de travail ou de stage est composé des travailleurs inscrits au registre du personnel et liés à l'entreprise par un contrat de travail ou un contrat de stage au sens de l'arrêté royal n° 230 du 21 décembre 1983.

N°12. Etat relatif à l'ensemble des frais d'administration et de gestion, ventilé par nature.

	Dénominations	Montants
I. Frais de personnel		181.676.740
1. a) Rémunerations		115.063.972
b) Pensions		0
c) Autres avantages sociaux directs		29.619.265
2. Cotisations patronales d'assurance sociales		36.744.420
3. Allocations et primes patronales pour assurances extra-légales		174.640
4. Autres dépenses de personnel		1.916.159
5. Provisions pour pensions et pour charges salariales et sociales		-1.841.716
a) Dotation (+)		1.087.112
b) Utilisations et reprises (-)		-2.928.828
II. Biens et services divers		134.476.871
V. Autres charges courantes		7.838.378
1. Charges fiscales d'exploitation		1.493.846
a) Précompte immobilier		1.351.907
b) Autres		141.939
2. Contributions aux organismes publics		4.255.851
4. Autres		2.088.681
VI. Frais d'administration récupérés et autres produits courants (-)		-25.154.467
1. Frais d'administration récupérés		25.154.467
b) Autres		25.154.467
Total		298.837.522

N°13. Autres produits, autres charges

	Montants
A. Ventilation des autres produits (poste 7. du compte non technique)	
Intérêts moratoires sur créances fiscales	1.789.974
Reprise de réductions de valeur sur contentieux	8.748.765
Recettes de courtage	1.854.024
Plus-value sur réalisation d'actifs corporels	6.654
Autres	199.369
B. Ventilation des autres charges (poste 8. du compte non technique)	
Amortissements	6.181.310
Réductions de valeurs sur créances	10.933.649
Moins-values sur réalisations d'actifs	2.836.669
Utilisation provision pour réductions de valeur sur créances	1.700.000
Charges relatives aux fonds propres	6.321.628
Frais financiers	303.155
Honoraires	99.382
Provision pour litiges	19.075
Autres	7.800.000

N°15. Impôts sur le résultat

	Montants
A. Détail du poste 15 a) 'Impôts' :	80.131
1. Impôts sur le résultat de l'exercice :	80.131
a) Versements anticipés et précomptes remboursables	1.797.832
c) Excédent de versements anticipés et/ou de précomptes remboursables portés à l'actif(-)	-1.797.832
d) Suppléments d'impôts estimés (portés au poste G.V.1.a) du passif)	80.131
B. Principales sources de disparités entre le bénéfice, avant impôts, exprimé dans les comptes et le bénéfice taxable estimé	
Provisions et réductions de valeurs imposables (Variation) :	92.000.000
Plus-values exonérées :	-23.000.000
Remboursements d'impôts :	-16.000.000
Dépenses non admises :	53.000.000
Déductions de latences fiscales diverses :	-218.000.000
D. Sources de latences fiscales :	
1. Latences actives :	1.425.000.000
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	550.000.000
Revenus définitivement taxés à reporter	59.000.000
Provisions techniques taxées	814.000.000
Divers	2.000.000

N°16. Autres taxes et impôts à charge de tiers

		2013	2012
A. Taxes :			
1. Taxes sur les contrats d'assurance à charge de tiers		216.502.330	227.305.535
2. Autres taxes à charge de l'entreprise		4.290.218	4.700.941
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :			
1. Précompte professionnel		272.977.258	268.716.867
2. Précompte mobilier (sur dividendes)		4.389.567	-

N°17. Droits et engagements hors bilan

	Montants
C. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements	
a) de l'entreprise :	97.180.572
D. Garanties reçues (autres qu'en espèce) :	
a) titres et valeurs de réassureurs :	45.475.657
b) autres :	931.207.382
H. Autres :	484.165.403
ENGAGEMENTS D'ACQUISITION	27.142.710
IRS SWAP - RECEIVE LEG	20.000.000
CDS - RECEIVE	271.750.000
IRS SWAP - PAY LEG	2.232.055
CDS - PAY	104.250.000
CAPS/FLOOR	11.453.262
ENGAGEMENTS FONDS IMMO	1.400.750
ENGAGEMENT LIQUIDITY FACILITY	37.952.688
RECOURS INCERTAINS A RECUPERER	7.983.938

N°18. Relations avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

Postes du bilan concernés	Entreprises liées		Entreprises avec lien de participation	
	2013	2012	2013	2012
C. II. Placements dans des entreprises liées et participations	428.923.226	378.238.135	180.878.634	173.467.138
1 + 3 Participations	428.923.226	378.238.135	150.241.384	173.467.138
2 + 4 Bons, obligations et créances			30.637.250	-
- autres	-	-	30.637.250	-
D. II. Placements dans des entreprises liées et participations	-	-	2.212	3.870
1 + 3 Participations	-	-	2.212	3.870
E. Crédances	63.066	39.408.298	594.172	8.894
I. Crédances nées d'opérations d'assurances directes	42.570	52.861	-	-
III. Autres créances	20.496	39.355.437	594.172	8.894
B. Passifs subordonnés	5.000.000	5.000.000	1.000.000	1.000.000
G. Dettes	28.399.176	18.267.343	618.893	430.233
V. Autres dettes	28.399.176	18.267.343	618.893	430.233

N°19. Relations financières avec :

	Montants
A. les administrateurs et gérants :	
1. Crédances sur les personnes précitées	368.571
4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, - aux administrateurs et gérants	183.984

N°19bis. Relations financières avec :

Le commissaire et les personnes avec lesquelles il est lié	Montants
1. Emoluments du commissaire :	725.200
2. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire:	148.260
- Autres missions d'attestation	82.260
- Autres missions extérieures à la mission révisorale	66.000
3. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié:	205.634
- Autres missions d'attestation	17.500
- Missions de conseils fiscaux	55.367
- Autres missions extérieures à la mission révisorale	132.767

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

En conformité avec l'article 133 du Code des sociétés, l'appréciation "1-1" du rapport des rémunérations et des émoluments audit vs. non-audit du Commissaire et des personnes y liées est effectuée pour l'ensemble du groupe Ethias, dont la société fait partie. En conséquence, le respect du rapport "1-1" est justifié en annexe des comptes annuels consolidés publiés par la société faitière du groupe, Vitrufin SA, auxquels nous vous référons pour plus de détails.

Les prestations non-audit du Commissaire et les honoraires y relatifs ont fait l'objet d'une approbation par le Comité d'audit statutaire d'Ethias SA.

N°20. Règles d'évaluation :

Les règles d'évaluation telles qu'elles président aux évaluations dans l'inventaire sont énoncées ci-après.

Actif du bilan

Actifs incorporels (rubrique B)

Ils sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de revient, en ce compris les frais accessoires.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire au taux de 20 %.

Placements (rubrique C)

Terrains et constructions (sous-rubrique C.I.)

Ils sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de revient, en ce compris les frais accessoires.

Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements.

Les immeubles acquis avant le 1^{er} janvier 2011 sont amortis selon la méthode linéaire aux taux suivants :

- immeubles : 2 %
- aménagements : 10 %

Les immeubles acquis depuis le 1^{er} janvier 2011 sont décomposés selon les catégories suivantes :

- Gros œuvre
- Toiture
- Menuiseries extérieures
- Techniques spéciales
- Parachèvements et finitions

Ces immeubles sont amortis linéairement sur la durée d'utilité attendue de chaque composant, après déduction de leurs valeurs résiduelles, pour autant qu'elles puissent être évaluées de façon fiable.

Placements dans des entreprises liées et participations (sous-rubrique C.II.)

Ces placements font l'objet de réductions de valeur en cas de dépréciation durable. Des réductions de valeur complémentaires ou à caractère exceptionnel peuvent être actées, sur proposition du Comité de Direction.

Autres placements financiers (sous-rubriques C.III.)

Actions, parts et autres titres à revenu variable (C.III.1)

Ces placements font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable. L'existence d'une moins-value latente significative au regard de la valeur d'acquisition, déterminée sur base du prix moyen pondéré, sur une période de 12 mois consécutifs précédant la clôture, constitue un critère de dépréciation durable. La moins-value est qualifiée de significative dès lors qu'elle est supérieure à 20 % de la valeur d'acquisition dans un contexte normal de marché; ce critère peut être soumis à l'appréciation du Comité de Direction lorsque les marchés sont plus volatiles.

Des réductions de valeur complémentaires ou à caractère exceptionnel peuvent être actées, sur proposition du Comité de Direction. L'impact de celles-ci, pour autant qu'il représente un montant important, est mentionné dans l'annexe des comptes annuels.

En cas de cession de titres, la valeur comptable utilisée pour calculer la plus- ou moins-value réalisée est déterminée sur base du prix moyen pondéré.

Obligations et autres titres à revenu fixe (C.III.2)

Ces placements sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition.

Toutefois, lorsque leur rendement actuariel calculé à l'achat en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance diffère de leur rendement facial, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est prise en résultat prorata temporis sur la durée restant à courir des titres comme éléments constitutifs des intérêts produits par ces titres et est portée en majoration ou en réduction de la valeur d'acquisition des titres. La prise en résultats de cette différence est effectuée sur base actualisée, compte tenu du rendement actuariel à l'achat.

Les obligations et autres titres à revenu fixe font l'objet d'une réduction de valeur en cas de moins-value durable. Par ailleurs, pour les obligations structurées, Ethias considère que la moins-value est durable, et appelle dès lors une réduction de valeur, lorsque la valeur de marché (« clean price ») du titre est inférieure à 80 % ou 0,98ⁿ de la valeur nominale de l'obligation, où n est le nombre d'années restant à courir jusqu'à la maturité du titre (ou sa première date de « call »).

Pour les prêts perpétuels, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur inférieure de marché est à considérer comme une dépréciation durable, de sorte que ces titres sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur valeur de marché.

En cas de cession de titres, la valeur comptable utilisée pour calculer la plus- ou moins-value réalisée est déterminée sur base du prix moyen pondéré.

Dans le cadre d'une opération d'arbitrage, la plus- ou moins-value réalisée est maintenue au bilan, et prise en résultats de manière étaillée sur la durée de l'investissement de remplacement.

Prêts et crédits hypothécaires – Autres prêts (C.III.4 & C.III.5)

Ils font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Placements relatifs aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités « vie » et dont le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise (rubrique D – branche 23)

Ces placements sont portés au bilan à leur valeur actuelle (valeur de marché).

Dépôts auprès des établissements de crédit (sous-rubrique C.III.6)**Créances (rubrique E)****Valeurs disponibles (sous-rubrique F.II.)**

Ces postes figurent pour leur valeur nominale ou d'acquisition.

Des réductions de valeurs sont enregistrées pour tenir compte des aléas attachés à leur récupération.

Part des réassureurs dans les provisions techniques (rubrique D. bis)

Ce poste reprend l'engagement des réassureurs. Les montants enregistrés sont obtenus conformément aux différents traités de réassurance applicables.

Autres éléments d'actif (rubrique F)**Actifs corporels (sous-rubrique F.I.)**

Les actifs corporels sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de revient, en ce compris les frais accessoires.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire aux taux suivants :

- installations, machines, équipements électroniques : 33 1/3 %
- matériel roulant : 25 %
- mobilier et matériel de bureau : 10 %

Le mobilier et le matériel de bureau dont la valeur d'acquisition est inférieure à 250 EUR sont amortis la première année.

- matériel médical : 20 %

Passif du bilan**Provisions techniques (rubrique C)**

Ces provisions sont calculées avec prudence, dans le respect des dispositions légales et réglementaires fixées par les différents organismes de contrôle.

La provision pour égalisation et catastrophes est évaluée selon la méthode actuarielle.

Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités « vie » lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise (rubrique D - branche 23)

Ces provisions sont estimées sur base de la valeur actuelle des actifs de la rubrique D.

Provisions pour autres risques et charges (rubrique E)

Les provisions à constituer pour couvrir les risques et charges prévisibles sont déterminées avec prudence, sincérité et bonne foi.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objet.

Dépôts reçus des réassureurs (rubrique F) et dettes (rubrique G)

Ces postes sont inscrits à leur valeur nominale.

Autres règles particulières

Comptes libellés en devises

Les éléments monétaires sont valorisés en euros au cours au comptant à la date de clôture de l'exercice.

Les éléments non monétaires sont conservés en euros au cours d'acquisition.

Le solde des écarts négatifs résultant de la conversion des éléments monétaires, autres que les provisions techniques, est pris en charge au compte de résultats ; tandis que le solde des écarts positifs est comptabilisé dans les comptes de régularisation comme produit à reporter.

Produits dérivés

Les produits dérivés utilisés à titre spéculatif respectent le principe de prudence, à savoir que les moins-values latentes font l'objet de réductions de valeur ou de constitutions de provisions pour risques financiers, alors que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Les opérations à terme sur taux d'intérêt de micro couverture ou conclues dans le cadre de la gestion ALM sont évaluées de manière symétrique à l'imputation des charges ou produits des éléments couverts sur la durée de vie de ces éléments. Par opération à terme de taux d'intérêt de couverture affectée, il faut entendre toute opération à terme qui a pour but ou pour effet de compenser ou de réduire le risque portant sur un actif, un passif, un droit, un engagement hors bilan ou un ensemble d'éléments de caractéristiques homogènes au regard de leur sensibilité aux variations de taux d'intérêts.

Enfin, les opérations de couverture ou conclues dans le cadre de la gestion ALM doivent être reconnues comme telles et ce, dès la conclusion de l'opération.

N°22. Déclaration relative aux comptes consolidés :

A. Informations à compléter par toutes les entreprises :

- L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion conformément aux dispositions de l'arrêté royal relatif au comptes consolidés des entreprises d'assurances et de réassurances : oui/non (*) : Oui

N°23. Informations complémentaires à fournir par l'entreprise sur base de l'A.R. du 17/11/1994

L'entreprise mentionne les informations complémentaires exigées le cas échéant :

Art 27 bis § 3, dernier alinéa	Montants
2. Obligations et autres titres à revenu fixe	-24.906.922

Instruments dérivés utilisés	
Options sur actions	Aucune transaction d'acquisition et aucune transaction de cession anticipée
Options sur indices	2 transactions d'acquisition et 2 transactions de cession anticipée
CDS	1 transaction de cession

Résultats comptables	Résultat	Reprise de provision	Provision
Options sur actions	169.425	-	-
Swaps	328.500	-	-
CDS	18.667	-	-
Caps et Floors	-	1.325.709	-

Informations complémentaires

Un important litige oppose Ethias SA à l'administration fiscale à propos des « assurances pensions» souscrites par diverses entités publiques (provinces, communes, intercommunales et autres organismes publics) afin d'assurer les pensions légales dues à leurs agents statutaires nommés à titre définitif et à leurs ayant droits.

L'administration considère que, vu l'absence d'aléa au sens du code civil (chance de gain ou de perte), ces contrats ne constituent pas des contrats d'assurance vie mais des contrats de placement d'argent et que, par conséquent, les intérêts annuels accordés par Ethias SA aux réserves de ces contrats constituent des revenus mobiliers dans le chef des entités publiques – preneurs d'assurance et doivent dès lors être soumis au précompte mobilier. Sur cette base, un montant de 247,2 millions EUR a été enrôlé jusqu'à l'exercice 2008, ce montant devant être majoré des intérêts de retard y afférents estimés à 120,2 millions EUR au 31 décembre 2013.

Ethias SA conteste totalement la position de l'administration fiscale et a porté le dossier en justice.

Fin 2009, le tribunal de première instance de Liège a confirmé les enrôlements au précompte mobilier pour les années 2002, 2003 et 2004, par un jugement qui ne répond cependant pas à nombre d'arguments sérieux qui avaient été invoqués par Ethias et qui ne tient pas compte de l'évolution jurisprudentielle, doctrinale et administrative de ces dernières années.

Ethias SA a interjeté appel de ce jugement en novembre 2010 en se faisant assister par d'éminents spécialistes qui ont renforcé ses moyens de défense.

Par ailleurs, entre-temps, une loi interprétative de l'article 97 de la loi sur le contrat d'assurance terrestre promulguée le 19 juillet 2013 est venue mettre fin à une controverse vieille de plus de vingt ans quant à la notion d'assurance vie, en confirmant que la présence d'un aléa au sens du code civil (chance de gain ou de perte) n'est pas nécessaire pour qu'on puisse qualifier un contrat d'assurance vie, ce qui ne peut que renforcer la thèse d'Ethias.

Ethias reste confiante dans l'issue favorable du litige devant la juridiction supérieure. Une créance d'impôts d'un montant identique à la dette a dès lors été comptabilisée à l'actif du bilan pour un montant de 367,5 millions EUR.

Remarque concernant l'annexe 3

La valeur actuelle de certaines obligations perpétuelles (reprises parmi les autres types d'obligations sous la rubrique 8.03.223.2) provient de l'utilisation d'un prix « modèle », au lieu d'un prix marché qui correspond soit à une valorisation reprise sur Bloomberg soit à un prix communiqué par une contrepartie. Ceci concerne uniquement deux titres en date du 31 décembre 2013 (soit 20% du portefeuille total en nominal).

L'approche quantitative ainsi mise en place est compatible avec les recommandations de l'Institute Accounting Standards Board (IASB) dans son rapport : « IASB Expert Advisory Panel – Measuring and disclosing the fair value of financial instruments in markets that are no longer active ».

Cette valorisation se traduit dans les comptes par une amélioration de la valeur actuelle de ces obligations de +11 millions d'euros en date du 31 décembre 2013.

Désengagement de l'activité Vie pour les clients particuliers

Nous vous renvoyons au point 1.1 du rapport de gestion.

4. Bilan social

Numéro de la commission paritaire dont dépend l'entreprise : 306

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel.

2013	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs			
Temps plein	1.563,29	895,48	667,81
Temps partiel	247,59	37,91	209,68
Total en équivalents temps plein (ETP)	1.742,29	921,80	820,49
Nombre d'heures effectivement prestées			
Temps plein	2.367.978	1.359.551	1.008.427
Temps partiel	274.883	41.153	233.730
Total	2.642.861	1.400.704	1.242.157
Frais de personnel			
Temps plein	162.614.936	102.494.469	60.120.467
Temps partiel	19.061.804	4.031.687	15.030.117
Total	181.676.740	106.526.156	75.150.584
Montant des avantages accordés en sus du salaire	549.000	321.906	227.094

2012	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs	1.729,87	925,23	804,64
Nombre d'heures effectivement prestées	2.595.921	1.389.960	1.205.961
Frais de personnel	175.769.532	104.468.234	71.301.299
Montant des avantages accordés en sus du salaire	461.367	274.212	187.155

2013	Temps plein	Temps partiel	Total (ETP)
Nombre de travailleurs			
	1.571	237	1.744,10
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	1.491	237	1.664,10
Contrat à durée déterminée	72	0	72,00
Contrat de remplacement	8	0	8,00
Par sexe et niveau d'études			
Hommes	896	31	917,80
de niveau primaire	0	0	0,00
de niveau secondaire	211	17	222,50
de niveau supérieur non universitaire	423	7	428,30
de niveau universitaire	262	7	267
Femmes	675	206	826,30
de niveau primaire	2	1	2,8
de niveau secondaire	140	57	181,70
de niveau supérieur non universitaire	341	103	418,60
de niveau universitaire	192	45	223,20
Par catégorie professionnel			
Personnel de direction	21	0	21,00
Employés	1550	237	1723,21
Ouvriers	0	0	0,00

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

2012	Personnel intérimaire
Nombre moyen de personnes occupées	7,37
Nombres d'heures effectivement prestées	12.904
Frais pour l'entreprise	483.929

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées	Temps plein	Temps partiel	Total (ETP)
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	83	3	85,40
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	27	3	29,40
Contrat à durée déterminée	47	3	47,00
Contrat de remplacement	9	0	9,00

Sorties	Temps plein	Temps partiel	Total (ETP)
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	72	12	79,80
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	38	10	44,50
Contrat à durée déterminée	26	2	27,30
Contrat de remplacement	8	0	8,00
Par motif de fin de contrat			
Pension	20	5	23,70
Licenciement	8	1	8,50
Autre motif	44	6	47,60

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

2013	Hommes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	743	641
Nombres d'heures de formation suivies	12.056	10.985
Coût net pour l'entreprise	1.476.213	1.284.726
dont coût brut directement lié aux formations	1.487.482	1.294.448
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	31.679	27.330
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	42.948	37.052
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	103	131
Nombres d'heures de formation suivies	26.804	26.643
Coût net pour l'entreprise	1.618.710	1.608.959

5. Rapport du Commissaire sur les comptes statutaires

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport dans le cadre de notre mandat de Commissaire. Le présent rapport reprend notre opinion sur les comptes annuels pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2013, tels que définis ci-dessous, ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2013, le compte de résultats de l'exercice clôturé à cette date et l'annexe.

Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels d'Ethias SA (« la Société ») pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2013. Ces comptes annuels, dont le total du bilan s'élève à EUR 20.533.406.354 et dont le compte de résultats de l'exercice se solde par un bénéfice à affecter de EUR 110.110.786, ont été établis conformément au référentiel comptable applicable aux entreprises d'assurances en Belgique.

Responsabilité du Conseil d'administration relative à l'établissement des comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable aux entreprises d'assurances en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du Commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit (normes « ISA »). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux exigences déontologiques. En tant que Commissaire, il nous appartient de planifier et de réaliser notre audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures destinées à recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations rapportés dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève de notre jugement. En procédant à cette évaluation des risques, nous avons pris en compte le contrôle interne de la Société relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels. Nous avons obtenu du Conseil d'administration et des préposés à l'administration de la Société, toutes les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2013, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clôturé à cette date, conformément au référentiel comptable applicable aux entreprises d'assurances en Belgique.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'information divulguée sous l'annexe 23 des comptes annuels. Celle-ci révèle que la Société est confrontée à un litige avec l'administration fiscale. Ce litige porte sur un montant de EUR 367,5 millions, comptabilisé tant au passif du bilan, sous la rubrique G.V.1.a) « Autres dettes - Dettes fiscales, salariales et sociales - Impôts » qu'à l'actif, sous la rubrique E.III « Autres créances ». Dans l'état actuel des choses, bien que le montant en question ait été réglé à l'Etat, le Conseil d'administration estime que la position défendue par la Société reste fondée. Il n'a dès lors pas jugé utile de procéder à la comptabilisation d'une réduction de valeur sur la créance comptabilisée à la suite du règlement de l'impôt contesté.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'établissement, le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect, par la Société, des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du Code des sociétés et des statuts de la Société relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (normes « ISA ») applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par le Code des sociétés et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée. Il ne nous appartient par ailleurs pas d'émettre un avis sur la description de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous confirmons néanmoins que les renseignements repris dans le rapport de gestion ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité de votre Société est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux entreprises d'assurances en Belgique.
- L'affectation des résultats qui vous est proposée est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.
- Il convient de souligner, qu'au 31 décembre 2013, la Société ne s'est pas entièrement conformée aux engagements qu'elle avait pris vis-à-vis de la Commission Européenne en mai 2010. En effet, force est de constater qu'elle ne s'est pas totalement désengagée de son activité Vie Particuliers. De ce fait, et comme le mentionne le rapport de gestion du Conseil d'administration sous le point 5.1, il est plus que probable que de nouveaux engagements lui seront imposés par la Commission Européenne. Ces nouveaux engagements ne devraient en rien affecter les comptes annuels établis au 31 décembre 2013.
- Comme le souligne le Conseil d'administration dans son rapport de gestion, la qualité du système de contrôle interne en vigueur au sein de la Société s'est améliorée. Toutefois, selon les administrateurs, le système de contrôle interne d'Ethias SA reste perfectible sur certains points d'importance. Nous encourageons les membres du Comité de direction à poursuivre les efforts d'amélioration dans ce domaine.
- Conscient des défis que présente la réforme « Solvency II » pour la Société, son Comité de direction a décidé de lui résérer une attention particulière. Comme le précise le rapport de gestion du Conseil d'administration sous le point 3.6.2, plusieurs projets visant à atteindre les standards requis par la réforme ont été lancés et sont en voie de réalisation.
- En novembre dernier, le Conseil d'administration a décrété le versement d'un acompte de EUR 25,0 millions à valoir sur le dividende de l'exercice 2013. Le rapport que nous avons établi en la circonstance, conformément au prescrit de l'article 618 du Code des sociétés, est annexé.

Le Commissaire

PWC Réviseurs d'Entreprises SCCRL

Représenté par :

Jacques Tison

Réviseur d'Entreprises